

**VILLE DE SAINT-LAMBERT**

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
LE 5 DÉCEMBRE 2022 À 19 h 30**

**ORDRE DU JOUR**

**1. OUVERTURE**

- 1.1. Ouverture de la séance (quorum et moment de silence)
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour
- 1.3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 novembre 2022
- 1.4. Suivi des dossiers de la séance précédente
- 1.5. Mot de la mairesse
- 1.6. Tour de table des membres du conseil
- 1.7. Première période de questions sur les sujets de l'ordre du jour (30 minutes)

**2. AGGLOMÉRATION**

- 2.1. Rapport de la mairesse sur les sujets traités à la séance ordinaire du conseil d'agglomération
- 2.2. Orientations du conseil - Sujets qui seront traités à la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 8 décembre 2022
- 2.3. Rapport des représentants de la Ville aux commissions et organismes de l'agglomération

**3. RÈGLEMENTS**

- 3.1. Adoption du Règlement concernant la tarification pour les activités, biens et services de la ville
- 3.2. Adoption - Règlement décrétant des dépenses en immobilisation relatives au programme de réfection routière et un emprunt de 2 500 000\$
- 3.3. Avis de motion - Règlement d'emprunt pour les travaux de reconstruction d'une partie de l'avenue de Dulwich et une partie de la rue Riverdale au montant de 6 000 000 \$

**4. FINANCES**

- 4.1. Dépôt de la liste des déboursés et des transactions bancaires
- 4.2. Budget additionnel - Travaux publics

**5. RESSOURCES HUMAINES**

- 5.1. Dépôt de la liste des embauches

**6. APPEL D'OFFRES ET CONTRATS**

- 6.1. Octroi du contrat 22GREF01 - Webdiffusion des séances du conseil
- 6.2. Octroi du contrat 22ENV03 - Fourniture de bacs et mini-bacs de cuisine 2023 pour la collecte des matières résiduelles

- 6.3. Octroi du contrat 22TP08 - Services d'entretien ménager des ateliers municipaux et de la bibliothèque
- 6.4. Octroi du contrat 22TP09 - Services d'entretien ménager - 2035, ave Victoria
- 6.5. Octroi du contrat 22GN09 - Installation de mobiliers urbains dans les parcs Lorne et Renaissance
- 6.6. Annulation de l'appel d'offres 22ÉQUI05 - Acquisition d'un camion 12 roues

## 7. **ADMINISTRATION**

- 7.1. Prolongation du bail de la maison Marsil

## 8. **URBANISME**

- 8.1. Dépôt du procès-verbal de la séance du 19 octobre 2022 du comité consultatif d'urbanisme
- 8.2. Dépôt des certificats de la greffière - Résultats de la procédure d'enregistrement
- 8.3. Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
  - 8.3.1. PIIA - 101, avenue de Picardie – Transformation de la façade
  - 8.3.2. PIIA – 817 rue de Boissy – Agrandissement et transformation de la façade
  - 8.3.3. PIIA – 287, avenue de Bromley – Transformation de la façade
  - 8.3.4. PIIA – 258, avenue du Finistère – Agrandissement et Transformation de la façade
  - 8.3.5. PIIA – 445, avenue Curzon – Agrandissement et Transformation de la façade
  - 8.3.6. PIIA– 173, avenue de Berkley – Agrandissement et Transformation de la façade
  - 8.3.7. PIIA– 473, avenue Birch – Agrandissement et Transformation de la façade
  - 8.3.8. PIIA– 415, rue Upper Edison – Transformation de la façade
  - 8.3.9. PIIA – 480, avenue Walnut – Transformation de la façade
  - 8.3.10. PIIA– 423, avenue Riverside – Transformation de la façade
  - 8.3.11. PIIA – 327, avenue du Régent – Transformation de la façade
- 8.4. Demande d'exemption de case de stationnement - Garderie 374, ave Victoria

## 9. **CLÔTURE**

- 9.1. Seconde période de questions (une heure)
- 9.2. Tour de table des membres du conseil
- 9.3. Levée de la séance

Donné à Saint-Lambert, le 1<sup>er</sup> décembre 2022

La greffière de la Ville,

Me Cassandra Comin Bergonzi



## EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 décembre 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1  
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2  
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3  
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4  
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5  
Liette Michaud, conseillère du district n° 6  
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7  
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.1)

### **Ouverture de la séance (quorum et moment de silence)**

---

La mairesse constate que le quorum est atteint puis elle invite les membres du conseil à observer un moment de silence.



## EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 décembre 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1  
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2  
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3  
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4  
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5  
Liette Michaud, conseillère du district n° 6  
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7  
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.2)

### **Adoption de l'ordre du jour**

---

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 décembre 2022 tel que présenté.

---



## EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 décembre 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1  
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2  
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3  
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4  
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5  
Liette Michaud, conseillère du district n° 6  
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7  
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.3)

### **Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 novembre 2022**

---

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 novembre 2022, tel que rédigé.

---

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert, tenue le 14 novembre 2022 à 19 h 31 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper, sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1  
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2  
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3  
Julie Bourgoïn, conseillère du district n° 4  
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5  
Liette Michaud, conseillère du district n° 6  
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

Est absente :

Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7

Sont également présents :

Cassandra Comin Bergonzi, greffière  
Jasmin Savard, directeur général par intérim

---

#### Ouverture de la séance (quorum et moment de silence)

La mairesse constate que le quorum est atteint puis elle invite les membres du conseil à observer un moment de silence.

---

(2022-11-374)

#### Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Liette Michaud  
appuyé par le conseiller Francis Le Chatelier

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 14 novembre 2022 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

(2022-11-375)

#### Approbation des procès-verbaux des séances du 17 octobre 2022

Il est proposé par la conseillère Liette Michaud  
appuyé par le conseiller Claude Ferguson

D'APPROUVER les procès-verbaux de la séance extraordinaire et de la séance ordinaire tenues le 17 octobre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

### Suivi de la séance précédente

Le directeur général fait part du suivi des dossiers de la séance précédente.

---

### Mot de la mairesse

Le mot de la mairesse débute à 19 h 37 et se termine à 19 h 52.

---

### Tour de table des membres du conseil

Un tour de table à l'occasion duquel les membres du conseil s'expriment en alternance sur différents sujets a lieu de 19 h 53 à 20 h 15.

---

### Première période de questions sur les sujets de l'ordre du jour (30 minutes)

Cette période de questions débute à 20 h 15 et se termine à 20 h 48.

---

### Rapport de la mairesse sur les sujets traités à la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 20 octobre 2022

La mairesse fait rapport au conseil sur les décisions prises par le conseil d'agglomération lors de sa séance ordinaire du 20 octobre 2022, le tout conformément à l'article 61 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, chapitre E-20.0001).

---

(2022-11-376)

### Orientations du conseil - Sujets qui seront traités à la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 17 novembre 2022

CONSIDÉRANT QUE les sujets suivants doivent faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance ordinaire du conseil d'agglomération qui se tiendra le 17 novembre 2022;

CONSIDÉRANT QUE la mairesse a exposé la position qu'elle entend prendre sur ces sujets;

Il est proposé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas appuyé par le conseiller Francis Le Chatelier

D'EXPRIMER les orientations telles que consignées dans le tableau joint à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Rapport des représentants de la Ville aux commissions et organismes de l'agglomération

Les représentants de la ville font rapport au conseil sur les sujets traités aux commissions et organismes de l'agglomération :

- Julie Bourgoïn : Commission de la sécurité publique
  - Francis Le Chatelier : Réseau de transport de Longueuil (RTL)
  - Loïc Blancquaert : Commission de l'environnement et de l'aménagement
  - Claude Ferguson : Commission du budget, des finances et de l'administration
- 

Avis de motion - Règlement sur la tarification des activités, biens et services en 2023

La conseillère Liette Michaud donne un avis de motion à l'effet qu'un projet de *Règlement concernant la tarification pour les activités, biens et services de la Ville pour l'exercice financier 2023* sera présenté pour adoption au cours d'une séance subséquente de ce conseil.

Ce projet de règlement vise à actualiser les tarifs imposés pour les activités, biens et services offerts par la Ville pour l'exercice financier 2023.

Le projet de règlement est déposé.

---

Avis de motion - Règlement décrétant des dépenses en immobilisation relatives au programme de réfection routière et un emprunt de 2 500 000\$

La conseillère Julie Bourgoïn donne un avis de motion à l'effet que le projet de *Règlement décrétant des dépenses en immobilisation relatives au programme de réfection routière et un emprunt de 2 500 000 \$* sera présenté pour adoption lors d'une séance subséquente de ce conseil.

L'objet de ce règlement vise le financement, pour une durée de 15 ans, des travaux de réfection des bordures et des trottoirs ainsi que du repavage de rues au montant de 2 500 000 \$.

Le projet de règlement est déposé.

---

#### Dépôt de la liste des déboursés et des transactions bancaires

CONSIDÉRANT les articles 82 et 477.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) et le *Règlement en matière de règles de contrôle et de suivi budgétaires et de délégation de pouvoir d'autoriser des dépenses (2022-207)* qui permet à certains fonctionnaires d'autoriser des dépenses et de passer des contrats;

Il est procédé au dépôt de la liste des déboursés et des transactions bancaires dressées par le trésorier, couvrant la période du 1<sup>er</sup> au 30 octobre 2022 pour les sommes respectives de 1 520 656,03 \$ et 3 034 034,27 \$, lesquelles listes comprennent les dépenses autorisées par un fonctionnaire.

---

#### Dépôt des états comparatifs

CONFORMÉMENT à l'article 105.4 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), le trésorier dépose, lors de la dernière séance ordinaire du conseil tenue au moins quatre semaines avant la séance où le budget de l'exercice financier suivant doit être adopté, deux états comparatifs;

1. l'état comparatif, au 30 septembre 2022 des revenus et dépenses de l'exercice financier 2022 et de ceux de l'exercice financier 2021 pour la période correspondante;
2. l'état comparatif des revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier 2022 et de ceux prévus au budget adopté pour cet exercice.

---

#### Dépôt de la liste des embauches

CONSIDÉRANT QUE le conseil a délégué au directeur général le pouvoir d'engager tout fonctionnaire ou employé qui est un salarié au sens du *Code du travail* (RLRQ, chapitre C-27) et tout employé-cadre à l'exception des directeurs de services.

Il est procédé au dépôt de la liste des embauches pour la période du 4 octobre au 31 octobre 2022

(2022-11-377)

---

#### Désignation - autorité compétente aux fins de l'application de la réglementation en environnement - eau

Il est proposé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas appuyé par la conseillère Liette Michaud

DE DÉSIGNER M. Charles Elysée, spécialiste en gestion de l'eau, comme autorité compétente à l'application de la réglementation liée à l'environnement et à d'autres réglementations complémentaires le cas échéant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

(2022-11-378) Adjudication du contrat 22FIN01 - Services professionnels en comptabilité et vérificateurs externes

Il est proposé par le conseiller Francis Le Chatelier  
appuyé par le conseiller Claude Ferguson

D'ADJUGER le contrat de services professionnels n° 22FIN01 ayant pour objet les services professionnels en comptabilité - vérificateurs externes à l'entreprise ayant obtenu le meilleur pointage final, soit *Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.*, sur la base du prix forfaitaire apparaissant sur le bordereau de prix, la valeur totale du contrat pour la période initiale du contrat, soit du 4 décembre 2022 au 3 décembre 2025 étant de 93 129,75 \$, toutes taxes comprises; ce contrat pouvant par ailleurs être renouvelé pour deux périodes consécutives d'un an chacune prise individuellement avec ajustement des prix suivant l'indice de variation des prix à la consommation publié par Statistique Canada - région de Montréal pour la période s'étendant du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin précédant la date de la levée de l'option de renouvellement du contrat, la valeur totale du contrat pour une durée de cinq ans étant de 155 216,25 \$, toutes taxes comprises;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire n° 02-132-11-413;

D'AUTORISER la chef de la Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

(2022-11-379) Adhésion au regroupement d'achats de pneus de l'UMQ et du CAG

ATTENDU QUE la Ville a reçu une proposition de l'*Union des municipalités du Québec* (l'UMQ) de former, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un regroupement d'achats de pneus;

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du Code municipal permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de produits en son nom;

ATTENDU QUE les articles 29.9.2 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.2 du Code municipal permettent à l'UMQ de déléguer, par entente, une partie de l'exécution du processus contractuel au *Centre d'Acquisitions Gouvernementales* (CAG);

ATTENDU QUE la Ville désire adhérer à ce regroupement d'achats de pneus (Pneus neufs, rechapés et remoulés) pour se procurer les différents types de pneus identifiés dans une fiche technique d'inscription spécifique, et ce, dans les quantités nécessaires à ses activités ;

ATTENDU QUE la Ville avait auparavant adhéré à ce regroupement d'achats pour l'appel d'offres numéro 2022-0429-01 effectué par le CAG ;

ATTENDU QUE le dernier appel d'offres effectué par le CAG portant le numéro 2022-0429-01, originalement sur 3 ans, fut modifié pour une durée d'un an pour des raisons d'instabilité du marché, le CAG relance un appel d'offres portant le numéro 2023-8109-50 pour une durée de 3 ans.

Il est proposé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas  
appuyé par la conseillère Liette Michaud

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récépissé au long;

QUE la Ville confie, à l'*Union des municipalités du Québec (UMQ)*, le mandat de procéder en son nom et celui des autres municipalités intéressées, au processus d'appel d'offres visant à adjudger un contrat d'achat regroupé de différents pneus nécessaires aux activités de la Municipalité;

QUE la Ville consent à ce que l'UMQ délègue au *Centre d'Acquisitions Gouvernementales (CAG)*, l'exécution du processus d'appel d'offres visant à adjudger un contrat ;

QUE la Ville confirme son adhésion à ce regroupement d'achats de pneus géré par le CAG pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2026 ;

QUE la Ville s'engage à compléter dans les délais fixés, les quantités annuelles des divers types de pneus dont elle prévoit avoir besoin via la plateforme LAC du CAG ;

QUE la Ville s'engage à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjudgé;

QUE la Ville reconnaît que, selon la politique administrative du CAG, il percevra, directement auprès des fournisseurs-adjudicataires, un frais de gestion établie à 1 % (0.6% versé au CAG et 0.4% à l'UMQ) qui sera inclus dans les prix de vente des pneus ;

QUE la Ville reconnaît, selon la politique administrative du CAG, qu'elle devra être abonnée au Portail d'approvisionnement du CAG et d'en assumer le coût d'abonnement annuel établi actuellement à 500,00 \$ par code d'accès par individu, pour être inscrit à ce regroupement d'achats de pneus et bénéficier de l'ensemble des regroupements d'achats offerts par le CAG.

D'IMPUTER les dépenses au poste budgétaire n° 02-891-00-647.

D'AUTORISER le chef de la division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-11-380)

Adhésion aux deux regroupements de l'Union des municipalités du Québec - services financiers et services de prévention et de gestion pour les mutuelles de prévention en santé du travail

ATTENDU QUE l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a deux Mutuelles de prévention en santé et sécurité du travail (MUT00119 et MUT00780), (ci-après les Mutuelles) en vertu de l'article 284.2 de la *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles*;

ATTENDU QUE la Ville désire profiter des avantages en adhérant à l'une ou l'autre des Mutuelles réservées exclusivement aux membres de l'UMQ;

ATTENDU QUE le classement et la participation à l'une ou l'autre des Mutuelles de l'UMQ sont établis annuellement par l'UMQ en prenant en compte les données disponibles au Guichet de la CNESST au 31 août de l'année du dépôt;

ATTENDU QUE l'adhésion à une Mutuelle permet à la Municipalité (ou MRC ou régie intermunicipale) d'améliorer son système de gestion ainsi que sa performance en santé et sécurité du travail;

ATTENDU QUE la Ville participe déjà aux services offerts en santé et sécurité du travail par l'UMQ;

ATTENDU QUE la Ville a reçu une proposition de l'UMQ pour retenir des services professionnels, via un premier appel d'offres de services financiers et dans un deuxième appel d'offres des services de prévention et de gestion;

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du Code municipal permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ de telles ententes;

ATTENDU QUE conformément à la loi, l'UMQ procédera à deux appels d'offres publics pour octroyer les contrats;

ATTENDU QUE l'UMQ prévoit lancer ces appels d'offres en 2023.

Il est proposé par la conseillère Julie Bourgoin  
appuyé par le conseiller Francis Le Chatelier

QUE la Ville confirme son adhésion à titre de membre à l'une ou l'autre des Mutuelles déterminée par l'UMQ;

QUE la Ville s'engage à compléter pour l'UMQ, dans les délais fixés, toute documentation nécessaire à son adhésion à l'une des Mutuelles;

QUE la Ville confirme son adhésion aux deux regroupements de l'UMQ pour retenir les services professionnels de services financiers et de services de

prévention et de gestion et confie à l'UMQ le processus menant à l'adjudication des deux contrats;

QUE deux contrats d'une durée de trois (3) ans avec deux options de renouvellement annuelle pourront être octroyés par l'UMQ selon les termes prévus aux documents d'appel d'offres et de la loi applicable;

QUE la Ville s'engage à respecter les termes et conditions desdits contrats comme si elle avait contracté directement avec les adjudicataires à qui les contrats seront adjugés;

QUE la Ville s'engage à payer annuellement, à l'UMQ, les frais de gestion de 0,04\$/100\$ de masse salariale assurable à la CNESST pour sa participation à l'une des Mutuelles de prévention;

D'AUTORISER le chef de la division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

(2022-11-381)

Renouvellement- Entente de responsabilité d'appariteur aux plateaux sportifs avec l'Association de soccer de Saint-Lambert

CONSIDÉRANT QUE lors de sa séance ordinaire du 15 février 2021, le conseil a approuvé la conclusion d'une entente de responsabilités d'appariteur aux plateaux sportifs avec l'Association de soccer de Saint-Lambert pour la période du 1<sup>er</sup> mars 2021 au 28 février 2022 avec deux options de renouvellement d'un an chacune (résolution n° 2021-02-46);

CONSIDÉRANT QUE le conseil a approuvé la première option de renouvellement pour un an (résolution n° 2021-12-384);

CONSIDÉRANT QUE la *Direction de la Culture et des loisirs* souhaite se prévaloir de la 2<sup>e</sup> option de renouvellement de l'entente.

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault  
appuyé par le conseiller Francis Le Chatelier

DE RENOUELER l'entente de responsabilités d'appariteur aux plateaux sportifs avec l'Association de soccer de Saint-Lambert pour la période du 1<sup>er</sup> mars 2023 au 28 février 2024, pour une valeur maximale de 73 193,62 \$, toutes taxes comprises;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 02-722-00-529;

D'AUTORISER le chef de la Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux ou, en cas d'absence, la superviseure à l'approvisionnement, à signer tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

(2022-11-382)

Adoption du calendrier des séances du conseil municipal pour l'année 2023

CONSIDÉRANT QUE le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour cette année en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Il est proposé par la conseillère Julie Bourgoin  
appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

D'ÉTABLIR le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2023  
comme suit :

- le lundi 16 janvier à 19 h 30;
- le lundi 13 février à 19 h 30;
- le lundi 20 mars à 19 h 30;
- le lundi 17 avril à 19 h 30;
- le lundi 15 mai à 19 h 30;
- le lundi 12 juin à 19 h 30;
- le mardi 4 juillet à 19 h 30;
- le lundi 21 août à 19 h 30;
- le lundi 18 septembre à 19 h 30;
- le lundi 16 octobre à 19 h 30;
- le lundi 6 novembre à 19 h 30;
- le lundi 4 décembre à 19 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

(2022-11-383)

Implantation de deux arrêts rue Logan - intersections des avenues Dulwich et Walnut.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de favoriser la mobilité active des écoliers de l'école des Saints-Anges ainsi que des élèves du collège Durocher.

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de gestion des déplacements en date du 17 juin 2021.

Il est proposé par la conseillère Liette Michaud  
appuyé par le conseiller Francis Le Chatelier

D'AUTORISER l'implantation de deux nouveaux arrêts sur la rue Logan aux intersections des avenues Walnut et de Dulwich et de marquer les traverses piétonnes dans ces intersections.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme

La mairesse procède au dépôt du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 22 septembre 2022.

---

(2022-11-384)

PIIA – 142, avenue Charente – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 19 octobre 2022.

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault  
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 142, avenue Charente, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

(2022-11-385)

PIIA – 124, avenue de Normandie – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 19 octobre 2022.

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault  
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 124, avenue de Normandie, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

(2022-11-386)

PIIA – 481- 483, rue Le Royer – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 19 octobre 2022.

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault  
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) relatif à la transformation de la façade du duplex situé au 481-483, rue Le Royer avec les modifications suivantes:

- La couleur du revêtement léger reste le même que l'existant.
- Les fascias, soffites et gouttières doivent être en blanc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

(2022-11-387)

PIIA - 83 avenue Durocher – Transformation de façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE ce projet a déjà fait l'objet d'une approbation conditionnelle par le conseil lors de la séance du 19 septembre 2022 (résolution n° 2022-09-325).

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 19 octobre 2022.

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault  
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 83, avenue Durocher, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Seconde période de questions (une heure)

Cette période de questions débute à 21 h 27 et se termine à 22 h 11.

---

Tour de table des membres du conseil

Ce tour de table n'a pas lieu.

---

Levée de la séance

La mairesse procède à la levée de la séance à 22 h 17.

---

---

Pascale Mongrain  
Mairesse

---

Cassandra Comin Bergonzi  
Greffière



## EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 décembre 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1  
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2  
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3  
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4  
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5  
Liette Michaud, conseillère du district n° 6  
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7  
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.4)

### **Suivi des dossiers de la séance précédente**

---

Le directeur général fait part du suivi des dossiers de la séance précédente.

---



## EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 décembre 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1  
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2  
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3  
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4  
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5  
Liette Michaud, conseillère du district n° 6  
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7  
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.5)

### **Mot de la mairesse**

---

Le mot de la mairesse débute à \_\_\_\_\_ et se termine à \_\_\_\_\_.



## EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 décembre 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1  
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2  
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3  
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4  
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5  
Liette Michaud, conseillère du district n° 6  
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7  
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.6)

### **Tour de table des membres du conseil**

---

Un tour de table à l'occasion duquel les membres du conseil s'expriment en alternance sur différents sujets a lieu de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_.



## EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 décembre 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1  
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2  
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3  
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4  
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5  
Liette Michaud, conseillère du district n° 6  
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7  
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.7)

**Première période de questions sur les sujets de l'ordre du jour  
(30 minutes)**

---

Cette période de questions débute à \_\_\_\_\_ et se termine à \_\_\_\_\_.



## EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 décembre 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1  
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2  
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3  
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4  
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5  
Liette Michaud, conseillère du district n° 6  
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7  
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(2.1)

### **Rapport de la mairesse sur les sujets traités à la séance ordinaire du conseil d'agglomération**

---

La mairesse fait rapport au conseil sur les décisions prises par le conseil d'agglomération lors de sa séance ordinaire du 17 novembre 2022, le tout conformément à l'article 61 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, chapitre E-20.0001).



## EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 décembre 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1  
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2  
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3  
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4  
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5  
Liette Michaud, conseillère du district n° 6  
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7  
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(2.2)

### **Orientations du conseil - Sujets qui seront traités à la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 8 décembre 2022**

---

CONSIDÉRANT QUE les sujets suivants doivent faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance ordinaire du conseil d'agglomération le 8 décembre 2022;

CONSIDÉRANT QUE le maire a exposé la position qu'il entend prendre sur ces sujets;

D'EXPRIMER les orientations telles que consignées dans le tableau joint à la présente résolution.

---



## Sommaire des décisions pour la séance ordinaire du Conseil d'agglomération du 8 décembre 2022

Titre		Nature	Orientations soumises par le Conseil municipal
2.1	Dépôt de correspondances reçues de la Ville de Saint-Lambert, de la MRC de la Vallée-du-Richelieu et de la MRC du Haut-Richelieu (SD-2022-3285)	Dépôt	S/O
2.2	Dépôt du procès-verbal de la session régulière du comité consultatif agricole tenue le 30 août 2022 (SD-2022-3364)	Dépôt	S/O
2.3	Dépôt du procès-verbal de la réunion de la Commissions de l'habitation et du logement social tenue le 9 mai 2022 (SD-2022-2359)	Dépôt	S/O
2.4	Désignation des présidents et vice-présidents des commissions d'agglomération représentant la municipalité centrale (SD-2022-3248)	Désignation	Favorable
2.5	Désignation des présidents et vice-présidents des commissions d'agglomération représentant les municipalités reconstituées (SD-2022-3248)	Désignation	Favorable
4.1	Autorisation de procéder à la radiation des soldes des comptes à recevoir apparaissant sur la liste des créances irrécouvrables du 31 octobre 2022, préparée par la Direction des finances (SD-2022-3035)	Autorisation	Favorable
4.2	Autorisation des virements budgétaires mentionnés sur la liste du 7 novembre 2022 préparée par la Direction des finances (SD-2022-3407)	Autorisation	Favorable



## Sommaire des décisions pour la séance ordinaire du Conseil d'agglomération du 8 décembre 2022

Titre	Nature	Orientations soumises par le Conseil municipal
4.3	Affectation	Favorable
6.1	Adhésion	Favorable
6.2	Dépassement	Favorable
6.3	Consentement	Favorable
6.4	Adjudication	Favorable
6.5	Adjudication	Favorable



## Sommaire des décisions pour la séance ordinaire du Conseil d'agglomération du 8 décembre 2022

	Titre	Nature	Orientations soumises par le Conseil municipal
6.6	Adjudication du contrat APP-22-129 pour la fourniture d'une unité autonome de déshydratation des boues au Centre d'épuration rive-sud (CERS) (option A) (SD-2022-3446)	Adjudication	Favorable
6.7	Adjudication du contrat APP-22-131 pour l'entretien préventif et correctif des chaudières à eau chaude dans divers bâtiments municipaux (option 2) (SD-2022-3256)	Adjudication	Favorable
6.8	Adjudication du contrat APP-22-133 pour la fourniture et la livraison de polymères anioniques et cationiques au Centre d'épuration rive sud (CERS) (SD-2022-3271)	Adjudication	Favorable
6.9	Adjudication du contrat APP-22-134 (2023-TP208-C) pour la réception et la valorisation du bardeau d'asphalte récupéré aux écocentres (option 1) (SD-2022-3309)	Adjudication	Favorable
6.10	Adjudication du contrat APP-22-134 (2023-TP208-D) pour la réception et la valorisation du bois récupéré aux écocentres (option 1) (SD-2022-3376)	Adjudication	Favorable
6.11	Adjudication du contrat APP-22-134 (2023-TP208-F) pour la réception et la valorisation des matériaux granulaires récupérés aux écocentres (option 1) (SD-2022-3378)	Adjudication	Favorable
6.12	Adjudication du contrat APP-22-137 pour la fourniture et la livraison d'hydroxyde de sodium 50 % au Centre d'épuration rive-sud (CERS) (SD-2022-3267)	Adjudication	Favorable
6.13	Adjudication du contrat APP-22-140 pour la fourniture de services d'entretien sanitaire de neuf bâtiments municipaux (SD-2022-3423)	Adjudication	Favorable



## Sommaire des décisions pour la séance ordinaire du Conseil d'agglomération du 8 décembre 2022

Titre	Nature	Orientations soumises par le Conseil municipal
6.14	Attribution	Favorable
6.15	Attribution	Favorable
6.16	Attribution	Favorable
6.17	Attribution	Favorable
6.18	Attribution	Favorable
6.19	Attribution	Favorable
6.20	Attribution	Favorable
6.21	Attribution	Favorable
8.1	Autorisation	Favorable



## Sommaire des décisions pour la séance ordinaire du Conseil d'agglomération du 8 décembre 2022

Titre	Nature	Orientations soumises par le Conseil municipal
8.2	Appui	Favorable
8.3	Appui	Favorable
8.4	Approbation	Favorable
8.5	Approbation	Favorable
8.6	Approbation	Favorable
8.7	Approbation	Favorable
8.8	Approbation	Favorable



## Sommaire des décisions pour la séance ordinaire du Conseil d'agglomération du 8 décembre 2022

Titre	Nature	Orientations soumises par le Conseil municipal
8.9 Approbation d'un protocole d'entente à intervenir avec la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux (canadienne) concernant l'application des dispositions du Code criminel relatives aux crimes contre les animaux (SD-2022-3344)	Approbation	Favorable
8.10 Approbation d'un protocole d'entente à intervenir avec l'École nationale de police du Québec concernant l'entrée de candidats ciblés pour l'année scolaire 2022-2023 (SD-2022-3286)	Approbation	Favorable
8.11 Approbation de la convention à intervenir avec la Société d'habitation du Québec et l'Office d'habitation de Longueuil concernant le renouvellement de conventions d'exploitation de certains ensembles immobiliers (SD-2022-3347)	Approbation	Favorable
8.12 Approbation de l'addenda n° 1 modifiant l'entente intermunicipale intervenue entre la Ville de Longueuil et la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville sur la délégation de compétence du conseil d'agglomération concernant l'aménagement, l'entretien et l'opération d'un écocentre sur le territoire de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville (SD-2022-3214)	Approbation	Favorable
8.13 Approbation du Plan d'action municipal en immigration 2023-2025, d'une demande d'aide financière et d'une convention d'aide financière à intervenir avec le Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités (SD-2022-3340)	Approbation	Favorable
8.14 Avis de motion d'un règlement modifiant le Règlement CA-2016-255 révisant le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil (SD-2022-3365)	Avis de motion	S/O



## Sommaire des décisions pour la séance ordinaire du Conseil d'agglomération du 8 décembre 2022

Titre	Nature	Orientations soumises par le Conseil municipal
8.15 Adoption du projet de Règlement CA-2022-384 modifiant le Règlement CA-2016-255 révisant le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil et son document d'accompagnement identifiant les modifications requises à la réglementation d'urbanisme des villes liées concernées (SD-2022-3365)	Adoption	Favorable
8.16 Avis de motion d'un règlement ordonnant des travaux d'entretien, d'aménagement et de suivi de la qualité de l'eau de divers cours d'eau et décrétant, à cette fin et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt (SD-2022-3331)	Avis de motion	S/O
8.17 Dépôt du projet de Règlement CA-2022-380 ordonnant des travaux d'entretien, d'aménagement et de suivi de la qualité de l'eau de divers cours d'eau et décrétant, à cette fin et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt (SD-2022-3331)	Dépôt	S/O
8.18 Dépôt du certificat de l'assistante-greffière concernant la procédure d'enregistrement tenue sur le Règlement CA-2022-374 autorisant l'acquisition d'armes de service pour le service de police et décrétant, à cette fin, un emprunt (SD-2022-3241)	Dépôt	S/O
10.1 Avis d'une décision rendue par le comité d'étude des demandes de démolition d'immeubles concernant un immeuble patrimonial (SD-2022-2945)	Avis	S/O



## EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 décembre 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1  
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2  
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3  
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4  
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5  
Liette Michaud, conseillère du district n° 6  
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7  
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(2.3)

### **Rapport des représentants de la Ville aux commissions et organismes de l'agglomération**

---

Les représentants de la ville font rapport au conseil sur les sujets traités aux commissions et organismes de l'agglomération :

- 
-



## EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 décembre 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1  
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2  
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3  
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4  
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5  
Liette Michaud, conseillère du district n° 6  
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7  
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(3.1) **Adoption du Règlement concernant la tarification pour les activités, biens et services de la ville**

---

CONSIDÉRANT que lors de la séance ordinaire du 14 novembre 2022, la conseillère Liette Michaud a donné l'avis de motion à l'effet que le *Règlement concernant la tarification pour les activités, biens et services de la ville pour l'exercice 2023* serait soumis pour adoption à une séance subséquente de ce conseil et que le projet de règlement a été déposé à la même séance.

CONSIDÉRANT que ce règlement vise à actualiser les tarifs imposés pour les activités, biens et services offerts par la Ville pour l'exercice financier 2023.

CONSIDÉRANT QUE les changements suivants ont été apportés entre le projet déposé et le règlement soumis pour adoption.

- Le retrait de la section *renouvellement et modification à un permis ou certificat émis* du point 5.2 de l'annexe A.
- Modification du titre *plans d'aménagement d'ensemble* de la section 5.5 de l'annexe A pour le titre *plans d'aménagement d'ensemble et projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'immeuble*.
- Modification au nom du tarif *changement d'un numéro civique* du point 5.9 de l'annexe A pour le nom *changement, ajout et retrait d'un numéro civique*.

D'ADOPTER le *Règlement concernant la tarification pour les activités, biens et services de la ville (2022-208)*.

---

RÈGLEMENT CONCERNANT LA TARIFICATION POUR LES ACTIVITÉS, BIENS  
ET SERVICES DE LA VILLE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2023

---

À sa séance ordinaire du 05 décembre 2022, le conseil de la Ville de Saint-Lambert décrète ce qui suit :

1. À moins d'une indication contraire expresse ou à moins que le contexte n'indique un sens différent, les expressions, termes et mots qui suivent ont, dans le présent règlement, le sens, la signification ou l'application qui leur est ci-après attribué; si un mot, un terme ou une expression n'est pas spécifiquement défini, il s'emploie selon le sens communément attribué à ce mot, terme ou expression :
  - « adulte » : signifie une personne âgée d'au moins 18 ans;
  - « aîné » : signifie une personne âgée d'au moins 60 ans;
  - « année » : signifie l'année du calendrier;
  - « enfant » : pour les activités de la Division de la bibliothèque, signifie une personne âgée de 12 ans et moins; pour les activités de la Direction de la culture et des loisirs, signifie une personne âgée de 17 ans et moins;
  - « étudiant » : signifie une personne inscrite à temps plein à une maison d'enseignement reconnue de niveau secondaire, collégial ou universitaire et âgée de 16 à 25 ans;
  - « famille » : signifie un groupe de personnes habitant sous le même toit à Saint-Lambert formé de deux adultes et d'un ou plusieurs enfants de moins de 18 ans ou d'un ou plusieurs enfants aux études de 25 et moins;
  - « résident » : signifie :
    - a) toute personne physique résidant sur le territoire de la Ville et toute personne physique ou morale, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la Ville;
    - b) pour les activités de la bibliothèque, tout représentant dûment autorisé d'un établissement scolaire, d'un centre de la petite enfance ou de tout organisme reconnu par la Ville et ayant ses activités sur le territoire de la Ville et tout employé de la Ville;
  - « organisme » : signifie un organisme reconnu, accrédité local A et B suivant la *Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes*.
  - « CSSMV » : signifie tout établissement faisant partie du Centre de services scolaire Marie-Victorin suivant le « protocole d'entente d'utilisation des immeubles et de l'équipement à des fins scolaires, récréatives, culturelles et sportives » intervenu entre le centre de services scolaire et la Ville.
2. Les tarifs, droits et prix mentionnés à l'annexe A en regard de chaque bien, service ou activité offerts par la Ville sont imposés et prélevés de toute personne qui désire utiliser ces biens ou services ou bénéficier de ces activités. À moins d'une indication à l'effet contraire, ils incluent les taxes applicables.

Pour les activités, biens et services de la section II de cette annexe intitulée « Culture et loisirs », à défaut d'un prix indiqué pour les non-résidents, ceux-ci peuvent en bénéficier en payant les tarifs prévus à cette annexe, majorés de 50 %, à l'exception des camps de jour et des camps spécialisés pour lesquels la majoration est de 25 %.
3. Pour pouvoir s'inscrire à une activité mentionnée la section II de l'annexe A intitulée « Culture et loisirs », une personne doit préalablement se procurer une « carte citoyen » par le biais de l'application BCiti. Elle doit fournir une preuve de résidence pour l'obtenir. Cette carte est valide pour une période de deux ans. Elle est gratuite, et ce, tant pour les

résidents que pour les non-résidents. Son coût d'impression est toutefois de 10,00 \$ par famille (même adresse).

Pour pouvoir bénéficier des services prévus à cette section, une personne doit, à moins d'indication contraire, avoir payé le coût total de l'activité.

L'inscription en ligne est priorisée. La priorité est donnée à l'inscription en ligne des résidents. Une période d'inscription au comptoir est prévue à la suite de la procédure d'inscription en ligne. Les non-résidents bénéficient par la suite d'une période d'inscription en ligne et au comptoir.

L'inscription en ligne requiert le paiement par carte de crédit. Les frais d'inscription au comptoir peuvent être payés au comptant, par chèques, par carte de débit ou par carte de crédit.

4. Sur demande écrite appuyée des documents requis, la Ville rembourse les tarifs prévus à la section II de l'annexe A intitulée « Culture et loisirs », uniquement dans les cas suivants :
- 1° pour des raisons médicales, auquel cas une note d'un médecin doit être jointe à la demande;
  - 2° en cas de conflit d'horaire de travail auquel cas une note de l'employeur doit être jointe à la demande;
  - 3° en cas de décès;
  - 4° pour le bénévole qui supervise une activité de loisirs à la demande de la direction Culture et loisirs.

Pour les alinéas 1, 2 et 3, des frais d'administration de 20,00 \$ sont toutefois conservés par la Ville pour chaque activité. De même, une somme fixée *au prorata* des cours ou activités suivis est conservée.

Toute demande de remboursement doit être présentée à la Ville avant la fin de la session en cours.

Malgré ce qui précède, aucun remboursement n'est effectué dans le cas où la somme devant être remboursée est inférieure à 20,00 \$.

5. Un tarif correspondant au coût réel d'une activité, d'un bien ou d'un service qui n'est pas prévu à l'annexe A est imposé et prélevé de toute personne qui désire utiliser ce bien ou ce service ou bénéficier de cette activité. Des frais d'administration de l'ordre de 15 % sont ajoutés à un tel tarif.
6. Tout autre frais applicable en vertu d'une loi ou d'un règlement provincial sera également exigible.
7. Le présent règlement remplace le *Règlement concernant la tarification pour les activités, biens et services de la Ville (2021-192)*.

---

Pascale MONGRAIN, mairesse

---

Cassandra COMIN BERGONZI, greffière

Avis de motion	14 novembre 2022
Adoption	05 décembre 2022
Entrée en vigueur	xx décembre 2022

## Annexe A

## Tarifs, droits et prix pour les biens, services ou activités offerts par la Ville

<b>I – ADMINISTRATION</b>	<b>TARIF</b>
<b>1.1 DIVERS</b>	
Production d'un certificat de taxation (Professionnel)	75,00 \$
Certificat de vie	5,00 \$
Certification d'un document de la Ville	5,00 \$
Assermentation ou affirmation solennelle	5,00 \$
Chèque non encaissable	40,00 \$
Chèque postdaté, retiré ou corrigé	10,00 \$
Frais d'émission de chèque pour remboursement d'un paiement en trop	40,00 \$
Frais d'ajustement à un compte à recevoir (CÀR) (redirection d'un paiement électronique) au deuxième avis et au(x) suivant(s), aucun frais n'étant chargé pour le premier avis	25,00 \$
Frais copie de compte de taxes	5,00 \$
Frais d'émission d'état de compte à l'occasion d'un envoi postal de masse	5,00 \$
Frais émission d'un reçu – duplicata	5,00 \$
Avis certifié ou recommandé pour la perception de taxes foncières	30,00 \$
Copie sur DVD, clé USB ou tout autre support	20,00 \$
Licences chats et chiens (tarification applicable rétroactivement pour les années où la licence n'a pas été renouvelée)	tarif pour un chat 50,00 \$ à vie
	tarif annuel pour un chien 50,00 \$ ou 125,00 \$ à vie
- remplacement d'une licence perdue pour chien ou chat	25,00 \$
Carte d'accès au parc à chiens (limite d'une carte par adresse pour un maximum de deux chiens)	
- résidents	gratuit
- non-résidents - tarif annuel	125,00 \$
- remplacement d'une carte perdue	30,00 \$
<b>1.2 ARTICLES PROMOTIONNELS</b>	
Drapeau Saint-Lambert	65,00 \$
Épinglette	3,50 \$

<b>II – CULTURE ET LOISIRS</b>	<b>BASE DE TARIFICATION</b>	<b>TARIF</b>
<b>2.1 SECTEUR AQUATIQUE</b>		
<b>COURS DE NATATION</b>		
Cours enfants 30 minutes	5 h	89,00\$ <sup>1</sup>
Cours enfants 45 minutes	7,5 h	94,00\$ <sup>1</sup>
Cours enfants 60 minutes	10 h	99,00\$ <sup>1</sup>
Aqua-adultes	10 h	99,00 \$
Aqua-adultes	14 h	139,00 \$
Natation pour adolescents	10 h	99,00 \$
Natation pour adolescents	14 h	139,00 \$
Médaille de bronze (manuel et masque de poche inclus)	18h	309,00 \$
Médaille de bronze (avec convention financière du gouvernement)	18 h	gratuit
Croix de bronze	24h	224,00 \$
Croix de bronze (avec convention financière du gouvernement)		gratuit
Étoile de bronze	10h	140,00\$ <sup>1</sup>
Moniteur de natation	32 h	302,00 \$
Moniteur de natation (avec convention financière du gouvernement)	32 h	gratuit
Moniteur en sauvetage (avec convention financière du gouvernement)	38,5 h	gratuit
Premiers soins généraux (guide PSG inclus)	16h	163,00 \$
Premiers soins généraux (guide PSG inclus) (avec convention financière du gouv.)	16h	gratuit
Sauveteur national (guide et sifflet inclus)	44h	335,00 \$
Sauveteur national (manuel inclus) (avec convention financière du gouv.)	44h	gratuit
Requalification sauveteur national	4 h	125,00 \$ <sup>2</sup>
<b>MISE EN FORME AQUATIQUE</b>		
60 minutes / 1 X par semaine – pour les résidents (10 semaines)	10 h	90,00 \$
60 minutes / 2 X par semaine – pour les résidents (10 semaines)	20 h	155,00 \$
60 minutes / 3 X par semaine – pour les résidents (10 semaines)	30 h	209,00 \$
60 minutes / 4 X par semaine – pour les résidents (10 semaines)	40 h	249,00 \$
60 minutes / 1 X par semaine – pour les résidents (14 semaines)	14 h	126,00 \$
60 minutes / 2 X par semaine – pour les résidents (14 semaines)	28 h	217,00 \$
60 minutes / 3 X par semaine – pour les résidents (14 semaines)	42 h	293,00 \$
60 minutes / 4 X par semaine – pour les résidents (14 semaines)	56 h	349,00 \$
Conseil des aînés de Saint-Lambert - 60 minutes / 1 X par semaine (10 cours)	session	55,00 \$
Conseil des aînés de Saint-Lambert - 60 minutes / 1 X par semaine (14 cours)	session	77,00 \$
<b>AUTRES</b>		
Cours privé piscine intérieure ou extérieure	heure	52,00 \$
Cours semi-privé piscine intérieure ou extérieure	heure	79,00 \$
<b>PISCINE EXTÉRIEURE / ABONNEMENT - RÉSIDENTS</b>		
Enfants (moins de 18 ans)	±85 jours	gratuit
Adultes	±85 jours	gratuit
Aînés - (60 ans et +)	±85 jours	gratuit
Familles	±85 jours	gratuit
<b>PISCINE INTÉRIEURE / ABONNEMENT - RÉSIDENTS</b>		
Enfants – annuel (moins de 18 ans)	±285 jours	78,00\$ <sup>1</sup>
Adultes – annuel	±285 jours	122,00 \$
Aînés - annuel (60 ans et +)	±285 jours	87,00 \$
Familles – annuel	±285 jours	147,00 \$
<b>PISCINES INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES / ABONNEMENT – NON-RÉSIDENTS</b>		
Enfants – annuel (moins de 18 ans) – 52 semaines	année	150,00\$ <sup>1</sup>
Adultes – annuel - 52 semaines	année	234,00 \$
Aînés - annuel (60 ans et +) - 52 semaines	année	167,00 \$
Familles – annuel - 52 semaines	année	284,00 \$

**Note 1 :** Ce tarif est non taxable.

**Note 2 :** Le même tarif est chargé aux non-résidents.

**Note 3 :** Les taxes doivent être ajoutées à ce tarif.

**Note \* :** Local à la disposition du CSSMV selon le « protocole d'entente d'utilisation des immeubles et de l'équipement à des fins scolaires, récréatives, culturelles et sportives ». Voir définition « CSSMV » à l'article 1.

<b>PISCINE / TARIFICATION JOURNALIÈRE – RÉSIDENTS</b>		
Enfant (2 à 18 ans)	unité	2,50\$ <sup>1</sup>
Bébé (moins de 2 ans)	unité	gratuit
Adulte	unité	4,00 \$
Adulte non-résident	unité	6,00 \$
Enfants non-résidents	unité	3,75 \$
Accompagnateur de personnes handicapées (avec vignette)	unité	gratuit
Carte valide pour 10 présences adultes	unité	33,00 \$
Carte valide pour 10 présences enfant	unité	20,00\$
Piscine - résidents - location de toute la piscine avec 2 sauveteurs	heure	145,00 \$
Piscine - résidents - location de toute la piscine sans sauveteur	heure	77,00 \$
Piscine intérieure – organisme	heure	3,50 \$
Piscine intérieure – organisme régional (sans sauveteur)	heure	40,00 \$
<b>2.2 CENTRE DE LOISIRS</b>		
<b>LOCATION DE LOCAUX – CENTRE DES LOISIRS</b>		
*Gymnase - résident	heure	53,00\$ <sup>3</sup>
*Gymnase - un terrain de badminton (ou pickleball)	heure	24,00\$ <sup>3</sup>
Gymnase - organisme	heure	8,00 \$ <sup>1</sup>
*Salle de conférence – résident (212 et MF-2)	heure	30,00\$ <sup>3</sup>
Salle de conférence – organisme (212 et MF-2)	heure	4,00 \$ <sup>1</sup>
*Locaux multisports – résident (MS-01)	heure	45,00\$ <sup>3</sup>
*Locaux multisports – résident (MS-02)	heure	34,00\$ <sup>3</sup>
Locaux multisports – organisme (MS-1)	heure	6,50 \$ <sup>1</sup>
Locaux multisports – organisme (MS-2)	heure	4,50 \$ <sup>1</sup>
*Locaux multicommunautaires - résident (MC-1, MC-2, MC-3 et MC-4)	heure	26,00\$ <sup>3</sup>
Locaux multicommunautaires - organisme (MC-1, MC-2, MC-3 et MC-4)	heure	2,50\$ <sup>1</sup>
Location de salles au centre des loisirs pour <i>Entraînement Maniat's THT inc.</i> (voir entente de location)	heure	29,00 \$ <sup>3</sup>
*Cubicule de musique - résident	heure	12,00 \$ <sup>3</sup>
Cubicule de musique - organisme	heure	1,00 \$ <sup>1</sup>
Cubicule de musique – abonnement forfaitaire	5 heures	57,00\$ <sup>3</sup>
Cubicule de musique - abonnement forfaitaire	10 heures	104,00\$ <sup>3</sup>
Cubicule de musique – abonnement forfaitaire	20 heures	160,00\$ <sup>3</sup>
*Salle multifonctionnelle – résident (MF-1)	heure	45,00\$ <sup>3</sup>
Salle multifonctionnelle – organisme (MF-1)	heure	5,00 \$ <sup>1</sup>
Bureaux d'organismes (10' X 10') (local A)	année	462,00\$ <sup>3</sup>
Bureaux d'organismes (10' X 10') (local B)	année	924,00\$ <sup>3</sup>
Bureaux organisme et entreposage AHMSL	année	785,00 \$
Bureaux organisme et entreposage CPA	année	1 050,00\$
Bureaux n° 216 (local A)	année	924\$ <sup>3</sup>
Entreposage au sous-sol ou à l'aréna (organismes - local A)	année/pied	1,00 \$ <sup>1</sup>
Entreposage au sous-sol ou à l'aréna (organismes - local B)	année/pied	2,00 \$ <sup>1</sup>
<b>2.3 ARÉNA</b>		
*Patinoire intérieure – Association du hockey mineur de Saint-Lambert – location à partir de 22 h (clientèle 18 ans et +)	heure	83,00 \$ <sup>3</sup>
Patinoire intérieure – Association du hockey mineur de Saint-Lambert – printemps / été (prolongation hors saison)	heure	80,00 \$ <sup>1</sup>
Patinoire intérieure – Club de patinage artistique de Saint-Lambert – printemps / été (prolongation hors saison)	heure	80,00 \$ <sup>1</sup>
Patinoire intérieure – résident - avant 18 h	heure	104,00 \$ <sup>3</sup>
Patinoire intérieure – non-résident - avant 18 h	heure	152,00 \$ <sup>3</sup>
Patinoire intérieure – résident – après 18 h	heure	212,00 \$ <sup>3</sup>
Patinoire intérieure – non-résident - après 18 h	heure	235,00 \$ <sup>3</sup>
Patinoire intérieure (sans glace) – résident - avant 18 h	heure	51,00 \$ <sup>3</sup>
Patinoire intérieure (sans glace) – non-résident - avant 18 h	heure	77,00 \$ <sup>3</sup>
Patinoire intérieure (sans glace) – résident - après 18 h	heure	106,00 \$ <sup>3</sup>
Patinoire intérieure (sans glace) – non-résident - après 18 h	heure	118,00 \$ <sup>3</sup>
Casiers d'entreposage ligues adultes	année	345,00 \$ <sup>3</sup>

**Note 1 :** Ce tarif est non taxable.

**Note 2 :** Le même tarif est chargé aux non-résidents.

**Note 3 :** Les taxes doivent être ajoutées à ce tarif.

**Note \* :** Local à la disposition du CSSMV selon le « protocole d'entente d'utilisation des immeubles et de l'équipement à des fins scolaires, récréatives, culturelles et sportives ». Voir définition « CSSMV » à l'article 1.

<b>2.3.1 PLAGES HORAIRES DE LOCATION DE GLACE</b>		
Location d'un tiers de glace – résident (offert sous certaines conditions)	50 minutes	35,00 \$
<b>2.4 PLATEAUX EXTÉRIEURS</b>		
Terrain de soccer naturel – résident - avant 18 h	heure	29,00 \$ <sup>3</sup>
Terrain de soccer naturel – résident - après 18 h	heure	36,00 \$ <sup>3</sup>
Terrain de soccer naturel – organisme	heure	13,00 \$ <sup>1</sup>
Terrain de soccer synthétique – résident – avant 18 h	heure	83,00 \$ <sup>3</sup>
Terrain de soccer synthétique – résident - après 18 h	heure	102,00 \$ <sup>3</sup>
Terrain de soccer synthétique – organisme	heure	19,00 \$ <sup>1</sup>
Terrain de balle – résident – avant 18 h	heure	36,00 \$ <sup>3</sup>
Terrain de balle – résident – après 18 h	heure	42,00 \$ <sup>3</sup>
Terrain de balle– organisme	heure	11,00 \$ <sup>1</sup>
Terrain de volley-ball de plage- résident	heure	29,00 \$ <sup>3</sup>
Patinoire permanente au parc PréVille – résident	heure	34,00 \$ <sup>3</sup>
Patinoire permanente au parc PréVille – organisme	s. o.	gratuit
Patinoire extérieure – résident	heure	34,00 \$ <sup>3</sup>
Patinoire extérieure – organisme	s. o.	gratuit
Piste d'athlétisme – résident – avant 18 h	heure	29,00 \$ <sup>3</sup>
Piste d'athlétisme – résident – après 18 h	heure	37,00 \$ <sup>3</sup>
Terrain de pétanque	s. o.	gratuit
Location d'un plateau extérieur pour fins de tournage	jour	640,00 \$ <sup>3</sup>
Jardin communautaire Saint-Lambert (mi-mai à mi-novembre)	lot	79,00 \$
Jardin communautaire Saint-Lambert (mi-mai à mi-novembre)	demi-lot ou surélevé	40,00 \$
Jardin communautaire Saint-Lambert (mi-mai à mi-novembre)	Lot pour fauteuil roulant	40,00 \$
<b>2.5 CAMPS DE JOUR</b>		
À la semaine / Magie estivale 5-10 ans	semaine	105,00 \$ <sup>1</sup>
- 2 <sup>e</sup> enfant	semaine	95,00 \$ <sup>1</sup>
- 3 <sup>e</sup> enfant	semaine	85,00 \$ <sup>1</sup>
Magie estivale 5-10 ans	4 jours	84,00 \$ <sup>1</sup>
- 2 <sup>e</sup> enfant	4 jours	74,00 \$ <sup>1</sup>
- 3 <sup>e</sup> enfant	4 jours	64,00 \$ <sup>1</sup>
Service de garde	1 jour	8,00 \$ <sup>1</sup>
Service de garde	semaine	38,00 \$ <sup>1</sup>
Carte service de garde	unité	44,00 \$ <sup>1</sup>
Sortie dans la semaine du camp	unité	35,00 \$ <sup>1</sup>
Journée avec sortie	unité	57,00 \$ <sup>1</sup>
T-shirt – enfant	unité	20,00 \$
T-shirt - adulte	unité	22,00 \$
DAFA (diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur – 14-15 ans)	session	110,00 \$ pour la partie 1
	session	95,00 \$ pour la partie 2 et le stage
<b>CAMPS SPÉCIALISÉS (9 H À 16 H)</b>		
Agriculture urbaine (missions potagères)	semaine	275,00 \$ <sup>1</sup>
Athlétisme	semaine	160,00 \$
Arts plastiques	semaine	168,00 \$
Basketball	semaine	160,00 \$ <sup>1</sup>
Ça danse	semaine	179,00 \$ <sup>1</sup>
Ça danse	4 jours	153,00 \$ <sup>1</sup>
Studio dance C	semaine	240,00 \$ <sup>1</sup>
Chut on tourne	semaine	270,00 \$ <sup>1</sup>
Création artisanale	semaine	168,00 \$
Deck hockey	semaine	160,00 \$ <sup>1</sup>
Échecs	semaine	215,00 \$ <sup>1</sup>
Educazoo	semaine	275,00 \$
Effets spéciaux	semaine	185,00 \$ <sup>1</sup>
Explo-jeux	semaine	245,00 \$ <sup>1</sup>

**Note 1 :** Ce tarif est non taxable.

**Note 2 :** Le même tarif est chargé aux non-résidents.

**Note 3 :** Les taxes doivent être ajoutées à ce tarif.

**Note \* :** Local à la disposition du CSSMV selon le « protocole d'entente d'utilisation des immeubles et de l'équipement à des fins scolaires, récréatives, culturelles et sportives ». Voir définition « CSSMV » à l'article 1.

Gardiens avertis	4 jours	145,00 \$ <sup>1</sup>
Golf	4 jours	370,00 \$
Golf	semaine	465,00 \$ <sup>1</sup>
Hockey récréatif	semaine	275,00 \$
Jeune sauveteur	semaine	220,00 \$ <sup>1</sup>
Katag	semaine	190,00 \$ <sup>1</sup>
Laser tag	semaine	285,00 \$
Litter Aventure	semaine	180,00 \$ <sup>1</sup>
Mini-Légo	semaine	182,00 \$ <sup>1</sup>
Mont St-Grégoire	semaine	250,00 \$ <sup>1</sup>
Multisports	semaine	160,00 \$ <sup>1</sup>
Musique	9 jours	515,00 \$ <sup>1</sup>
Musique	10 jours	575,00 \$ <sup>1</sup>
Neurones atomiques	4 jours	195,00 \$ <sup>1</sup>
Neurones atomiques	semaine	225,00 \$ <sup>1</sup>
Nos voix, nos visages	semaine	425,00 \$ <sup>1</sup>
Petit cuistot	semaine	200,00 \$ <sup>1</sup>
Petit confisier	semaine	200,00 \$ <sup>1</sup>
Robotique	semaine	250,00 \$ <sup>1</sup>
Skate-board	semaine	205,00 \$ <sup>1</sup>
Sorties	semaine	225,00 \$ <sup>1</sup>
Sports-ball	semaine	260,00 \$ <sup>1</sup>
Tennis	semaine	205,00 \$ <sup>1</sup>
Théâtre	2 semaines	425,00 \$ <sup>1</sup>
Vélo	semaine	170,00 \$ <sup>1</sup>
Water-polo	semaine	160,00 \$ <sup>1</sup>
<b>SEMAINE DE RELÂCHE</b>		
Avalanche de plaisirs 6-12 ans	semaine	225,00 \$ <sup>1</sup>
Journée piscine et patinage	journée	30,00 \$ <sup>1</sup>
Journée avec sortie	journée	57,00 \$ <sup>1</sup>
Service de garde	semaine	38,00 \$ <sup>1</sup>
<b>FÊTE D'ENFANTS</b>		
Fête d'enfants 2 heures (1 animateur)	2 h	180,00 \$
Fête d'enfants 3 heures (1 animateur)	3 h	230,00 \$
Fête d'enfants 3 heures (2 animateurs)	3 h	290,00 \$
<b>2.6 SECTEUR SPORTIF</b>		
Abdos / fesses / cuisses (10 semaines)	10 h	72,00 \$
Abdos / fesses / cuisses (14 semaines)	14 h	98,00 \$
Abdos / stretching (10 semaines)	10 h	83,00 \$
Abdos / stretching (14 semaines)	14 h	116,00 \$
Badminton libre adulte ou familial (10 semaines)	20 h	64,00 \$
Badminton libre adulte ou familial (14 semaines)	28 h	89,00 \$
Badminton libre 50 ans et plus (10 semaines)	20 h	35,00 \$
Badminton libre 50 ans et plus (10 semaines)	40 h	69,00 \$
Badminton libre 50 ans et plus (14 semaines)	28 h	49,00 \$
Badminton libre 50 ans et plus (14 semaines)	56 h	97,00 \$
Basket-ball (enfants-ados) (10 semaines)	10 h	69,00 \$ <sup>1</sup>
Basket-ball (enfants-ados) (14 semaines)	14 h	98,00 \$ <sup>1</sup>
Basket-ball libre adulte (10 semaines)	20 h	87,00 \$
Basket-ball libre adulte (14 semaines)	28 h	104,00 \$
Bootcamp ados (10 semaines)	10 h	69,00 \$ <sup>1</sup>
Bootcamp ados (14 semaines)	14 h	92,00 \$ <sup>1</sup>
Bootcamp (10 semaines)	10 h	72,00 \$
Bootcamp (14 semaines)	14 h	98,00 \$
Bouger sans douleur	10 h	124,00 \$
Bouger sans douleur	14 h	144,00 \$
Cardio intervalles (10 semaines)	10 h	72,00 \$
Cardio intervalles (14 semaines)	14 h	98,00 \$

**Note 1 :** Ce tarif est non taxable.

**Note 2 :** Le même tarif est chargé aux non-résidents.

**Note 3 :** Les taxes doivent être ajoutées à ce tarif.

**Note \* :** Local à la disposition du CSSMV selon le « protocole d'entente d'utilisation des immeubles et de l'équipement à des fins scolaires, récréatives, culturelles et sportives ». Voir définition « CSSMV » à l'article 1.

Cardio Fitmix (10 semaines)	10 h	124,00 \$
Cardio Fitmix (14 semaines)	14 h	174,00 \$
Conditionnement physique pour les coureurs (10 semaines)	10 h	72,00 \$
Conditionnement physique pour les coureurs (14 semaines)	14 h	98,00 \$
Entraînement et tonification (10 semaines)	10 h	72,00 \$
Entraînement et tonification (14 semaines)	14 h	98,00 \$
Entraînement haut du corps (10 semaines)	10 h	72,00 \$
Entraînement haut du corps (14 semaines)	14 h	98,00 \$
Entraînement pour mamans et bébés (10 semaines)	10 h	77,00 \$
Entraînement pour mamans et bébés (14 semaines)	14 h	110,00 \$
Essentrics (10 semaines)	10 h	141,00 \$
Essentrics (14 semaines)	14 h	197,00 \$
Essentrics en douceur (10 semaines)	10 h	141,00 \$
Essentrics en douceur (14 semaines)	14 h	197,00 \$
Initiation au Fatbike pour ados	2 h	35,00 \$
Journée de golf du citoyen (1 personne)	1 départ	75,00 \$
Journée de golf du citoyen (4 personnes)	1 départ	300,00 \$
Karaté 4 à 7 ans (10 semaines)	5 h	58,00 \$ <sup>1</sup>
Karaté 4 à 7 ans (14 semaines)	7 h	81,00 \$ <sup>1</sup>
Karaté 8 ans et plus (10 semaines)	10 h	116,00 \$ <sup>1</sup>
Karaté 8 ans et plus (14 semaines)	14 h	162,00 \$ <sup>1</sup>
Karibou - Aigles agiles 4 à 5 ans (10 semaines)	7,5 h	58,00 \$ <sup>1</sup>
Karibou - Aigles agiles 4 à 5 ans (12 semaines)	9 h	69,00 \$ <sup>1</sup>
Karibou - Lapins taquins 16-20 mois (10 semaines)	7,5 h	58,00 \$ <sup>1</sup>
Karibou - Lapins taquins 16-20 mois (12 semaines)	9 h	69,00 \$ <sup>1</sup>
Karibou - Oursons mignons 2 à 2½ ans (10 semaines)	7,5 h	58,00 \$ <sup>1</sup>
Karibou - Oursons mignons 2 à 2½ ans (12 semaines)	9 h	69,00 \$ <sup>1</sup>
Karibou - Poussin coquins 12-16 mois (10 semaines)	7,5 h	58,00 \$
Karibou - Poussin coquins 12-16 mois (12 semaines)	9 h	69,00 \$
Karibou - P'tits loups filous 2½ à 3 ans (10 semaines)	7,5 h	58,00 \$ <sup>1</sup>
Karibou - P'tits loups filous 2½ à 3 ans (12 semaines)	9 h	69,00 \$ <sup>1</sup>
Karibou - Ratons fripons 20-24 mois (10 semaines)	7,5 h	58,00 \$ <sup>1</sup>
Karibou - Ratons fripons 20-24 mois (12 semaines)	9 h	69,00 \$ <sup>1</sup>
Karibou - Renards débrouillards 3 à 4 ans (10 semaines)	7,5 h	58,00 \$ <sup>1</sup>
Karibou - Renards débrouillards 3 à 4 ans (12 semaines)	9 h	69,00 \$ <sup>1</sup>
Kick-boxing cardio (10 semaines)	10 h	72,00 \$
Kick-boxing cardio (14 semaines)	14 h	98,00 \$
Méli-Mélo (10 semaines)	10 h	72,00 \$
Méli-Mélo (14 semaines)	14 h	98,00 \$
Mise en forme et volleyball (10 semaines)	12,5 h	72,00 \$
Mise en forme et volleyball (14 semaines)	17,5 h	98,00 \$
Multisports (10 semaines)	12,5 h	75,00 \$
Multisports (14 semaines)	17,5 h	106,00 \$
Pickleball débutant (10 semaines) entraîneur certifié aux 2 premiers cours	10 h	35,00 \$
Pickleball intermédiaire (10 semaines)	20 h	35,00 \$
Pickleball débutant (14 semaines) entraîneur certifié aux 2 premiers cours	14 h	49,00 \$
Pickleball intermédiaire (14 semaines)	28 h	49,00 \$
Piloxing (10 semaines)	10 h	75,00 \$
Piloxing (14 semaines)	14 h	110,00 \$
PiYo (10 semaines)	10 h	72,00 \$
PiYo (14 semaines)	14 h	98,00 \$
Plein air fit (7 semaines)	7 h	63,00 \$
Plein air fit (10 semaines)	10 h	90,00 \$
Pound Rockout Workout (10 semaines)	10 h	72,00 \$
Pound Rockout Workout (14 semaines)	14 h	98,00 \$
Prévention des chutes (10 semaines)	10 h	165,00 \$
Prévention des chutes (14 semaines)	14 h	231,00 \$
Retraités en forme (10 semaines)	10 h	72,00 \$
Retraités en forme (14 semaines)	14 h	98,00 \$

**Note 1 :** Ce tarif est non taxable.

**Note 2 :** Le même tarif est chargé aux non-résidents.

**Note 3 :** Les taxes doivent être ajoutées à ce tarif.

**Note \* :** Local à la disposition du CSSMV selon le « protocole d'entente d'utilisation des immeubles et de l'équipement à des fins scolaires, récréatives, culturelles et sportives ». Voir définition « CSSMV » à l'article 1.

Ski de fond ateliers 6 à 13 ans	2 h	gratuit
Ski de fond ateliers 14 ans et plus	2 h	49,00 \$
Sportball 16-24 mois (10 semaines)	5 h	121,00 \$¹
Sportball 16-24 mois (14 semaines)	7 h	167,00 \$¹
Sportball 2-3½ ans (10 semaines)	7,5 h	185,00 \$¹
Sportball 2-3½ ans (14 semaines)	10,5 h	260,00 \$¹
Sportball 3½-5 ans (10 semaines)	10 h	191,00 \$¹
Sportball 3½-5 ans (14 semaines)	14 h	266,00 \$¹
Stretching	10 h	124,00 \$
Stretching	14 h	174,00 \$
Taekwondo - Initiation (10 semaines)	10 h	46,00 \$¹
Taekwondo - Initiation (14 semaines)	14 h	58,00 \$¹
Taekwondo 6-13 ans - débutant (10 semaines)	30 h	81,00 \$¹
Taekwondo 6-13 ans – débutant (14 semaines)	42 h	156,00 \$¹
Taekwondo 6-13 ans - intermédiaire (10 semaines)	45 h	85,00 \$¹
Taekwondo 6-13 ans – intermédiaire (14 semaines)	63 h	164,00 \$¹
Taekwondo 14 ans et plus - débutant (10 semaines)	30 h	87,00 \$
Taekwondo 14 ans et plus - débutant (14 semaines)	42 h	173,00 \$
Taekwondo 14 ans et plus intermédiaire (10 semaines)	45 h	91,00 \$
Taekwondo 14 ans et plus intermédiaire (14 semaines)	63 h	182,00 \$
Frais d'affiliation Taekwondo Québec	annuel	23,00 \$
Workout ados (10 semaines)	10 h	69,00 \$¹
Workout ados (14 semaines)	14 h	92,00 \$¹
X-Fit (10 semaines)	10 h	72,00 \$
X-Fit (14 semaines)	14 h	98,00 \$
Zumba (10 semaines)	10 h	124,00 \$
Zumba (14 semaines)	14 h	174,00 \$
<b>TENNIS</b>		
Abonnement estival – 15 avril au 15 novembre (selon météo)	saison	124,00 \$
Abonnement à partir du 1 <sup>er</sup> août	demi-saison	75,00 \$
Carte perdue		30,00 \$
<b>2.7 SECTEUR JEUNESSE</b>		
Gardien averti	1 journée	70,00 \$
Prêt à rester seul (formation)	1 journée	65,00 \$
<b>2.8 COMMUNAUTAIRE</b>		
Ateliers d'agriculture urbaine	10 h	202,00 \$
Ateliers cerveaux actifs (10 semaines)	25 h	69,00 \$
<b>2.9 DÉTENTE</b>		
Éducation somatique (10 semaines)	12,5 h	139,00 \$
Éducation somatique (14 semaines)	17,5 h	167,00 \$
Pilates spécial ostéoporose (10 semaines – 50 min.)	8,3 h	131,00 \$
Pilates spécial ostéoporose (14 semaines – 50 min.)	11,5 h	184,00 \$
Pilates, yoga et méditation (10 semaines)	10 h	75,00 \$
Pilates, yoga et méditation (14 semaines)	14 h	110,00 \$
Pilates au sol (10 semaines)	10 h	75,00 \$
Pilates au sol (14 semaines)	14 h	105,00 \$
Qi-Gong (10 semaines)	15 h	121,00 \$
Qi-Gong (14 semaines)	21 h	173,00 \$
Tai Chi (10 semaines)	15 h	133,00 \$
Tai Chi (14 semaines)	21 h	185,00 \$
ViniYoga intermédiaire (10 semaines)	15 h	127,00 \$
ViniYoga intermédiaire (14 semaines)	21 h	179,00 \$
Yoga débutant (10 semaines)	20 h	156,00 \$
Yoga débutant (14 semaines)	28 h	202,00 \$
Yoga doux (10 semaines)	10 h	124,00 \$
Yoga doux (14 semaines)	14 h	144,00 \$
Yoga parent-bébé (10 semaines)	10 h	139,00 \$
Yoga parent-bébé (14 semaines)	14 h	194,00 \$

**Note 1 :** Ce tarif est non taxable.

**Note 2 :** Le même tarif est chargé aux non-résidents.

**Note 3 :** Les taxes doivent être ajoutées à ce tarif.

**Note \* :** Local à la disposition du CSSMV selon le « protocole d'entente d'utilisation des immeubles et de l'équipement à des fins scolaires, récréatives, culturelles et sportives ». Voir définition « CSSMV » à l'article 1.

Yoga Sunrise Flow (10 semaines)	10 h	139,00 \$
Yoga Sunrise Flow (14 semaines)	14 h	194,00 \$
Yoga Vivyasa Extase (10 semaines)	10 h	139,00 \$
Yoga Vivyasa Extase (14 semaines)	14 h	194,00 \$
Yoga stretch abdo (10 semaines)	10 h	135,00 \$
Yoga stretch abdo (14 semaines)	14 h	165,00 \$

<b>DIVERS</b>		
Multicarte	5 cours au choix	65,00 \$
Clé <i>Médéco</i> perdue ou clé additionnelle – organisme et/ou résident		28,00 \$
Carte d'accès perdue ou carte additionnelle – organisme et/ou résident		30,00 \$

**Note 1 :** Ce tarif est non taxable.

**Note 2 :** Le même tarif est chargé aux non-résidents.

**Note 3 :** Les taxes doivent être ajoutées à ce tarif.

**Note\* :** Local à la disposition du CSSMV selon le « protocole d'entente d'utilisation des immeubles et de l'équipement à des fins scolaires, récréatives, culturelles et sportives ». Voir définition « CSSMV » à l'article 1.

<b>III – BIBLIOTHÈQUE</b>	<b>TARIF</b>	
<b>3.1 DIVERS</b>		
<b>CARTE DE MEMBRE</b>	<b>RÉSIDENT</b>	<b>NON-RÉSIDENT</b>
Enfant	gratuit	35,00 \$
Adulte	gratuit	75,00 \$
Famille	gratuit	110,00 \$
Étudiant	gratuit	55,00 \$
Aîné	gratuit	55,00 \$
Remplacement d'une carte	10,00 \$	10,00 \$
Internet	gratuit pour le détenteur d'une carte de membre	gratuit pour le détenteur d'une carte de membre
Pénalité pour document perdu ou brisé (Livre, CD, DVD)	coût d'achat + reliure (si nécessaire) + 7,00 \$ de frais de remplacement	
Pénalité pour périodique perdu ou brisé	coût d'achat + 3,00 \$ de frais de remplacement	
Pénalité pour jeu perdu, brisé ou retourné avec des pièces manquantes	coût de remplacement des pièces ou coût d'achat du jeu + 7,00 \$ de frais de remplacement	
CD / DVD – Boîtier brisé	2,00 \$	
Frais de reliure	10,00 \$	
Location de livres – Best-seller	pour 3 semaines : 4,00 \$	
Photocopie	0,15 \$	
Impression sur ordinateur - Noir et blanc	0,15 \$	
Impression sur ordinateur - Couleur	1,00 \$	
<b>3.2 FRAIS DE RETARD</b>		
<b>ADULTE</b>	<b>PAR JOUR</b>	<b>MAXIMUM</b>
Livre	gratuit	gratuit
Livre jeunesse	gratuit	gratuit
Livre en location	gratuit	gratuit
Livre sonore	gratuit	gratuit
Disque compact	gratuit	gratuit
DVD	gratuit	gratuit
Frais d'envoi du 2 <sup>e</sup> avis de retard	gratuit	
Frais d'envoi du 3 <sup>e</sup> avis de retard	gratuit	
<b>Enfant</b>	<b>PAR JOUR</b>	<b>MAXIMUM</b>
Livre	gratuit	gratuit
Livre sonore	gratuit	gratuit
Frais d'envoi du 2 <sup>e</sup> avis de retard	gratuit	
Frais d'envoi du 3 <sup>e</sup> avis de retard	gratuit	
<b>3.3 LOCATION DE LOCAUX - 490, AVENUE MERVILLE (SALLE ZIA – BIBLIOTHÈQUE)</b>		
490, avenue Mercille – Organismes reconnus	heure	2,00 \$
490, avenue Mercille – Résidents	heure	27,00 \$ <sup>4</sup>
490, avenue Mercille – Non-résidents	heure	41,00 \$

<b>IV – ARTS ET CULTURE</b>		<b>TARIF</b>
<b>4.1 LOCATION DE LOCAUX - 81, RUE HOOPER</b>		
*81, rue Hooper – résidents jeudi au dimanche	heure	59,00 \$ <sup>1</sup>
*81, rue Hooper – résidents Lundi mardi et mercredi	heure	47,00 \$ <sup>1</sup>
81, rue Hooper Non-résidents - en tout temps	heure	87,00 \$ <sup>1</sup>
81, rue Hooper – organismes reconnus jeudi au dimanche	heure	16,00 \$ <sup>1</sup>
81, rue Hooper – organismes reconnus Lundi mardi et mercredi	heure	11,00 \$ <sup>1</sup>
81, rue Hooper – Université du troisième âge En tout temps (bloc de trois heures)	3 h	64,00 \$ <sup>1</sup>
81, rue Hooper – présence d'un technicien de sonorisation (minimum 4 heures)	activité	correspond au coût du technicien majoré de 15 %
<b>4.2 CULTUREL</b>		
Maquillage de fantaisie jam pour adulte	2 h	59,00 \$
Maquillage de fantaisie parent-enfant	2 h	70,00 \$ <sup>3</sup>
Ça finit bien la semaine (spectacle adulte)	activité	14,00 \$
Dimanche pianissimo	activité	12,00 \$
Conférence / atelier	activité	11,00 \$
Les petits haut-parleurs (spectacle enfant)	activité	12,00 \$
Espagnol	20 h	136,00 \$
Écran projecteur		29,00 \$ <sup>4</sup>
Lumières de scène		29,00 \$ <sup>4</sup>
Système de son/micro		29,00 \$ <sup>4</sup>
Percolateur (100 tasses café)		29,00 \$ <sup>4</sup>
Panneau d'exposition		19,00 \$ <sup>4</sup>
Lumière panneau d'exposition		5,00 \$ <sup>4</sup>
Piano		29,00 \$ <sup>4</sup>
Table bistro		11,00 \$ <sup>4</sup>
Tabouret		5,00 \$ <sup>4</sup>
<b>4.3 NOUVELLES ACTIVITÉS CULTURELLES AUTOFINANCÉES</b>		
Activité culturelle (activité autofinancée)		21,00 \$ à 23,00 \$
Activité culturelle (activité autofinancée)		35,00 \$ à 51,00 \$
Activité 1 parent / 1 enfant (activité Chocolat)		29,00 \$
Activité 1 parent / 2 enfants (activité Chocolat)		40,00 \$
Activité culturelle – dégustation vin		51,00 \$

**Note 1 :** Les taxes doivent être ajoutées à ce tarif. Des frais de 55 \$ sont ajoutés au contrat aux fins de la préparation et du ménage du local.

**Note 2 :** Les taxes doivent être ajoutées à ce tarif. Ce tarif est en réalité un dépôt qui est exigé à la signature, puis remis après l'activité.

**Note 3 :** Ce tarif est pour le duo.

**Note 4 :** Les taxes doivent être ajoutées à ce tarif.

**Note \* :** Local à la disposition du CSSMV selon le « protocole d'entente d'utilisation des immeubles et de l'équipement à des fins scolaires, récréatives, culturelles et sportives ». Voir définition « CSSMV » à l'article 1.

<b>V- URBANISME</b>	<b>TARIF<sup>1</sup></b>
<b>5.1 PERMIS DE CONSTRUCTION</b>	
<b>PERMIS DE CONSTRUCTION – CONSTRUCTION NEUVE ET AGRANDISSEMENT</b>	
<b>CONSTRUCTION D'USAGE RÉSIDENTIEL</b>	
Agrandissement	3,10 \$ / tranche de 1 000,00 \$ minimum 1 000,00 \$
Construction neuve	3,10 \$ / tranche de 1 000,00 \$ minimum 1 000,00 \$
<b>CONSTRUCTION D'USAGE AUTRE QUE RÉSIDENTIEL (COMMERCIAL, INDUSTRIEL OU PUBLIC)</b>	
Agrandissement	5,10 \$ / tranche de 1 000,00 \$ minimum 2 000,00 \$
Construction neuve	5,10 \$ / tranche de 1 000,00 \$ minimum 2 000,00 \$
Agrandissement, transformation et construction pour un édifice de culte	gratuit
<b>PERMIS DE CONSTRUCTION POUR LA RÉPARATION ET L'AMÉLIORATION AU BÂTIMENT</b>	
Construction d'usage résidentiel	2,55 \$ / tranche de 1 000,00 \$ minimum 80,00 \$
Construction d'usage autre que résidentiel	5,10 \$ / tranche de 1 000,00 \$ minimum 200,00 \$
<b>PERMIS DE CONSTRUCTION POUR UNE CONSTRUCTION ACCESSOIRE, UN ÉQUIPEMENT ACCESSOIRE ET UN AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR D'USAGE RÉSIDENTIEL</b>	
<b>PERMIS POUR UNE CONSTRUCTION ACCESSOIRE D'USAGE RÉSIDENTIEL</b>	
Garage / abri d'auto	100,00 \$
Remise et autres (plus de 12 m <sup>2</sup> )	80,00 \$
Piscine creusée	200,00 \$
Piscine hors sol / spas	80,00 \$
Enceinte et clôture de sécurité pour piscine	200,00 \$
<b>PERMIS POUR UN ÉQUIPEMENT ACCESSOIRE, SANS LIMITER CE QUI PRÉCÈDE, PAR EXEMPLE UNE ANTENNE, UNE ANTENNE PARABOLIQUE, UN ÉQUIPEMENT DE JEUX, UN OBJET D'ARCHITECTURE, UN RÉSERVOIR AUTRE QUE SOUTERRAIN, UNE THERMOPOMPE</b>	
Thermopompe	80,00 \$
Antenne	80,00 \$
Aménagement extérieur, aménagement paysager et un aménagement d'une aire de stationnement	2,55 \$ / tranche de 1 000,00 \$ minimum 80,00 \$
Permis pour l'installation d'un réservoir de gaz propane extérieur	80,00 \$
<b>PERMIS DE CONSTRUCTION POUR UNE CONSTRUCTION ACCESSOIRE, UN ÉQUIPEMENT ACCESSOIRE ET UN AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR D'USAGE AUTRE QUE RÉSIDENTIEL</b>	
Construction accessoire, par exemple, un bâtiment accessoire, un bain tourbillon, un balcon, une clôture, un entrepôt, un garage, un muret, une piscine	5,10 \$ / tranche de 1 000,00 \$ minimum 1 000,00 \$
Équipement accessoire, par exemple une antenne, un équipement de jeux, un réservoir autre que souterrain, une thermopompe	
Aménagement extérieur, aménagement paysager et un aménagement d'une aire de stationnement ou d'une aire de chargement et de déchargement	
Permis pour l'installation d'un réservoir de gaz propane extérieur	200,00 \$

**Note 1 :** Tous les tarifs fixés dans la section de l'urbanisme sont non taxables. Sauf lorsque spécifiquement précisé, ces tarifs sont des frais d'étude et sont non remboursables.

**Note 2 :** Ce dépôt de garantie est remboursable par la Ville au demandeur du certificat après attestation par la Ville à l'effet qu'aucun dommage n'a été causé.

**Note 3 :** Ce permis est renouvelable une seule fois.

**Note 4 :** Ce dépôt est remboursable à la remise de l'appareil.

**Note 5 :** Ce permis ne peut être demandé que par un entrepreneur enregistré. Il est gratuit pour le traitement de l'agrile du frêne.

<b>5.2 CERTIFICATS</b>	
<b>CERTIFICATS D'AUTORISATION DE TRANSPORT ET D'INSTALLATION D'UN BÂTIMENT</b>	
<b>CERTIFICAT DE TRANSPORT ET INSTALLATION D'UN BÂTIMENT PRINCIPAL</b>	
Sur le même lot	300,00 \$
Empruntant la voie publique	tarif de base de 1 000 \$ et 10 000 \$ de dépôt de garantie <sup>2</sup>
<b>CERTIFICAT DE TRANSPORT ET INSTALLATION D'UN BÂTIMENT ACCESSOIRE</b>	
Sur le même lot	80,00 \$
Empruntant la voie publique	tarif de base de 300 \$ et 5 000 \$ de dépôt de garantie <sup>2</sup>
<b>CERTIFICATS D'AUTORISATION D'AFFICHAGE</b>	
Certificat d'affichage (construction, installation, remplacement, modification, entretien, réparation)	125,00 \$ par enseigne
Certificat d'affichage (temporaire)	60,00 \$
Certificat d'affichage (temporaire) pour un organisme sans but lucratif	gratuit
<b>CERTIFICATS D'AUTORISATION DE REMBLAI OU DE DÉBLAI</b>	
Certificat de remblai ou de déblai	200,00 \$
<b>CERTIFICATS D'AUTORISATION D'ABATTAGE D'ARBRE</b>	
Certificat d'abattage d'arbre	40,00 \$ par arbre visé
<b>CERTIFICATS D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC</b>	
Certificat d'occupation du domaine public <small>*l'entreposage de matières en vrac n'est pas autorisé</small>	100,00 \$ par jour
Certificat d'occupation du domaine public nécessitant la fermeture d'une rue	500,00 \$ par jour
<b>CERTIFICATS D'AUTORISATION D'UN USAGE TEMPORAIRE</b>	
Pour un bâtiment temporaire tel que pour la vente immobilière ou autre	500,00 \$
Pour un café-terrasse	150,00 \$ + 10,00 \$ par chaise autorisée
Pour une vente temporaire, par exemple la vente de fleurs et de sapins de Noël	150,00 \$
<b>CERTIFICATS D'AUTORISATION (PERMIS DE PLACE D'AFFAIRES)</b>	
Certificat d'occupation pour un usage autre que résidentiel	150,00 \$
Certificat d'occupation pour une pratique à domicile	150,00 \$
Modification d'un usage	150,00 \$
<b>5.3 PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)</b>	
<b>ÉTUDE D'UNE DEMANDE DE PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE</b>	
Construction et agrandissement d'un bâtiment principal ou d'un bâtiment accessoire annexé au bâtiment principal	300,00 \$
Rénovation, transformation ou réparation	125,00 \$
Café-terrasse, enseignes et antenne parabolique et enseignes	125,00 \$
<b>5.4 PERMIS DE LOTISSEMENT</b>	
Permis de lotissement d'un terrain d'usage résidentiel	200,00 \$ / lot
Permis de lotissement d'un terrain autre que d'usage résidentiel	300,00 \$ / lot
<b>5.5 PLANS D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE ET PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION ET D'OCCUPATION D'IMMEUBLE</b>	
Demande de plan d'aménagement d'ensemble	5 500,00 \$
<b>5.6 PERMIS DE DÉMOLITION</b>	
<b>PERMIS DE DÉMOLITION D'UNE CONSTRUCTION PRINCIPALE</b>	
Démolition nécessitant l'autorisation du comité de démolition	1 000,00 \$
Démolition partielle du bâtiment	250,00 \$
Démolition d'une construction accessoire incluant les piscines	80,00 \$
Permis de démolition pour l'enlèvement d'un réservoir souterrain	750,00 \$ pour chaque réservoir
<b>5.7 DÉROGATION MINEURE</b>	
<b>DÉROGATION MINEURE POUR UNE SITUATION EXISTANTE OU UN NOUVEAU PROJET</b>	

**Note 1 :** Tous les tarifs fixés dans la section de l'urbanisme sont non taxables. Sauf lorsque spécifiquement précisé, ces tarifs sont des frais d'étude et sont non remboursables.

**Note 2 :** Ce dépôt de garantie est remboursable par la Ville au demandeur du certificat après attestation par la Ville à l'effet qu'aucun dommage n'a été causé.

**Note 3 :** Ce permis est renouvelable une seule fois.

**Note 4 :** Ce dépôt est remboursable à la remise de l'appareil.

**Note 5 :** Ce permis ne peut être demandé que par un entrepreneur enregistré. Il est gratuit pour le traitement de l'agrile du frêne.

Pour les constructions résidentielles	1 500,00 \$ 750,00 \$ pour des travaux déjà en cours ou déjà exécutés
Pour les constructions autres que d'usage résidentiel	2 000,00 \$ 1 000,00 \$ pour des travaux déjà en cours ou déjà exécutés
<b>5.8 MODIFICATION À UN RÈGLEMENT D'URBANISME</b>	
Modification à un règlement d'urbanisme	1 500,00 \$ + 2 000,00 \$ par règlement à modifier
<b>5.9 PERMIS DIVERS</b>	
Arrosage de pelouse	75,00 \$ <sup>3</sup>
Permis de vendeur itinérant	OSBL : gratuit
	autres : 100,00 \$
Vignette de stationnement Secteurs résidentiels (R) et commerciaux (C)	150 \$ pour trois ans – pour une vignette délivrée entre le 1 <sup>er</sup> janvier 2022 et le 31 décembre 2022
	100 \$ pour deux ans – pour une vignette délivrée entre le 1 <sup>er</sup> janvier 2023 et le 31 décembre 2023
	50 \$ pour un an – pour une vignette délivrée entre le 1 <sup>er</sup> janvier 2024 et le 31 décembre 2024
Raccordement de services pour un nouveau branchement	500,00 \$ + un dépôt garantie de service : 3 000,00 \$ <sup>2</sup>
Location de répulsif électronique pour animaux	dépôt de 50,00 \$ pour une location d'un mois <sup>4</sup>
Épandage de pesticides lorsqu'autorisé; permis pouvant être demandé pour épandage par entrepreneur enregistré	200,00 \$ <sup>5</sup>
Servitude d'empiétement sur le domaine public	1 500,00 \$ + les frais professionnels
Trottoir à scier seulement (par mètre linéaire)	200,00 \$
Trottoir – réfection complète (par mètre linéaire)	450,00 \$
Bordure à scier seulement (par mètre linéaire)	50,00 \$
Bordure de béton – réfection complète (par mètre linéaire)	150,00 \$
Changement, ajout et retrait d'un numéro civique	1 000,00 \$/adresse
<b>PERMIS DE TOURNAGE DE FILM, D'ÉMISSION TÉLÉVISÉE OU DE TOUT AUTRE TYPE DE MÉDIA</b>	
Catégorie 1 : 0 à 5 véhicules	700,00 \$ / jour / site
Catégorie 2 : 6 à 11 véhicules	1 400,00 \$ / jour / site
Catégorie 3 : 12 véhicules et plus	2 100,00 \$ / jour / site
Production nécessitant la fermeture d'une rue	500,00 \$ / jour

**Note 1 :** Tous les tarifs fixés dans la section de l'urbanisme sont non taxables. Sauf lorsque spécifiquement précisé, ces tarifs sont des frais d'étude et sont non remboursables.

**Note 2 :** Ce dépôt de garantie est remboursable par la Ville au demandeur du certificat après attestation par la Ville à l'effet qu'aucun dommage n'a été causé.

**Note 3 :** Ce permis est renouvelable une seule fois.

**Note 4 :** Ce dépôt est remboursable à la remise de l'appareil.

**Note 5 :** Ce permis ne peut être demandé que par un entrepreneur enregistré. Il est gratuit pour le traitement de l'agrile du frêne.

<b>VI – TRAVAUX PUBLICS</b>	<b>TARIF</b>
<b>6.1 DIVERS</b>	
Asphalte 6 à 8 cm d'épaisseur (par mètre carré)	70,41 \$
Fondation en pierre de 200 mm (par mètre carré)	36,30 \$
Pierre ou poussière de pierre (par mètre carré)	29,31 \$
Fondation de béton (par mètre carré)	306,00 \$
Tourbe (par mètre carré)	15,90 \$
Ouvrir et fermer l'eau à l'emprise (3 heures maximum)	80,00 \$ <sup>1</sup>
Remplir les piscines	400,00 \$ <sup>2</sup>
<b>6.2 TARIFS D'OUTILLAGE OU DE MACHINE AVEC OPÉRATEUR OU CHAUFFEUR (\$ / HEURE)</b>	
Camionnette avec contremaître	70,74 \$ <sup>3</sup>
Camionnette avec journalier	62,63 \$ <sup>3</sup>
Rétrocaveuse	119,80 \$ <sup>3</sup>
Camion nacelle	115,00 \$ <sup>3</sup>
Tracteur agricole parc	97,00 \$ <sup>3</sup>
Camion (jusqu'à 24,999 kg) 6 roues	104,96 \$ <sup>3</sup>
Camion (25,000 kg et plus) 6 roues	109,65 \$ <sup>3</sup>
Camion 10 roues	124,44 \$ <sup>3</sup>
Balai mécanique	189,47 \$ <sup>3</sup>
Camion-citerne	156,16 \$ <sup>3</sup>
Tracteur-trottoir	92,97 \$ <sup>3</sup>
Souffleuse à neige	199,10 \$ <sup>3</sup>
Camion 6 roues avec équipement à neige	120,97 \$ <sup>3</sup>
Camion 10 roues avec équipement à neige	136,07 \$ <sup>3</sup>
Écureur d'égout (2 employés)	226,80 \$ <sup>3</sup>
Écureur d'égout (1 employé)	185,44 \$ <sup>3</sup>
Camion avec déchiqueteuse (2 employés)	192,42 \$ <sup>3</sup>
Camion épandeur	158,20 \$ <sup>3</sup>
Zamboni (surfaceuse à glace sans opérateur / jour)	327,42 \$ <sup>3</sup>
Chariot élévateur	101,49 \$ <sup>3</sup>
Chargeur New Holland voirie	156,67 \$ <sup>3</sup>
<b>6.3 MAIN-D'ŒUVRE (\$ / HEURE)</b>	
Responsable à la foresterie urbaine	90,00 \$
Technicien génie civil	90,00 \$
Ingénieur	115,00 \$
Patron et directeur de projets	150,00 \$
Chauffeur A	42,84 \$ <sup>4</sup>
Chauffeur B, classe 8	41,57 \$ <sup>4</sup>
Journalier	40,29 \$ <sup>4</sup>
Mécanicien	44,12 \$ <sup>4</sup>
Menuisier	44,12 \$ <sup>4</sup>
Opérateur A	44,12 \$ <sup>4</sup>
Opérateur B	42,84 \$ <sup>4</sup>
Opérateur C	41,57 \$ <sup>4</sup>
Planificateur	53,24 \$ <sup>4</sup>
Préposé aqueduc	41,57 \$ <sup>4</sup>
Superviseur	53,24 \$ <sup>4</sup>
Électricien	47,53 \$ <sup>4</sup>

**Note 1 :** Ce tarif est de 180,00 \$ si le service est rendu entre 15 h et 7 h du lundi au vendredi ainsi que le samedi. Il est de 260,00 \$ s'il est rendu le dimanche et les jours fériés.

**Note 2 :** Ce tarif est de 600,00 \$ si le service est rendu entre 15 h et 7 h du lundi au vendredi ainsi que le samedi. Il est de 800,00 \$ s'il est rendu le dimanche et les jours fériés.

**Note 3 :** Les taxes doivent être ajoutées à ce tarif.

**Note 4 :** Les taxes doivent être ajoutées à ce tarif. Ce tarif est majoré à taux et demi entre 15 h et 7 h du lundi au vendredi ainsi que le samedi. Il est majoré à taux double le dimanche et les jours fériés.

<b>VII - ENVIRONNEMENT</b>	<b>TARIF</b>
Vente de bacs bleus de récupération – 2 <sup>e</sup> bac	120,00 \$
Vente d'un bac brun pour la collecte de matières organiques 120 litres	50,00 \$
Vente d'un bac brun pour la collecte de matières organiques 240 litres	70,00 \$
Vente de bac de cuisine pour matières organiques 7 litres	5,00 \$
Vente de récupérateur d'eau de pluie (conditionnel à l'obtention du budget demandé)	30,00 \$
Vente de détecteur à radon	40,00 \$
Vignette interdisant la distribution d'articles publicitaires ou de journaux	2,00 \$
Trousse d'économie d'eau potable – douche téléphonique	15,00 \$
Trousse d'économie d'eau potable – douche à pommeau fixe	10,00 \$
Aérateur pour robinet	2,00 \$



## EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 décembre 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1  
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2  
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3  
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4  
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5  
Liette Michaud, conseillère du district n° 6  
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7  
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(3.2)                    **Adoption - Règlement décrétant des dépenses en immobilisation relatives au programme de réfection routière et un emprunt de 2 500 000\$**

---

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 14 novembre 2022, la conseillère Julie Bourgoin a donné un avis de motion à l'effet que le *Règlement décrétant des dépenses en immobilisation relatives au programme de réfection routière et un emprunt de 2 500 000 \$* serait présenté pour adoption lors d'une séance subséquente de ce conseil et que le projet de règlement a été déposé lors de la même séance.

CONSIDÉRANT QUE l'objet de ce règlement vise le financement, pour une durée de 15 ans, des travaux de réfection des bordures et des trottoirs ainsi que du repavage de rues au montant de 2 500 000 \$.

D'ADOPTER le *Règlement décrétant des dépenses en immobilisation relatives au programme de réfection routière et un emprunt de 2 500 000 \$ (2022-209)*.

---

**RÈGLEMENT DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION RELATIVES AU  
PROGRAMME DE RÉFECTION ROUTIÈRE ET UN EMPRUNT DE 2 500 000 \$**

---

ATTENDU que la ville désire se prévaloir du pouvoir prévu au deuxième paragraphe du deuxième alinéa à l'article 544 de la *Loi sur les cités et villes* ou au deuxième alinéa à l'article 1063 du Code municipal du Québec;

ATTENDU que les travaux du programme de réfection routière sont nécessaires;

ATTENDU que l'avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 14 novembre 2022;

ATTENDU qu'une copie du présent règlement a été déposée lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 14 novembre 2022;

À sa séance ordinaire du 5 décembre 2022, le conseil de la ville de Saint-Lambert décrète ce qui suit :

ARTICLE 1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2. Le conseil est autorisé à effectuer des dépenses en immobilisation relatives au programme de réfection routière pour un montant total de 2 500 000 \$ réparti de la façon suivante :

Description	15 ans	Total
Travaux du programme de réfection routière	2 500 000 \$	2 500 000 \$

ARTICLE 3. Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter un montant de 2 500 000 \$ sur une période de quinze ans.

ARTICLE 4. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la ville, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 5. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 6. Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

---

Pascale Mongrain, mairesse

---

Cassandra COMIN BERGONZI, greffière

**Avis de motion :** 14 novembre 2022  
**Adoption :** 5 décembre 2022  
**Approbation du MAMH :**  
**Entrée en vigueur**

ADOPTION



## EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 décembre 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1  
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2  
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3  
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4  
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5  
Liette Michaud, conseillère du district n° 6  
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7  
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(3.3) **Avis de motion - Règlement d'emprunt pour les travaux de reconstruction d'une partie de l'avenue de Dulwich et une partie de la rue Riverdale au montant de 6 000 000 \$**

---

Le(la) conseiller(ère) \_\_\_\_\_ donne un avis de motion à l'effet que le projet de *Règlement d'emprunt décrétant des dépenses en immobilisation pour les travaux de reconstruction de la partie de l'avenue de Dulwich comprise entre la rue Riverside et le boulevard Desaulniers, ainsi que la partie de la rue de Riverdale comprise entre les avenues de Brixton et de Dulwich au montant de 6 000 000 \$* sera présenté pour adoption lors d'une séance subséquente de ce conseil.

L'objet de ce règlement vise un emprunt et le financement, pour une durée de 25 ans, des travaux de reconstruction de l'avenue de Dulwich, entre la rue Riverside et le boulevard Desaulniers, ainsi que la rue de Riverdale, entre les avenues de Brixton et de Dulwich au montant de 6 000 000 \$.

Le projet de règlement est déposé.

---

**PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION  
POUR LES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE LA PARTIE DE L'AVENUE DE DULWICH  
COMPRISE ENTRE LA RUE RIVERSIDE ET LE BOULEVARD DESAULNIERS AINSI QUE LA  
PARTIE DE LA RUE DE RIVERDALE COMPRISE ENTRE LES AVENUES DE BRIXTON ET DE  
DULWICH AU MONTANT DE 6 000 000 \$**

---

Considérant que l'avis de motion du présent règlement a été dument donné lors de la séance du conseil tenue le \_\_\_\_\_ 2022 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

Le conseil de la Ville de Saint-Lambert décrète ce qui suit :

1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.
2. Le conseil est autorisé à effectuer des travaux de reconstruction sur l'avenue de Dulwich, entre la rue Riverside et le boulevard Desaulniers, ainsi que sur la rue de Riverdale, entre les avenues de Brixton et de Dulwich, ayant pour objet le renouvellement des réseaux d'eau potable, d'égout et des chaussées, tel qu'il appert de l'estimation détaillée et selon les plans et devis (portant les numéros 23GN01-PP-A1-A, 23GN01-PP-A2-A, 23GN01-PP-A3-A, 23GN01-PP-A4-A, 23GN01-PL-B5-A) préparée par Simon Bédard-Goulet, ing., en date du 22 novembre 2022, incluant les frais, les taxes nettes et les imprévus, lesquels font respectivement partie intégrante du présent règlement comme annexes « A », « B », « C », « D », « E » et « F ».
3. Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 6 000 000 \$ pour les fins du présent règlement.
4. Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 6 000 000 \$ sur une période de 25 ans.
5. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.
6. S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.
7. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

8. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

---

Pascale MONGRAIN, mairesse

---

Cassandra COMIN BERGONZI, greffière

## Annexe A

Cette annexe est constituée de l'estimation détaillée préparée par Simon Bédard-Goulet, ing, le 22 novembre 2022.

PROJET



**RECONSTRUCTION D'UNE PARTIE DE L'AV. DE DULWICH (RIVERSIDE À DESAULNIERS)  
ET DE LA RUE RIVERDALE (DULWICH À BRIXTON)  
ESTIMATION POUR RÈGLEMENT D'EMPRUNT**

Contrat no.: 23GN01  
22 nov. 2022

ART.	DESCRIPTION	UNITÉ	QUANTITÉ APPROX. (A)	PRIX UNITAIRE (B)	MONTANT TOTAL (AxB)
<b>A - AV. DE DULWICH DE RIVERSIDE À DESAULNIERS</b>		<b>770 m long.</b>		<b>7000 m.ca.</b>	
<b>0</b>	<b>Généralité</b>				
0.1	Enlèvement des structures existantes	global	1	63 750,00 \$	63 750,00 \$
0.2	Enlèvement du pavage existant	m.ca.	7150	4,50 \$	32 175,00 \$
0.3	Abandon de conduites	global	1	12 500,00 \$	12 500,00 \$
0.4	Excavation de roc	m.ca.	2800	70,00 \$	196 000,00 \$
	<b>Total - Article 0</b>				<b>304 425,00 \$</b>
<b>1</b>	<b>Aqueduc</b>				
1.1	Réseau d'alimentation temporaire en eau potable	global	1	60 000,00 \$	60 000,00 \$
1.2	Conduites d'eau potable en PVC DR-18				
1.2.1	• 200 mm de diamètre	m.lin.	830	350,00 \$	290 500,00 \$
1.3	Vanne incluant bouche à clé				
1.3.1	• 200 mm de diamètre	unité	8	2 600,00 \$	20 800,00 \$
1.4	Raccordement à une conduite d'eau potable existante	unité	5	3 000,00 \$	15 000,00 \$
1.5	Branchement d'eau potable :				
1.5.1	• 19 mm de diamètre	unité	50	1 300,00 \$	65 000,00 \$
1.5.2	• 25 mm de diamètre	unité	2	1 400,00 \$	2 800,00 \$
1.5.3	• 50 mm de diamètre	unité	1	2 500,00 \$	2 500,00 \$
1.6	Tête ajustable pour bouche à clé	unité	3	800,00 \$	2 400,00 \$
1.7	Poteau d'incendie	unité	4	10 000,00 \$	40 000,00 \$
1.8	Nettoyage, essai d'étanchéité et désinfection	global	1	2 000,00 \$	2 000,00 \$
	<b>Total - Article 1</b>				<b>501 000,00 \$</b>
<b>2</b>	<b>Égout sanitaire</b>				
2.1	Conduites d'égout :				
2.1.1	• 300 mm de diamètre en PVC DR-35	m.lin.	470	350,00 \$	164 500,00 \$
2.1.2	• 375 mm de diamètre en PVC DR-35	m.lin.	355	370,00 \$	131 350,00 \$
2.2	Regards d'égout préfabriqués en béton armé M-1200 FLEX-LOK 200	unité	10	7 500,00 \$	75 000,00 \$
2.3	Raccordement de l'égout proposé à l'égout existant	unité	5	4 000,00 \$	20 000,00 \$
2.4	Branchement d'égout en PVC DR-28 150 mm de diamètre, noir	unité	53	2 000,00 \$	106 000,00 \$
2.5	Nettoyage, essai d'étanchéité, inspection télévisée et passage du gabarit à la réception provisoire des travaux	m.lin.	825	12,00 \$	9 900,00 \$
2.6	Nettoyage et inspection télévisée à la réception définitive des travaux	m.lin.	825	11,00 \$	9 075,00 \$
	<b>Total - Article 2</b>				<b>515 825,00 \$</b>
<b>3</b>	<b>Égout pluvial</b>				
3.1	Conduites d'égout pluvial / combiné				
3.1.1	• 525 mm de diamètre en TBA Cl.4	m.lin.	130	360,00 \$	46 800,00 \$
3.1.2	• 600 mm de diamètre en TBA Cl.4	m.lin.	120	420,00 \$	50 400,00 \$
3.1.3	• 675 mm de diamètre en TBA Cl.4	m.lin.	245	470,00 \$	115 150,00 \$
3.1.4	• 750 mm de diamètre en TBA Cl.4	m.lin.	120	550,00 \$	66 000,00 \$
3.1.5	• 1050 mm de diamètre en TBA Cl.4	m.lin.	225	800,00 \$	180 000,00 \$
3.2	Regards d'égout préfabriqués en béton armé				
3.2.1	• M-1200 FLEX-LOK 200	unité	7	7 500,00 \$	52 500,00 \$
3.2.2	• M-1600 FLEX-LOK 00	unité	3	9 000,00 \$	27 000,00 \$
3.2.3	• MR-1050 B FLEX-LOK 100	unité	3	11 000,00 \$	33 000,00 \$
3.3	Raccordement de l'égout proposé à l'égout existant	unité	5	4 000,00 \$	20 000,00 \$
3.4	Branchement d'égout en PVC DR-28 150 mm de diamètre, blanc	unité	52	1 700,00 \$	88 400,00 \$
3.5	Drain de rive perforé 100 mm de diamètre incluant la pierre nette et le géotextile	m.lin.	1540	40,00 \$	61 600,00 \$
3.6	Puisard préfabriqué en béton armé circulaire en chaussée	unité	50	4 500,00 \$	225 000,00 \$
3.7	Tête ajustable pour puisard	unité	3	1 900,00 \$	5 700,00 \$



**RECONSTRUCTION D'UNE PARTIE DE L'AV. DE DULWICH (RIVERSIDE À DESAULNIERS)  
ET DE LA RUE RIVERDALE (DULWICH À BRIXTON)  
ESTIMATION POUR RÈGLEMENT D'EMPRUNT**

Contrat no.: 23GN01  
22 nov. 2022

ART.	DESCRIPTION	UNITÉ	QUANTITÉ APPROX. (A)	PRIX UNITAIRE (B)	MONTANT TOTAL (AxB)
3.8	Nettoyage, essai d'étanchéité, inspection télévisée et passage du gabarit à la réception provisoire des travaux	m.lin.	840	12,00 \$	10 080,00 \$
3.9	Nettoyage et inspection télévisée à la réception définitive des travaux	m.lin.	840	11,00 \$	9 240,00 \$
	<b>Total - Article 3</b>				<b>990 870,00 \$</b>
<b>4</b>	<b>Chaussée</b>				
4.1	Excavation et mise en forme de l'infrastructure	m.ca.	6800	52,00 \$	353 600,00 \$
4.2	Membrane géotextile, modèle 7609 de TEXEL	m.ca.	6800	2,00 \$	13 600,00 \$
4.3	Sous-fondation: Pulvérisat, 300mm ép.	m.ca.	6800	12,00 \$	81 600,00 \$
4.4	Fondation inférieure: MG-56, 400mm ép.	m.ca.	6800	25,00 \$	170 000,00 \$
4.5	Fondation supérieure: pierre concassée MG-20, 250mm ép.	m.ca.	6800	20,00 \$	136 000,00 \$
4.6	Revêtement bitumineux:				
4.6.1	• Couche de base, type ESG-14, PG 58S-28, 60mm ép. (pose en 2023)	m.ca.	6800	35,00 \$	238 000,00 \$
4.6.2	• Couche de roulement, type ESG-10, PG 58S-28, 40mm ép. (pose en 2024)	m.ca.	7000	23,00 \$	161 000,00 \$
4.7	Panneaux de signalisation :				0,00 \$
4.7.1	• Panneau d'arrêt (P-10) 600 x 600	unité	10	60,00 \$	600,00 \$
4.7.3	• Pannonceau d'arrêt sur 3 directions (P-10-P-2) 600 x 600	unité	3	60,00 \$	180,00 \$
4.8	Poteau de signalisation et installation de panneaux de signalisation	unité	2	150,00 \$	300,00 \$
4.9	Installation de signalisation sur lampadaire	unité	2	100,00 \$	200,00 \$
	<b>Total - Article 4</b>				<b>1 155 080,00 \$</b>
<b>5</b>	<b>Ouvrages en béton et autres ouvrages</b>				
5.1	Trottoir de béton et dalle de béton :				
5.1.1	• Trottoir monolithique de 1,5m de large dans travaux	m.lin.	1710	280,00 \$	478 800,00 \$
5.2	Plaques podotactiles en fonte, fini naturel	m.ca.	9	1 000,00 \$	9 000,00 \$
	<b>Total - Article 5</b>				<b>487 800,00 \$</b>
<b>6</b>	<b>Éclairage de rue</b>				
6.1	Base de béton	unité	1	2 000,00 \$	2 000,00 \$
	<b>Total - Article 6</b>				<b>2 000,00 \$</b>
<b>SOUS-TOTAL - VOLET A - AV. DE DULWICH DE RIVERSIDE À DESAULNIERS</b>					<b>3 957 000 \$</b>



RECONSTRUCTION D'UNE PARTIE DE L'AV. DE DULWICH (RIVERSIDE À DESAULNIERS)  
ET DE LA RUE RIVERDALE (DULWICH À BRIXTON)  
ESTIMATION POUR RÈGLEMENT D'EMPRUNT

Contrat no.: 23GN01  
22 nov. 2022

ART.	DESCRIPTION	UNITÉ	QUANTITÉ APPROX. (A)	PRIX UNITAIRE (B)	MONTANT TOTAL (AxB)
<b>B - RUE RIVERDALE DE BRIXTON À DULWICH</b>			<b>80 m long.</b>		<b>600 m.ca.</b>
<b>0</b>	<b>Généralité</b>				
0.1	Enlèvement des structures existantes	global	1	10 214,00 \$	10 214,00 \$
0.2	Enlèvement du pavage existant	m.ca.	600	4,50 \$	2 700,00 \$
0.3	Abandon de diverses conduites	global	1	8 000,00 \$	8 000,00 \$
	<i>Total - Article 0</i>				<b>20 914,00 \$</b>
<b>1</b>	<b>Égout pluvial</b>				
1.1	Conduites d'égout pluvial				
1.1.1	• 375 mm de diamètre en PVC DR-35	m.lin.	12	370,00 \$	4 440,00 \$
1.2	Regard-puisard préfabriqué en béton armé	unité	1	7 500,00 \$	7 500,00 \$
1.3	Raccordement de l'égout proposé à l'égout existant	unité	2	4 000,00 \$	8 000,00 \$
1.5	Drain de rive perforé 100 mm de diamètre incluant la pierre nette et le géotextile	m.lin.	130	40,00 \$	5 200,00 \$
1.5	Puisard préfabriqué en béton armé circulaire en chaussée	unité	1	4 300,00 \$	4 300,00 \$
1.6	Nettoyage, essai d'étanchéité, inspection télévisée et passage du gabarit à la réception provisoire des travaux	m.lin.	12	12,00 \$	144,00 \$
1.7	Nettoyage et inspection télévisée à la réception définitive des travaux	m.lin.	12	11,00 \$	132,00 \$
	<i>Total - Article 3</i>				<b>29 716,00 \$</b>
<b>2</b>	<b>Chaussée</b>				
2.1	Excavation et mise en forme de l'infrastructure	m.ca.	600	52,00 \$	31 200,00 \$
2.2	Membrane géotextile, modèle 7609 de TEXEL	m.ca.	600	2,00 \$	1 200,00 \$
2.3	Sous-fondation: Pulvérisat, 300mm ép.	m.ca.	600	12,00 \$	7 200,00 \$
2.4	Fondation inférieure: MG-56, 300mm ép.	m.ca.	600	25,00 \$	15 000,00 \$
2.5	Fondation supérieure: pierre concassée MG-20, 250mm ép.	m.ca.	600	20,00 \$	12 000,00 \$
2.6	Revêtement bitumineux:				
2.6.1	• Couche de base, type ESG-14, PG 58S-28, 60mm ép. (pose en 2023)	m.ca.	600	33,00 \$	19 800,00 \$
2.6.2	• Couche de roulement, type ESG-10, PG 58S-28, 40mm ép. (pose en 2024)	m.ca.	650	23,00 \$	14 950,00 \$
2.7	Panneaux de signalisation :				0,00 \$
2.7.1	• Panneau d'arrêt (P-10) 600 x 600	unité	4	60,00 \$	240,00 \$
2.7.2	• Pannonceau d'arrêt sur 3 directions (P-10-P-2) 600 x 600	unité	3	60,00 \$	180,00 \$
2.8	Poteau de signalisation et installation de panneaux de signalisation	unité	6	150,00 \$	900,00 \$
2.9	Installation de signalisation sur lampadaire	unité	2	100,00 \$	200,00 \$
	<i>Total - Article 4</i>				<b>102 870,00 \$</b>
<b>3</b>	<b>Ouvrages en béton et autres ouvrages</b>				
3.1	Trottoir de béton et dalle de béton :				
3.1.1	• Trottoir monolithique de 1,5m de large dans travaux	m.lin.	150	270,00 \$	40 500,00 \$
3.2	Plaques podotactiles en fonte, fini naturel	m.ca.	3,0	1 000,00 \$	3 000,00 \$
	<i>Total - Article 5</i>				<b>43 500,00 \$</b>
<b>SOUS-TOTAL - VOLET B - RUE RIVERDALE DE BRIXTON À DULWICH</b>					<b>197 000 \$</b>



**RECONSTRUCTION D'UNE PARTIE DE L'AV. DE DULWICH (RIVERSIDE À DESAULNIERS)  
ET DE LA RUE RIVERDALE (DULWICH À BRIXTON)  
ESTIMATION POUR RÈGLEMENT D'EMPRUNT**

Contrat no.: 23GN01  
22 nov. 2022

ART.	DESCRIPTION	UNITÉ	QUANTITÉ APPROX. (A)	PRIX UNITAIRE (B)	MONTANT TOTAL (AxB)
<b>C - RUE SMILEY DE BRIXTON À DULWICH</b>		<b>12 m long.</b>		<b>20 m.ca.</b>	
<b>0</b>	<b>Généralité</b>				
0.1	Enlèvement des structures existantes	global	1	6 368,00 \$	6 368,00 \$
0.2	Abandon de diverses conduites	global	1	8 000,00 \$	8 000,00 \$
	<b>Total - Article 0</b>				<b>14 368,00 \$</b>
<b>1</b>	<b>Égout sanitaire</b>				
1.	Conduites d'égout :				
1.1.1	• 375 mm de diamètre en PVC DR-35	m.lin.	12	370,00 \$	4 440,00 \$
1.2	Regards d'égout préfabriqués en béton armé M-1200 FLEX-LOK 200	unité	1	7 500,00 \$	7 500,00 \$
1.3	Raccordement de l'égout proposé à l'égout existant	unité	1	4 000,00 \$	4 000,00 \$
1.4	Nettoyage, essai d'étanchéité, inspection télévisée et passage du gabarit à la réception provisoire des travaux	m.lin.	12	12,00 \$	144,00 \$
1.5	Nettoyage et inspection télévisée à la réception définitive des travaux	m.lin.	12	11,00 \$	132,00 \$
	<b>Total - Article 1</b>				<b>16 216,00 \$</b>
<b>2</b>	<b>Égout pluvial</b>				
2.1	Conduites d'égout pluvial / combiné				
2.1.1	• 600 mm de diamètre en TBA Cl.4	m.lin.	12	420,00 \$	5 040,00 \$
2.2	Regards d'égout préfabriqués en béton armé				
2.2.1	• M-1200 FLEX-LOK 100	unité	1	7 500,00 \$	7 500,00 \$
2.3	Raccordement de l'égout proposé à l'égout existant	unité	1	4 000,00 \$	4 000,00 \$
2.4	Puisard préfabriqué en béton armé circulaire en chaussée	unité	2	4 300,00 \$	8 600,00 \$
2.5	Nettoyage, essai d'étanchéité, inspection télévisée et passage du gabarit à la réception provisoire des travaux	m.lin.	12	12,00 \$	144,00 \$
2.6	Nettoyage et inspection télévisée à la réception définitive des travaux	m.lin.	12	11,00 \$	132,00 \$
	<b>Total - Article 2</b>				<b>25 416,00 \$</b>
<b>3</b>	<b>Chaussée</b>				
3.1	Reconstruction structure chaussée suite aux divers abandons (600 mm MG-20) et pavage couche unique (ESG-14 90 mm PG58S-28)	global	1	4 000,00 \$	4 000,00 \$
	<b>Total - Article 3</b>				<b>4 000,00 \$</b>
<b>SOUS-TOTAL - VOLET C - RUE SMILEY DE BRIXTON À DULWICH</b>					<b>60 000 \$</b>



**RECONSTRUCTION D'UNE PARTIE DE L'AV. DE DULWICH (RIVERSIDE À DESAULNIERS)  
ET DE LA RUE RIVERDALE (DULWICH À BRIXTON)  
ESTIMATION POUR RÈGLEMENT D'EMPRUNT**

Contrat no.: 23GN01  
22 nov. 2022

ART.	DESCRIPTION	UNITÉ	QUANTITÉ APPROX. (A)	PRIX UNITAIRE (B)	MONTANT TOTAL (AxB)
<b>C - ITEMS COMMUNS</b>					
<b>1</b>	<b>Généralité</b>				
1.1	Balai mécanique / Camion-citerne	global	1	20 000,00 \$	20 000,00 \$
1.2	Arpentage (relevés fins)	global	1	6 000,00 \$	6 000,00 \$
	<b>Total - Article 1</b>				<b>26 000,00 \$</b>
<b>2</b>	<b>Gestion de la circulation</b>				
2.1	Signalisation des travaux (incluant clôture Oméga, signalisation, etc.)	global	1	40 000,00 \$	40 000,00 \$
2.2	Panneaux spéciaux	m.ca.	10	250,00 \$	2 500,00 \$
	<b>Total - Article 2</b>				<b>42 500,00 \$</b>
<b>3</b>	<b>Réfections d'ouvrages supplémentaires et/ou à la demande de la Ville</b>				
3.1	Abat-poussière	litre	8000	0,50 \$	4 000,00 \$
3.2	Remblai sans retrait	m.cu.	20	130,00 \$	2 600,00 \$
3.3	Prolongement de branchement ou déviation :				
3.3.1	• Aqueduc	m.lin	30	160,00 \$	4 800,00 \$
3.3.2	• Égout sanitaire	m.lin	30	160,00 \$	4 800,00 \$
3.3.3	• Égout pluvial	m.lin	25	160,00 \$	4 000,00 \$
3.4	Isolant rigide	m.ca.	30	25,00 \$	750,00 \$
3.5	Travaux de plomberie sur autorisation du représentant de la ville	heure	16	150,00 \$	2 400,00 \$
3.6	Entrée en enrobé bitumineux EB-10C, PG 58S-28, 50mm d'ép. min.	m.ca.	100	90,00 \$	9 000,00 \$
3.7	Trottoir d'accès en pierres	m.ca.	10	130,00 \$	1 300,00 \$
3.8	Bordure en béton privée coulé sur place	m.lin.	10	175,00 \$	1 750,00 \$
3.9	Bordure en béton privée préfabriquée	m.lin.	10	75,00 \$	750,00 \$
3.10	Construction de marches en béton	m.lin.	5	520,00 \$	2 600,00 \$
3.11	Dalle de béton	m.ca.	20	200,00 \$	4 000,00 \$
3.12	Surface en pavé-uni	m.ca.	50	160,00 \$	8 000,00 \$
3.13	Gazon en plaque incluant la terre végétale	m.ca.	150	18,00 \$	2 700,00 \$
3.14	Réfection du système d'irrigation (gicleurs)	heure	50	175,00 \$	8 750,00 \$
3.15	Aménagement paysager à enlever et à reconstruire	heure	40	300,00 \$	12 000,00 \$
3.16	Élagage des branches d'arbres	heure	35	160,00 \$	5 600,00 \$
3.17	Précoupage de racines d'arbres	heure	20	140,00 \$	2 800,00 \$
3.18	Hydro-excavation	heure	15	240,00 \$	3 600,00 \$
3.19	Haie à enlever et à réinstaller	m.lin.	30	120,00 \$	3 600,00 \$
3.20	Arbuste à enlever et à réinstaller	unité	10	70,00 \$	700,00 \$
3.21	Arbres à transplanter	unité	10	600,00 \$	6 000,00 \$
3.22	Arbres à enlever et à essoucher	unité	10	900,00 \$	9 000,00 \$
3.23	Plantation d'un arbre au choix de la ville	unité	60	750,00 \$	45 000,00 \$
	<b>Total - Article 3</b>				<b>150 500,00 \$</b>
<b>4</b>	<b>Gestion des sols contaminés et matières résiduelles</b>				
4.1	Chargement, transport et disposition des sols contaminés dans la plage B-C, Hydrocarbures	t.m.	1000	45,00 \$	45 000,00 \$
	<b>Total - Article 4</b>				<b>45 000,00 \$</b>
<b>SOUS-TOTAL - VOLET C - ITEMS COMMUNS</b>					<b>264 000 \$</b>
<b>GRAND TOTAL - TRAVAUX</b>					<b>4 478 000 \$</b>



RECONSTRUCTION D'UNE PARTIE DE L'AV. DE DULWICH (RIVERSIDE À DESAULNIERS)  
ET DE LA RUE RIVERDALE (DULWICH À BRIXTON)  
ESTIMATION POUR RÈGLEMENT D'EMPRUNT

Contrat no.: 23GN01  
22 nov. 2022

ART.	DESCRIPTION	UNITÉ	QUANTITÉ APPROX. (A)	PRIX UNITAIRE (B)	MONTANT TOTAL (AxB)
<b>SOUS-TOTAL - TRAVAUX VOLETS A, B &amp; C - Dulwich &amp; Riverdale</b>					<b>4 478 000 \$</b>
<b>AUTRES DÉPENSES RELIÉS AU PROJET</b>					
<b>CONTINGENCES</b>					
	Selon la directive sur l'incorporation de contingences en matière de contrats de construction	global	5%		223 900 \$
<b>SOUS-TOTAL - TRAVAUX &amp; CONTINGENCES</b>					<b>4 701 900 \$</b>
<b>HONORAIRES PROFESSIONNELS</b>			<b>1,3946625</b>		
	Frais relatifs à Traces Québec - Attestra (2\$/ tm)	global	1		35 000 \$
	Honoraires de laboratoire pour le contrôle des matériaux et environnemental	global	4%		188 076 \$
	Honoraires pour ingénierie (conception et surveillance)	global	11%		517 209 \$
<b>SOUS-TOTAL - TRAVAUX, CONTINGENCES &amp; HONORAIRES PROFESSIONNELS</b>					<b>5 442 185 \$</b>
<b>TAXES</b>					
	T.P.S. (5%)	global	0%		0 \$
	T.V.Q. (9,975%)	global	4,9875%		271 429 \$
<b>SOUS-TOTAL - TRAVAUX TAXES NETTES</b>					<b>5 713 614 \$</b>
<b>FRAIS INCIDENTS</b>					
	Frais administratifs, frais d'emprunt, intérêts sur emprunts temporaires et autres coûts de même nature	global	5%	du montant net ristourne	286 386 \$
<b>COÛT TOTAL DU PROJET - TAXES NETTES</b>					<b>6 000 000,00 \$</b>

Préparé par:

Révisé par:

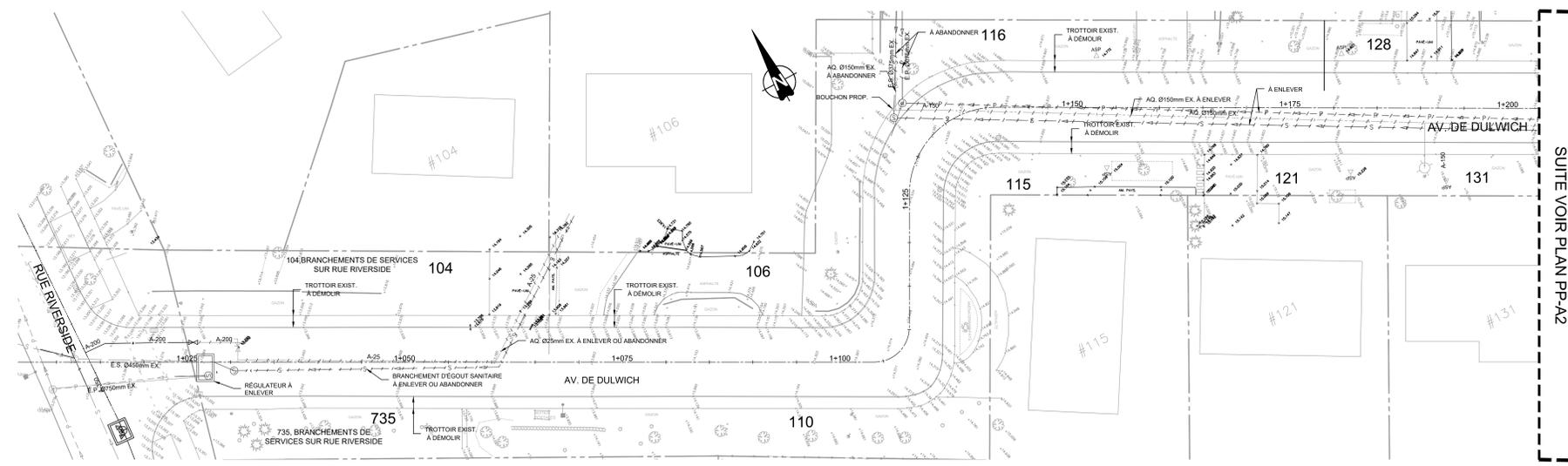
Simon Bédard-Goulet ing. OIQ no. 5005623  
Chef de division - Plans & Conception - Génie

Nicolas Beaudoin, ing. no. OIQ 5078922  
Chef de division - Réalisation de travaux - Génie

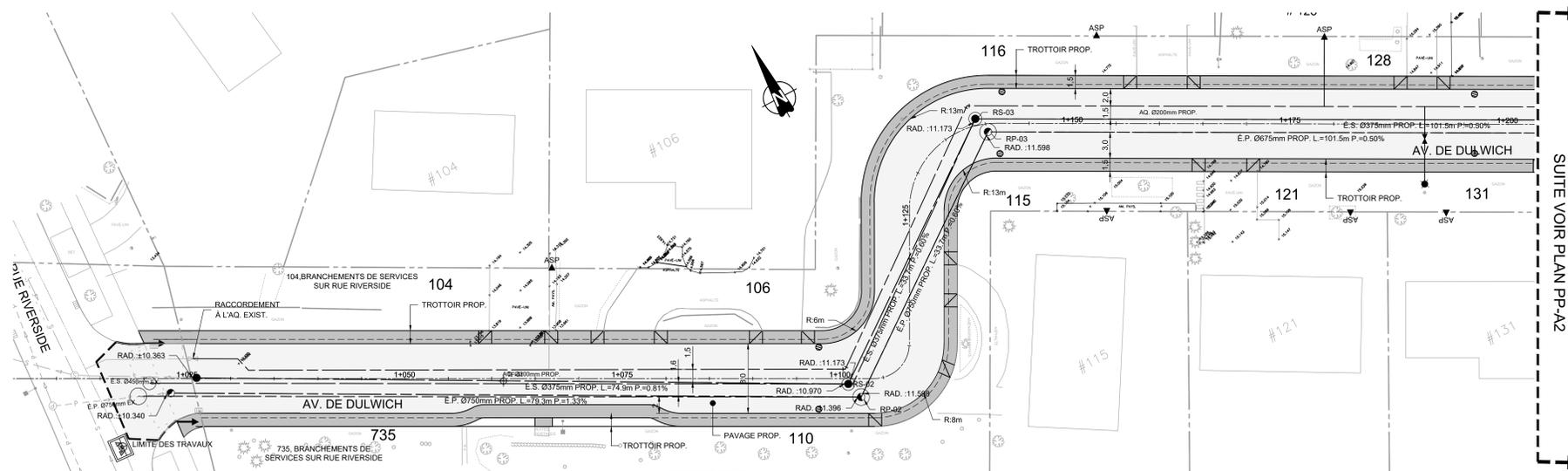
## **Annexe B**

Cette annexe est constituée du plan 23GN01-PP-A1-A préparé par Simon Bédard-Goulet, ing., le 22 novembre 2022.

PROJET



VUE EN PLAN - CONDITIONS EXISTANTES ET DÉMOLITION



VUE EN PLAN - PROPOSÉ

EXISTANT	LÉGENDE	PROPOSÉ
	POTEAU ÉLECTRIQUE	
	POTEAU ÉL. TÉLÉPHONE TRANSFO	
	POTEAU ÉLECTRIQUE TÉLÉPHONE LAMPADAIRE	
	POTEAU ÉLECTRIQUE TÉLÉPHONE LAMPADAIRE ET TRANSFO	
	LAMPADAIRE	
	HAUBAN	
	PETIT PANNEAU DE SIGNALISATION	
	REGARD PLUVIAL	
	REGARD COMBINÉ / UNITAIRE	
	REGARD SANITAIRE	
	PUISSARD CIRCULAIRE	
	BRANCHEMENT DE SERVICE	
	POTEAU D'INCENDIE	
	BOUCHON	
	VANNE	
	ÉGOUT COMBINÉ / UNITAIRE	
	ÉGOUT PLUVIAL	
	CONDUITE D'EAU FROID	
	DRAIN DE RIVE	
	HAUT TALUS	
	BAS TALUS	
	CLÔTURE	
	ZONE AMÉNAGÉE	
	HAIE	
	LIGNE D'EMPRISE	
	REPÈRE CLOU	
	POINT RELÈVE	
	CONDUIT SOUS-TERRAIN BELL CANADA	
	CONDUIT SOUS-TERRAIN HYDRO-QUÉBEC	
	CONDUIT ÉLECTRICITÉ	
	CONDUITE À ABANDONNER / ENLEVER	
	FORAGE	
	ROCK	
	LIGNE DE BRISURE	
	ARBUSTES	
	ARBRE FEUILLU	
	CONIFÈRE	

PLAN CLÉ										
<table border="1"> <thead> <tr> <th>EM.</th> <th>DESCRIPTION</th> <th>APPR.</th> <th>DATE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>A</td> <td>POUR RÉGLEMENT D'EMPRUNT</td> <td>S.B.G.</td> <td>22-11-2022</td> </tr> </tbody> </table>			EM.	DESCRIPTION	APPR.	DATE	A	POUR RÉGLEMENT D'EMPRUNT	S.B.G.	22-11-2022
EM.	DESCRIPTION	APPR.	DATE							
A	POUR RÉGLEMENT D'EMPRUNT	S.B.G.	22-11-2022							



**VILLE DE SAINT-LAMBERT**  
 DIVISION DU GÉNIE  
 35, avenue Fort, Saint-Lambert (Québec) J4P 3S9  
 Téléphone: (450) 466-3094 Télécopieur: (450) 923-6525  
 genie@ville-saint-lambert.ca

RÉFÉRENCES

PROJET:  
**RECONSTRUCTION D'UNE PARTIE DE L'AV. DE DULWICH (RIVERSIDE À DESAULNIERS) ET DE LA RUE RIVERDALE (BRIXTON À DULWICH)**

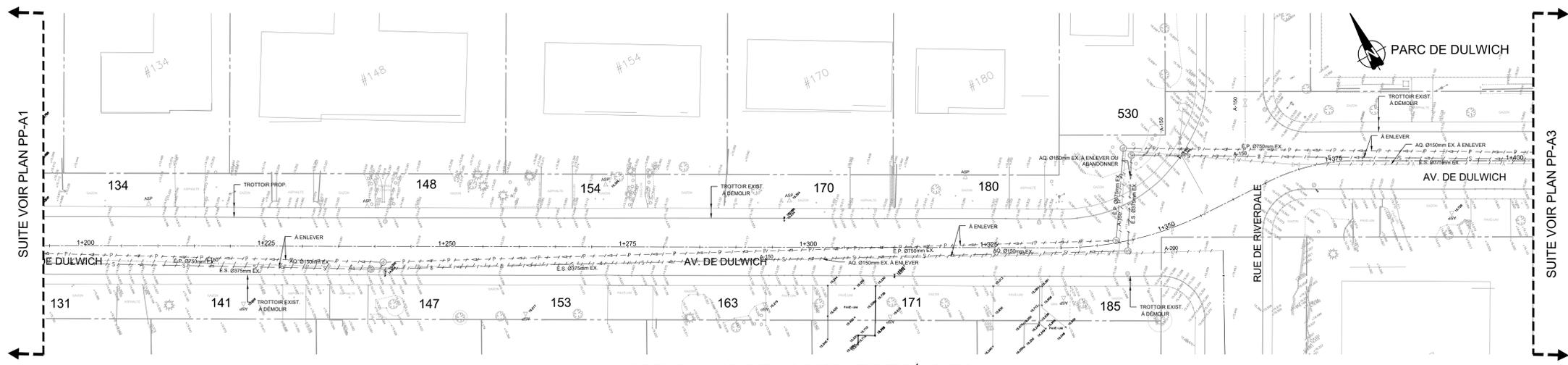
TITRE:  
**VUE EN PLAN ET EN PROFIL AV. DE DULWICH CH: 1+000 À 1+200**

DESSINÉ: Gunter Tapia Tech.	ÉCHELLE: HOR: 1/250 VERT: 1/25
CONÇU: Simon BÉDARD-GOULET, ing.	FEUILLET: 1 DE 6
VÉRIFIÉ: Nicolas BEAUDOIN, ing.	DATE: 2022-06-09
CONTRAT NO: 23GN01	DESSIN NO: PP-A1
EM: A	

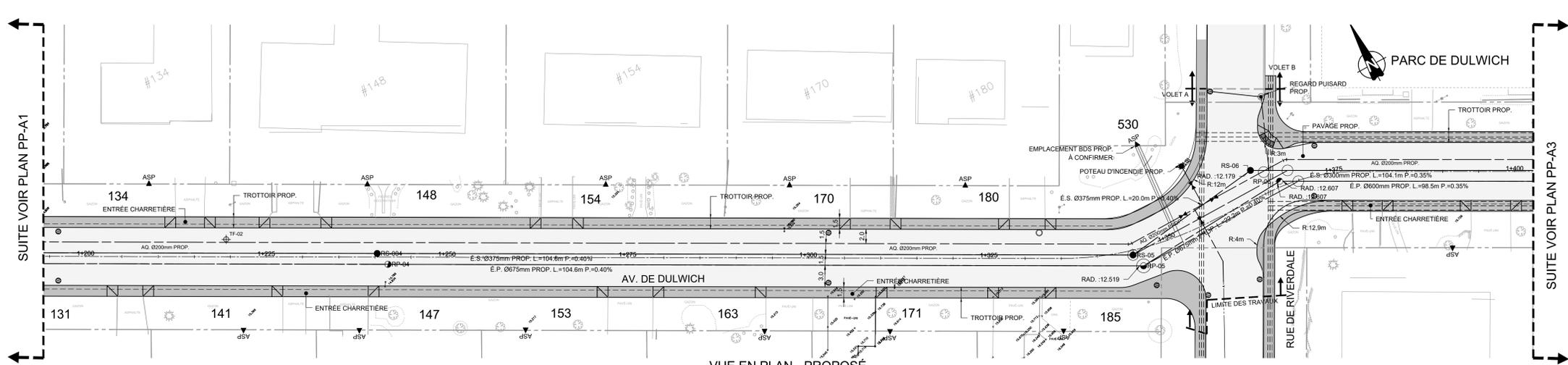
## **Annexe C**

Cette annexe est constituée du plan 23GN01-PP-A2-A préparé par Simon Bédard-Goulet, ing., le 22 novembre 2022.

PROJET



VUE EN PLAN - CONDITIONS EXISTANTES ET DÉMOLITION



VUE EN PLAN - PROPOSÉ

EXISTANT	LÉGENDE	PROPOSÉ
	POTEAU ÉLECTRIQUE	
	POTEAU ÉL. TÉLÉPHONE TRANSFO	
	POTEAU ÉLECTRIQUE TÉLÉPHONE LAMPADAIRE	
	POTEAU ÉLECTRIQUE TÉLÉPHONE LAMPADAIRE ET TRANSFO	
	LAMPADAIRE	
	HAUBAN	
	PETIT PANNEAU DE SIGNALISATION	
	REGARD PLUVIAL	
	REGARD COMBINÉ / UNITAIRE	
	REGARD SANITAIRE	
	PUISARD CIRCULAIRE	
	BRANCHEMENT DE SERVICE	
	POTEAU D'INCENDIE	
	BOUCHON	
	VANNE	
	ÉGOUT COMBINÉ / UNITAIRE	
	ÉGOUT DOMESTIQUE / SANITAIRE	
	ÉGOUT PLUVIAL	
	CONDUITE D'AQUÉDUC	
	DRAIN DE RIVE	
	HAUT TALUS	
	BAS TALUS	
	CLOTURE	
	ZONE AMÉNAGÉE	
	HAIE	
	LIGNE D'EMPRISE	
	REPERE CLOU	
	POINT RELIEVE	
	ELEVATION	
	CONDUIT SOUTERRAIN BELL CANADA	
	CONDUIT SOUTERRAIN HYDRO-QUÉBEC	
	CONDUIT ÉLECTRICITÉ	
	CONDUITE À ABANDONNER / ENLEVER	
	FORAGE	
	ROCTN	
	LIGNE DE BRISURE	
	ARBUSTES	
	ARBRE FEUILLU	
	CONIFÈRE	

PLAN CLÉ

ÉMI.	DESCRIPTION	APPR.	DATE
A	POUR RÉGLEMENT D'EMPRUNT	S.B.G.	18-11-2022

SCEAUX

**VILLE DE SAINT-LAMBERT**  
 DIVISION DU GÉNIE  
 35, avenue Fort, Saint-Lambert (Québec) J4P 3S9  
 Téléphone: (450) 466-3094 Télécopieur: (450) 923-6825  
 genie@ville-saint-lambert.ca

RÉFÉRENCES

PROJET:  
**RECONSTRUCTION D'UNE PARTIE DE L'AV. DE DULWICH (DE RIVERSIDE À DESAULNIERS) ET DE LA RUE RIVERDALE (BRIXTON À DULWICH)**

TITRE:  
**VUE EN PLAN ET EN PROFIL AV. DE DULWICH CH: 1+200 À 1+400**

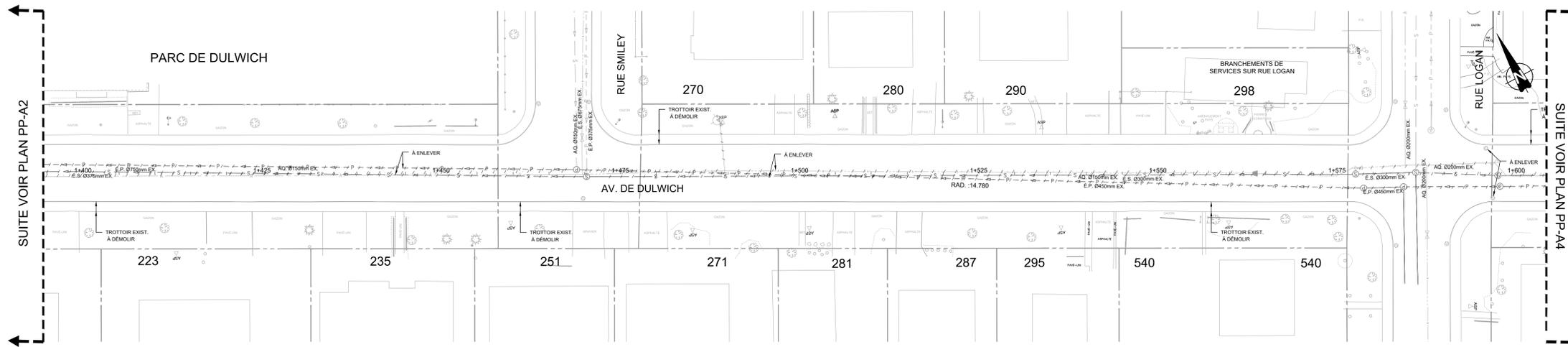
DESSINÉ: Gunter Tapia Tech.	ÉCHELLE: HOR: 1:250 VERT: 1:25
CONÇU: Simon BÉDARD-GOULET, Ing.	FEUILLET: 2 DE 6
VÉRIFIÉ: Nicolas BEAUDOIN, Ing.	DATE: 2022
CONTRAT NO: 23GN01	DESSIN NO: PP-A2

ÉMI. A

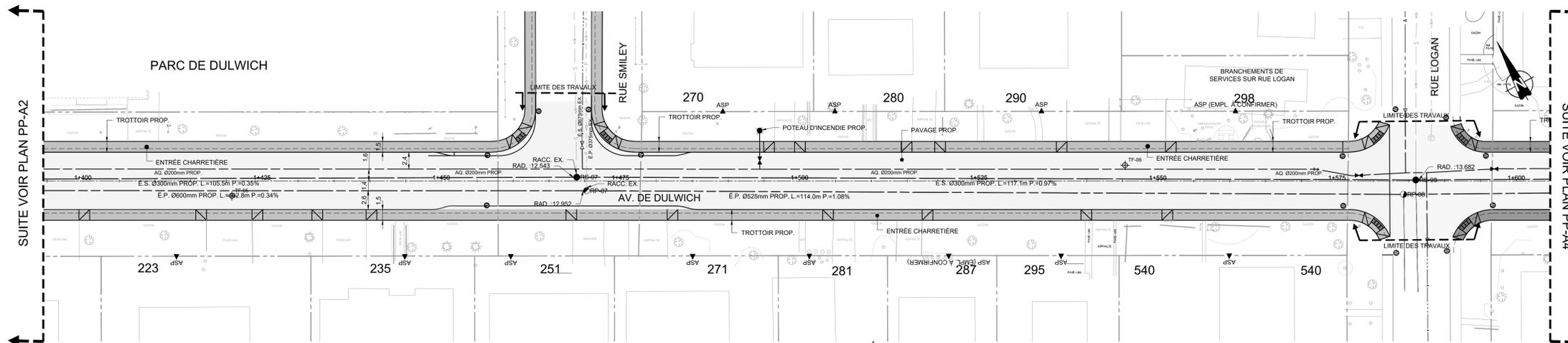
## Annexe D

Cette annexe est constituée du plan 23GN01-PP-A3-A préparé par Simon Bédard-Goulet, ing., le 22 novembre 2022.

PROJET

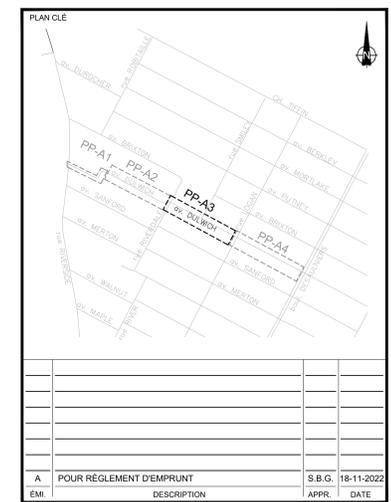


VUE EN PLAN - CONDITIONS EXISTANTES ET DÉMOLITION



VUE EN PLAN - PROPOSÉ

EXISTANT	LÉGENDE	PROPOSÉ
	POTEAU ÉLECTRIQUE	
	POTEAU ÉL. TÉLÉPHONE TRANSFO	
	POTEAU ÉLECTRIQUE TÉLÉPHONE LAMPADAIRE	
	LAMPADAIRE	
	HAUBAN	
	PETIT PANNEAU DE SIGNALISATION	
	REGARD PLUVIAL	
	REGARD COMBINÉ / UNITAIRE	
	PUISSARD CIRCULAIRE	
	BRANCHEMENT DE SERVICE	
	POTEAU D'INCENDIE	
	BOUCHON	
	VANNE	
	ÉGOUT COMBINÉ / UNITAIRE	
	ÉGOUT PLUVIAL	
	CONDUITE D'EAU-CHAUDE	
	DRAIN DE RIVE	
	HAUT TALUS	
	BAS TALUS	
	CLÔTURE	
	ZONE AMÉNAGÉE	
	HAIE	
	LIGNE D'EMPRISE	
	REPÈRE CLOU	
	POINT RELIEF	
	ELEVATION	
	CONDUIT SOUTERRAIN BELL CANADA	
	CONDUIT SOUTERRAIN HYDRO-QUÉBEC	
	CONDUIT ÉLECTRICITÉ	
	CONDUITE À ABANDONNER / ENLEVER	
	FORAGE	
	ROCTIN	
	LIGNE DE BRISURE	
	ARBUSTES	
	ARBRE FEUILLU	
	CONFÈRE	



A	POUR RÉGLEMENT D'EMPRUNT	S.B.G.	18-11-2022
EMI.	DESCRIPTION	APPR.	DATE

**VILLE DE SAINT-LAMBERT**  
 DIVISION DU GÉNIE  
 35, avenue Fort, Saint-Lambert (Québec) J4P 3S9  
 Téléphone: (450) 466-3094 Télécopieur: (450) 923-6825  
 genie@ville-saint-lambert.ca

RÉFÉRENCES

PROJET:  
**RECONSTRUCTION D'UNE PARTIE DE**  
 L'AV. DE DULWICH (RIVERSIDE À DESAULNIERS)  
 ET DE LA RUE RIVERDALE (BRIXTON À DULWICH)

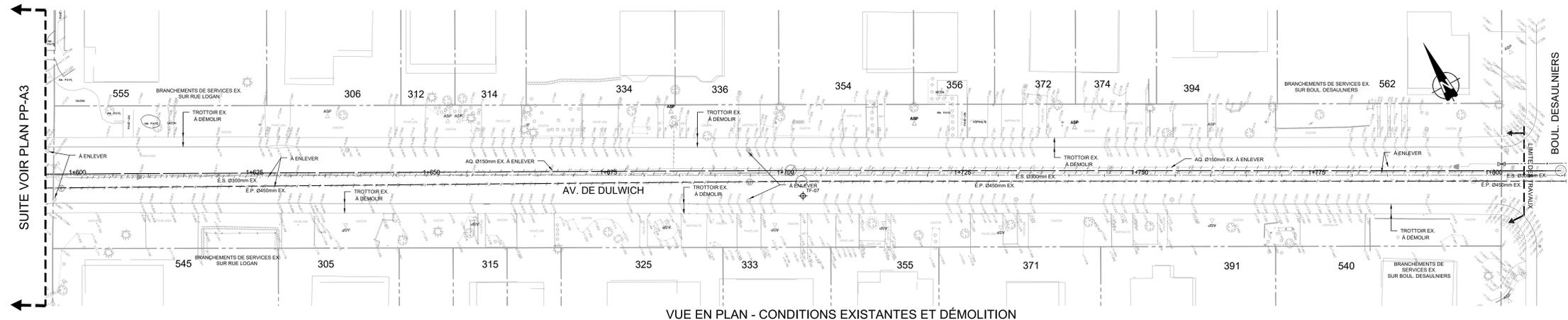
TITRE:  
**VUE EN PLAN ET EN PROFIL**  
 AV. DE DULWICH  
 CH: 1+400 À 1+600

DESSINÉ: Gunter Tapia Tech.	ÉCHELLE: HOR: 1/250 VERT: 1/25
CONÇU: Simon BÉDARD-GOULET, Ing.	FEUILLET: 3 DE 6
VÉRIFIÉ: Nicolas BEAUDOIN, Ing.	DATE: 2022-06-09
CONTRAT NO: 23GN01	DESSIN NO: PP-A3
	EMI: A

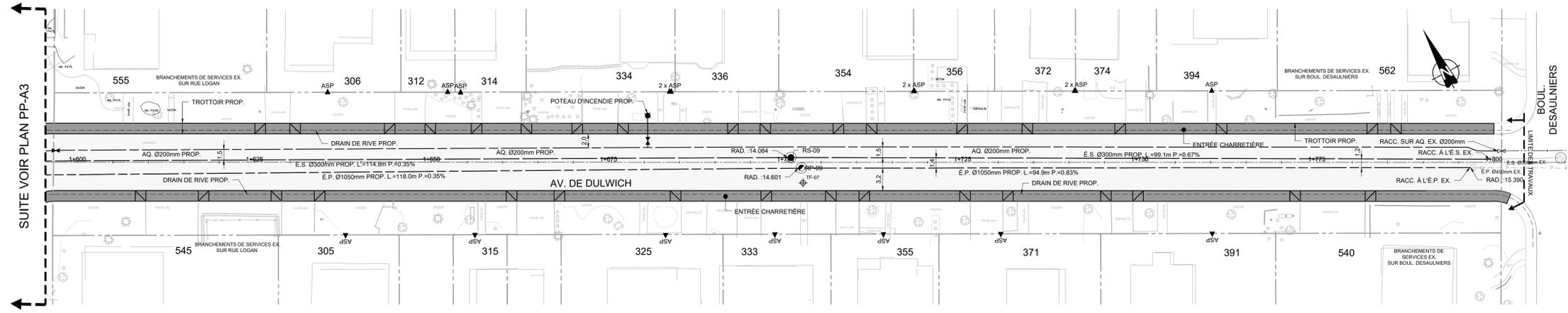
## **Annexe E**

Cette annexe est constituée du plan 23GN01-PP-A4-A préparé par Simon Bédard-Goulet, ing., le 22 novembre 2022.

PROJET



VUE EN PLAN - CONDITIONS EXISTANTES ET DÉMOLITION



VUE EN PLAN - PROPOSÉ

EXISTANT	LEGENDE	PROPOSÉ
	POTEAU ÉLECTRIQUE	
	POTEAU ÉL. TÉLÉPHONE TRANSFO	
	POTEAU ÉLECTRIQUE TÉLÉPHONE LAMPADAIRE	
	POTEAU ÉLECTRIQUE TÉLÉPHONE LAMPADAIRE ET TRANSFO	
	LAMPADAIRE	
	HAUBAN	
	PETIT PANNÉAU DE SIGNALISATION	
	REGARD PLUVIAL	
	REGARD COMBINÉ UNITAIRE	
	REGARD SANITAIRE	
	PUISARD CIRCULAIRE	
	BRANCHEMENT DE SERVICE	
	POTEAU D'INCENDIE	
	BOUCHON	
	VAINE	
	ÉGOUT COMBINÉ / UNITAIRE	
	ÉGOUT DOMESTIQUE / SANITAIRE	
	ÉGOUT PLUVIAL	
	CONDUITE D'AQUÉDUC	
	DRAIN DE RIVE	
	HAUT TALUS	
	BAS TALUS	
	CLÔTURE	
	ZONE AMÉNAGÉE	
	HAIE	
	LIGNE D'EMPRISE	
	REPÈRE CLOU	
	POINT RELIEVE	
	ELEVATION	
	CONDUIT SOUTERRAIN BELL CANADA	
	CONDUIT SOUTERRAIN HYDRO-QUEBEC	
	CONDUIT ÉLECTRICITÉ	
	CONDUITE À ABANDONNER / ENLEVER	
	FORAGE	
	ROC/TN	
	LIGNE DE BRISURE	
	ARBUSTES	
	ARBRE FEUILLU	
	CONFÈRE	

PLAN CLÉ		
SCEAUX		
A	POUR RÉGLEMENT D'EMPRUNT	S.B.G. 18-11-2022
EMI.	DESCRIPTION	APPR. DATE



**VILLE DE SAINT-LAMBERT**  
 DIVISION DU GÉNIE  
 35, avenue Fort, Saint-Lambert (Québec) J4P 3S9  
 Téléphone: (450) 466-3094 Télécopieur: (450) 923-6825  
 genie@ville-saint-lambert.ca

RÉFÉRENCES

PROJET:  
**RECONSTRUCTION D'UNE PARTIE DE**  
 L'AV. DE DULWICH (RIVERSIDE À DESAULNIERS)  
 ET DE LA RUE RIVERDALE (BRIXTON À DULWICH)

TITRE:  
**VUE EN PLAN ET EN PROFIL**  
 AV. DE DULWICH  
 CH: 1+600 À 1+800

DESSINÉ: Gunter Tapia Tech.	ÉCHELLE: HOR: 1/250 VERT: 1/25
CONÇU: Simon BÉDARD-GOULET, Ing.	FEUILLET: 4 DE 6
VÉRIFIÉ: Nicolas BEAUDOIN, Ing.	DATE: 2022-06-09
CONTRAT NO: 23GN01	DESSIN NO: PP-A4
	EMI: A

## Annexe F

Cette annexe est constituée du plan 23GN01-PL-B5-A préparé par Simon Bédard-Goulet, ing., le 22 novembre 2022.

PROJET





## EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 décembre 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1  
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2  
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3  
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4  
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5  
Liette Michaud, conseillère du district n° 6  
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7  
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(4.1)

### **Dépôt de la liste des déboursés et des transactions bancaires**

---

CONSIDÉRANT les articles 82 et 477.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) et le *Règlement en matière de règles de contrôle et de suivi budgétaires et de délégation de pouvoir d'autoriser des dépenses* (2022-207) qui permet à certains fonctionnaires d'autoriser des dépenses et de passer des contrats;

Il est procédé au dépôt de la liste des déboursés et des transactions bancaires dressée par le trésorier, couvrant la période du 1<sup>er</sup> au 20 novembre 2022 pour les sommes respectives de 7 773 871,02 \$ et 598 882,82 \$, lesquelles listes comprennent les dépenses autorisées par un fonctionnaire.

# VILLE DE SAINT-LAMBERT

## REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-11-01 AU 2022-11-20

<b>No paiement:</b>	167785	<b>Date:</b>	2022-11-01	<b>Référence Fourn.:</b>	95651	<b>Nom:</b>	ENTREPRISES BRIXI INC. (LES)	<b>Montant:</b>	3 979,90 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>			<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>		<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-11-01	20221101	LOCATION MENSUELLE DE NOVEMBRE 2022 - BUREAUX DU 6 RUE DESAULNIERS POUR L			Jasmin Savard	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9114)		3 979,90 \$	
<b>No paiement:</b>	167829	<b>Date:</b>	2022-11-01	<b>Référence Fourn.:</b>	95975	<b>Nom:</b>	BETONIK INC	<b>Montant:</b>	2 630,06 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>			<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>		<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-10-31	1140	PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE - REPARATION DU PLANCHER DE LA BIBLIOTHEQUE (DEPOT			Yannick Raymond	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1717)		2 630,06 \$	
<b>No paiement:</b>	167830	<b>Date:</b>	2022-11-15	<b>Référence Fourn.:</b>	50148	<b>Nom:</b>	VILLE DE LONGUEUIL	<b>Montant:</b>	6 228 680,00 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>			<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>		<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-01-25	QUOTE-PART 2022-4	QUOTE-PART 2022 QUATRIÈME ET DERNIER VERSEMENT DE QUATRE - RÉOLUTION 202			Jacques Des Ormeaux			6 228 680,00 \$	
<b>No paiement:</b>	167831	<b>Date:</b>	2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b>	02261	<b>Nom:</b>	ALEXANDRINE LAMOUREUX-SALVAS	<b>Montant:</b>	1 688,74 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>			<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>		<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-10-31	20221031	VERSEMENT FINAL DU REMBOURSEMENT DES DEPENSES ELECTORALES			Maxime Marquis			1 688,74 \$	
<b>No paiement:</b>	167832	<b>Date:</b>	2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b>	04802	<b>Nom:</b>	BELL CANADA	<b>Montant:</b>	56,36 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>			<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>		<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-10-25	X011433800221025.	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450 466-4719) (2022-9067)			Francis Blondeau	Maxime Marquis (2022-9067)		17,55 \$	
2022-10-28	X010860410221028.	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450 465-7829) (2022-9067)			Francis Blondeau	Maxime Marquis (2022-9067)		21,76 \$	
2022-10-28	X011439135221028	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450 465-0898) (2022-9067)			Francis Blondeau	Maxime Marquis (2022-9067)		17,05 \$	
<b>No paiement:</b>	167833	<b>Date:</b>	2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b>	51695	<b>Nom:</b>	CAPITALE ASSURANCES ET GESTION DU PATRIMOINE (LA)	<b>Montant:</b>	63 512,31 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>			<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>		<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-10-31	R-0000466354	ASSURANCE COLLECTIVE POUR LA VILLE DE SAINT-LAMBERT POUR NOVEMBRE 2022 (C			Maxime Marquis			41 556,54 \$	
2022-10-31	R-0000465455	ASSURANCE COLLECTIVE POUR LA VILLE DE SAINT-LAMBERT POUR NOVEMBRE 2022 (C			Maxime Marquis			21 955,77 \$	
<b>No paiement:</b>	167834	<b>Date:</b>	2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b>	96023	<b>Nom:</b>	CAROLYNE JOUVRAY-ROULEAU	<b>Montant:</b>	150,00 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>			<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>		<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-10-27	20221027	SUBVENTION -REPLACEMENT D'UNE TOILETTE STANDARD			Marie-Eve Ferland			150,00 \$	
<b>No paiement:</b>	167835	<b>Date:</b>	2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b>	95446	<b>Nom:</b>	COMPAGNIE JESS LTEE	<b>Montant:</b>	1 287,72 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>			<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>		<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-10-11	325907	ACHAT DE MATERIEL POUR LE 31 ABERDEEN (2022-7157)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-7157)		1 287,72 \$	
<b>No paiement:</b>	167836	<b>Date:</b>	2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b>	01137	<b>Nom:</b>	CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE LA MONTEREGIE	<b>Montant:</b>	1 325,00 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>			<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>		<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-10-21	15	CONCERT POUR LE GALA DU 20E ANNIVERSAIRE DU CMM (2022-7473)			Josée Véronneau	Josée Véronneau (2022-7473)		800,00 \$	

# VILLE DE SAINT-LAMBERT

## REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-11-01 AU 2022-11-20

<b>No paiement:</b> 167836	<b>Date:</b> 2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b> 01137	<b>Nom:</b> CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE LA MONTEREGIE	<b>Montant:</b> 1 325,00 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-21	16	ANIMATION - ATELIERS DU 2 OCTOBRE DANS LE CADRE DES JOURNEES DE LA CULTURE	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2022-7471)	525,00 \$

<b>No paiement:</b> 167837	<b>Date:</b> 2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b> 60389	<b>Nom:</b> DECO SURFACE - TAPIS CHAMPEAU	<b>Montant:</b> 1 555,04 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-14	20221014	ACHAT DE VINYLE POUR LE VESTIAIRE DES COLS BLEUS (2022-7308)	Yannick Raymond	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-7308)	1 555,04 \$

<b>No paiement:</b> 167838	<b>Date:</b> 2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b> 52302	<b>Nom:</b> ENERGIR (GAZ METRO PLUS)	<b>Montant:</b> 7 939,41 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-25	745000070228	FRAIS DE GAZ NATUREL (2022-9069)	Francis Blondeau	Yannick Raymond (2022-9069)	537,82 \$
2022-10-25	745000070226	FRAIS DE GAZ NATUREL (2022-9069)	Francis Blondeau	Yannick Raymond (2022-9069)	4 390,71 \$
2022-10-25	745000070227	FRAIS DE GAZ NATUREL (2022-9069)	Francis Blondeau	Yannick Raymond (2022-9069)	137,28 \$
2022-10-25	745000070231	FRAIS DE GAZ NATUREL (2022-9069)	Francis Blondeau	Yannick Raymond (2022-9069)	45,97 \$
2022-10-25	745000070230	FRAIS DE GAZ NATUREL (2022-9069)	Francis Blondeau	Yannick Raymond (2022-9069)	1 897,58 \$
2022-10-25	745000070225	FRAIS DE GAZ NATUREL (2022-9069)	Francis Blondeau	Yannick Raymond (2022-9069)	708,03 \$
2022-10-25	745000070233	FRAIS DE GAZ NATUREL (2022-9069)	Francis Blondeau	Yannick Raymond (2022-9069)	22,44 \$
2022-10-25	745000070229	FRAIS DE GAZ NATUREL (2022-9069)	Francis Blondeau	Yannick Raymond (2022-9069)	153,89 \$
2022-10-25	745000070232	FRAIS DE GAZ NATUREL (2022-9069)	Francis Blondeau	Yannick Raymond (2022-9069)	45,69 \$

<b>No paiement:</b> 167839	<b>Date:</b> 2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b> 04532	<b>Nom:</b> ECOLE DE TECHNOLOGIE SUPERIEURE	<b>Montant:</b> 1 272,77 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-25	P115682	FORMATION DE LA MAIN-D'OEUVRE (2022-7559)	Mélissa Mercure	Mélissa Mercure (2022-7559)	1 272,77 \$

<b>No paiement:</b> 167840	<b>Date:</b> 2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b> 00066	<b>Nom:</b> REGIME DE RETRAITE DES CADRES, COLS BLEUS ET BRIGADIERS	<b>Montant:</b> 147 756,13 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	-------------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-27	20221027-1	CAISSE DE RETRAITE COLS BLEUS -OCTOBRE 2022	Maxime Marquis		61 110,16 \$
2022-10-27	20221027	CAISSE DE RETRAITE CADRES - OCTOBRE 2022	Maxime Marquis		84 901,61 \$
2022-10-27	20221027-2	CAISSE DE RETRAITE BRIGADIERS SCOLAIRES - OCTOBRE 2022	Maxime Marquis		1 744,36 \$

<b>No paiement:</b> 167841	<b>Date:</b> 2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b> 04525	<b>Nom:</b> HYDRO QUEBEC	<b>Montant:</b> 11 733,20 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------	------------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-31	622 602 651 246	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 0133 410)	Francis Blondeau		3 481,38 \$
2022-10-27	673 002 814 196	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 054 362 296)	Francis Blondeau		3 860,49 \$
2022-10-25	654 102 571 215	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		568,52 \$
2022-10-26	694 602 163 176	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 088 693 955)	Francis Blondeau		825,37 \$
2022-10-27	649 602 578 451	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		469,34 \$
2022-10-28	652 302 586 309	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 060 466 172)	Francis Blondeau		491,85 \$
2022-10-20	673 002 810 708	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		2 036,25 \$

# VILLE DE SAINT-LAMBERT

## REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-11-01 AU 2022-11-20

<b>No paiement:</b>	167842	<b>Date:</b>	2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b>	95646	<b>Nom:</b>	INSTITUT DU NOUVEAU MONDE	<b>Montant:</b>	12 056,00 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>			<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>		<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-06-30	2022_036	HONORAIRES PROFESSIONNELS - RENCONTRES PUBLIQUES SUR LA REFONTE DU PLAN			Anik Fortin	Jasmin Savard (2022-9109)		12 056,00 \$	
<b>No paiement:</b>	167843	<b>Date:</b>	2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b>	04814	<b>Nom:</b>	L'EQUIPEUR (6386563 CANADA INC.)	<b>Montant:</b>	396,30 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>			<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>		<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-10-13	1148	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2022-9014)			Vasco Morgado	Vasco Morgado (2022-9014)		198,15 \$	
2022-10-13	1149	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2022-9014)			Vasco Morgado	Vasco Morgado (2022-9014)		198,15 \$	
<b>No paiement:</b>	167844	<b>Date:</b>	2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b>	01258	<b>Nom:</b>	LIBRAIRIE RENAUD BRAY	<b>Montant:</b>	117,40 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>			<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>		<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-10-13	CWQ26591066	ACHAT DE LIVRES (2022-1056)			Elizabeth Jacques	Marie-Hélène Bohémier (2022-1056)		48,20 \$	
2022-10-13	CW26591065	ACHAT DE LIVRES (2022-1056)			Elizabeth Jacques	Marie-Hélène Bohémier (2022-1056)		69,20 \$	
<b>No paiement:</b>	167845	<b>Date:</b>	2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b>	01082	<b>Nom:</b>	LRP LONGUEUIL REPRO-PLAN	<b>Montant:</b>	383,56 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>			<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>		<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-10-12	122305	REPRODUCTIONS NUMERISEES DE PLANS (2022-1006)			Anik Fortin	Anik Fortin (2022-1006)		41,39 \$	
2022-10-12	122331	REPRODUCTIONS NUMERISEES DE PLANS (2022-1006)			Anik Fortin	Anik Fortin (2022-1006)		135,21 \$	
2022-10-12	122304	REPRODUCTIONS NUMERISEES DE PLANS (2022-1006)			Anik Fortin	Anik Fortin (2022-1006)		196,61 \$	
2022-10-05	122280	REPRODUCTIONS NUMÉRISÉES DE PLANS (2022-1006)			Anik Fortin	Anik Fortin (2022-1006)		10,35 \$	
<b>No paiement:</b>	167846	<b>Date:</b>	2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b>	52402	<b>Nom:</b>	MARIE-EVE GAUTHIER	<b>Montant:</b>	2 340,00 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>			<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>		<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-10-18	20221018	ENSEIGNEMENT DE COURS - ESSENTRICS - AUTOMNE 2022 (2022-5079)			Dominique-Anne Soucie	Éric Carignan (2022-5079)		2 340,00 \$	
<b>No paiement:</b>	167847	<b>Date:</b>	2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b>	04843	<b>Nom:</b>	Michel Contant M.C. Électrique Inc.	<b>Montant:</b>	408,16 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>			<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>		<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-09-30	44086	SERVICE D'UN ELECTRICIEN AU 2035 VICTORIA (2022-7503)			Jasmin Savard	Jasmin Savard (2022-7503)		408,16 \$	
<b>No paiement:</b>	167848	<b>Date:</b>	2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b>	03132	<b>Nom:</b>	PELOUSE SANTE INC	<b>Montant:</b>	965,79 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>			<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>		<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-10-12	13460	ENTRETIEN DES TERRAINS SYNTHETIQUES (2022-9076)			Maxime Fournier			965,79 \$	
<b>No paiement:</b>	167849	<b>Date:</b>	2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b>	50001	<b>Nom:</b>	PETITE CAISSE CDL	<b>Montant:</b>	432,50 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>			<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>		<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-10-18	20221018	PETITE CAISSE DES LOISIRS			Martin Latulippe			432,50 \$	
<b>No paiement:</b>	167850	<b>Date:</b>	2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b>	50110	<b>Nom:</b>	PETITE CAISSE DIRECTION GENERALE (SARA BRUNELLE)	<b>Montant:</b>	350,15 \$

# VILLE DE SAINT-LAMBERT

## REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-11-01 AU 2022-11-20

<b>No paiement:</b>	167850	<b>Date:</b>	2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b>	50110	<b>Nom:</b>	PETITE CAISSE DIRECTION GENERALE (SARA BRUNELLE)	<b>Montant:</b>	350,15 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>			<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>		<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-10-31	20221031	PETITE CAISSE DE LA DIRECTION GENERALE			Jasmin Savard			350,15 \$	
<b>No paiement:</b>	167851	<b>Date:</b>	2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b>	50006	<b>Nom:</b>	PETITE CAISSE PERCEPTION (GUYLAINE BENOIT)	<b>Montant:</b>	207,80 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>			<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>		<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-10-25	20221025	PETITE CAISSE DE LA PERCEPTION			Maxime Marquis			207,80 \$	
<b>No paiement:</b>	167852	<b>Date:</b>	2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b>	95464	<b>Nom:</b>	PLOMBERIE CHAUFFAGE VINCENT	<b>Montant:</b>	843,92 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>			<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>		<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-10-11	C-3329	PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE POUR TRAVAUX DE PLOMBERIE - CENTRE DE LOISIRS (2022-			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-7478)		843,92 \$	
<b>No paiement:</b>	167853	<b>Date:</b>	2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b>	95450	<b>Nom:</b>	PRIVILEGE CONSTRUCTION	<b>Montant:</b>	7 473,38 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>			<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>		<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-10-13	505	REPARATION DE REVETEMENT AU CENTRE DE LOISIRS (2022-1141)			Vasco Morgado	Yannick Raymond (2022-1141)		7 473,38 \$	
<b>No paiement:</b>	167854	<b>Date:</b>	2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b>	04705	<b>Nom:</b>	QUINCAILLERIE BERGER INC	<b>Montant:</b>	1 259,48 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>			<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>		<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-10-11	0812385	ACHAT DE MATERIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2022-7174)			Maxime Fournier	Maxime Fournier (2022-7174)		314,88 \$	
2022-10-11	0812410	ACHAT DE MATERIEL POUR LA FERMETURE DE LA PISCINE DE LA VOIE MARITIME (2022-7			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-7316)		101,09 \$	
2022-10-11	0812394	ACHAT DE MATERIEL POUR LE 2035 VICTORIA (2022-7316)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-7316)		67,59 \$	
2022-10-14	0812613	PIECES/MATERIAUX - QUINCAILLERIE BÂTIMENTS (2022-7329)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-7329)		503,08 \$	
2022-10-13	0812536	ACHAT DE MATERIEL - REFECTION DES TROTTOIRS ET BORDURES (2022-7328)			Yannick Raymond	Jasmin Savard (2022-7328)		272,84 \$	
<b>No paiement:</b>	167855	<b>Date:</b>	2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b>	00064	<b>Nom:</b>	REGIME DE RETRAITE DES COLS BLANCS DE LA VILLE DE LONGUEUIL	<b>Montant:</b>	37 298,26 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>			<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>		<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-10-27	20221027	RÉGIME DE RETRAITE DES COLS BLANCS DE LA VILLE DE LONGUEUIL REMISE: MOIS D'O			Maxime Marquis			37 298,26 \$	
<b>No paiement:</b>	167856	<b>Date:</b>	2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b>	01882	<b>Nom:</b>	RESSORTS LAPRAIRIE INC (LES)	<b>Montant:</b>	710,21 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>			<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>		<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-10-14	67106	PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE SUR VEHICULE (2022-8715)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8715)		710,21 \$	
<b>No paiement:</b>	167857	<b>Date:</b>	2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b>	04316	<b>Nom:</b>	RONA INC. - BROSSARD	<b>Montant:</b>	259,12 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>			<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>		<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-10-14	41460-13410501	ACHAT DE MATERIEL - ENTRETIEN (2022-7342)			Eric Valotaire	Éric Valotaire (2022-7342)		143,39 \$	
2022-10-12	41040-13571271	ACHAT DE MATERIEL - RENOVATION DES BATIMENTS (2022-7326)			Yannick Raymond	Vasco Morgado (2022-7326)		115,73 \$	
<b>No paiement:</b>	167858	<b>Date:</b>	2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b>	00061	<b>Nom:</b>	SECTION LOCALE 307 DU SYNDICAT CANADIEN DE FONCTION PUBLIQUE	<b>Montant:</b>	6 190,20 \$

# VILLE DE SAINT-LAMBERT

## REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-11-01 AU 2022-11-20

<b>No paiement:</b>	167858	<b>Date:</b>	2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b>	00061	<b>Nom:</b>	SECTION LOCALE 307 DU SYNDICAT CANADIEN DE FONCTION PUBLIQUE	<b>Montant:</b>	6 190,20 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>			<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>		<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-10-27	20221027	COTISATIONS SYNDICALES COLS BLEUS			Maxime Marquis			6 190,20 \$	
<b>No paiement:</b>	167859	<b>Date:</b>	2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b>	04468	<b>Nom:</b>	SHERWIN WILLIAMS	<b>Montant:</b>	3 014,44 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>			<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>		<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-10-11	6606-2	ACHAT DE MATERIEL DE PEINTURE POUR VEHICULE (2022-1656)			Sébastien Gravel	Éric Painchaud (2022-1656)		3 014,44 \$	
<b>No paiement:</b>	167860	<b>Date:</b>	2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b>	96026	<b>Nom:</b>	SOCIETE D'HORTICULTURE DE SAINT-LAMBERT	<b>Montant:</b>	1 500,00 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>			<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>		<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-11-01	20221101	SUBVENTION AUX ORGANISMES POUR 2022			Jasmin Savard			1 500,00 \$	
<b>No paiement:</b>	167861	<b>Date:</b>	2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b>	05773	<b>Nom:</b>	STATION SERVICE ALAIN BLONDEAU INC.	<b>Montant:</b>	71,51 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>			<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>		<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-10-07	43676	ACHAT DE PROPANE (2022-2502)			Eric Valotaire	Sébastien Gravel (2022-2502)		71,51 \$	
<b>No paiement:</b>	167862	<b>Date:</b>	2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b>	00313	<b>Nom:</b>	TELUS	<b>Montant:</b>	1 379,84 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>			<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>		<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-10-16	35290023046	FRAIS DE TÉLÉPHONE (2022-9068)			Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux (2022-9068)		1 379,84 \$	
<b>No paiement:</b>	167863	<b>Date:</b>	2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b>	95445	<b>Nom:</b>	TIMOTHY DAUS	<b>Montant:</b>	2 137,95 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>			<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>		<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-10-31	20221031	VERSEMENT FINAL DES REVENUS D'APPARIEMENT ET DU REMBOURSEMENT DES DEPEI			Maxime Marquis			2 137,95 \$	
<b>No paiement:</b>	167864	<b>Date:</b>	2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b>	50226	<b>Nom:</b>	VILLE DE BROSSARD	<b>Montant:</b>	10 811,84 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>			<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>		<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-10-14	202200-000000110	RENOUVELLEMENT DES CONTRATS DE SUPPORT LOGICIEL ET MATERIEL DES EQUIPEME			Francis Blondeau	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9019)		10 632,65 \$	
2022-10-14	202200-000000111	RÉPARTITION DE LA FACTURE MÉGALINK OCTOBRE 2022 SELON LA CLÉ DE PARTAGE ÉT			Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-9028)		179,19 \$	
<b>No paiement:</b>	167865	<b>Date:</b>	2022-11-08	<b>Référence Fourn.:</b>	04347	<b>Nom:</b>	MONTMORENCY FORD (1997) INC	<b>Montant:</b>	1 371,22 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>			<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>		<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-07-14	544317	PIECES ET MAIN-D'OEUVRE - REPARATION DE VEHICULE (2022-7605)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-7605)		1 371,22 \$	
<b>No paiement:</b>	167866	<b>Date:</b>	2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b>	05307	<b>Nom:</b>	Alphaplantes	<b>Montant:</b>	505,87 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>			<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>		<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-07-27	339946	ACHAT DE MATERIEL POUR LE CENTRE DES LOISIRS (2021-1628)			Martin Latulippe	Martin Latulippe (2021-1628)		505,87 \$	

# VILLE DE SAINT-LAMBERT

## REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-11-01 AU 2022-11-20

<b>No paiement:</b>	167867	<b>Date:</b>	2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b>	01148	<b>Nom:</b>	ASSOCIATION DES BIOLOGISTES DU QUEBEC	<b>Montant:</b>	367,92 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>				<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>	<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-11-08	2208472	FORMATION DE LA MAIN-D'OEUVRE (2022-7621)				Marie-Eve Ferland	Marie-Eve Ferland (2022-7621)	367,92 \$	
<b>No paiement:</b>	167868	<b>Date:</b>	2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b>	95998	<b>Nom:</b>	BATISSO	<b>Montant:</b>	1 782,12 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>				<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>	<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-10-18	1945	SERVICES PROFESSIONNELS - EXPERTISE EN QUALITE DE L'AIR A L'HOTEL DE VILLE (2022-1743)				Eric Painchaud	Éric Painchaud (2022-1743)	1 782,12 \$	
<b>No paiement:</b>	167869	<b>Date:</b>	2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b>	04802	<b>Nom:</b>	BELL CANADA	<b>Montant:</b>	257,23 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>				<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>	<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-11-01	X012859817221101	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450 671-1336) (2022-9067)				Francis Blondeau	Maxime Marquis (2022-9067)	60,42 \$	
2022-11-01	X010806412221101	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450 671-3324) (2022-9067)				Francis Blondeau	Maxime Marquis (2022-9067)	59,67 \$	
2022-11-01	X012461689221101	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450 671-4803) (2022-9067)				Francis Blondeau	Maxime Marquis (2022-9067)	19,89 \$	
2022-11-01	X012961465221101	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450 671-9680) (2022-9067)				Francis Blondeau	Maxime Marquis (2022-9067)	20,04 \$	
2022-11-01	X001753848221101	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450 671-1443) (2022-9067)				Francis Blondeau	Maxime Marquis (2022-9067)	77,32 \$	
2022-11-01	X012930862221101	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450 671-9656) (2022-9067)				Francis Blondeau	Maxime Marquis (2022-9067)	19,89 \$	
<b>No paiement:</b>	167870	<b>Date:</b>	2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b>	50103	<b>Nom:</b>	BELL CANADA	<b>Montant:</b>	227,65 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>				<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>	<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-11-01	X010829370221101	FRAIS DE TÉLÉPHONE (517682929) (2022-9064)				Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-9064)	227,65 \$	
<b>No paiement:</b>	167871	<b>Date:</b>	2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b>	95560	<b>Nom:</b>	CANAC	<b>Montant:</b>	573,73 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>				<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>	<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-10-20	2000706806	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2022-7500)				Maxime Fournier	Maxime Fournier (2022-7500)	573,73 \$	
<b>No paiement:</b>	167872	<b>Date:</b>	2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b>	96032	<b>Nom:</b>	CIUSSS CENTRE SUD DE L'ILE DE MONTREAL	<b>Montant:</b>	325,00 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>				<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>	<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-09-02	7092226	ANIMATION CONFERENCE - L'AUDITION ET LA COMMUNICATION CHEZ LES AINES (2022-7600)				Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2022-7600)	325,00 \$	
<b>No paiement:</b>	167873	<b>Date:</b>	2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b>	01754	<b>Nom:</b>	CUMMINS CANADA ULC	<b>Montant:</b>	1 504,22 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>				<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>	<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-10-19	Z8-57370	ACHAT DE PIÈCES POUR MATERIEL ROULANT (2022-8729)				Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8729)	1 504,22 \$	
<b>No paiement:</b>	167874	<b>Date:</b>	2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b>	96040	<b>Nom:</b>	FRANCOIS BROSSARD	<b>Montant:</b>	800,00 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>				<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>	<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-11-09	20221109	PAIEMENT FINAL - TRANSACTION EN REGLEMENT DE VOS RECLAMATIONS : DOSSIER 20				Cassandra Comin Bergor		800,00 \$	
<b>No paiement:</b>	167875	<b>Date:</b>	2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b>	95756	<b>Nom:</b>	FREDERICK CORDEAU	<b>Montant:</b>	848,25 \$

# VILLE DE SAINT-LAMBERT

## REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-11-01 AU 2022-11-20

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
167875		2022-11-10	95756	FREDERICK CORDEAU	848,25 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-11-08	20221108	REMBOURSEMENT POUR LIVRES DE FORMATION	Mélissa Mercure		848,25 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
167876		2022-11-10	59743	GARS DU SON (LE)	977,29 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-15	15-10-2022	SERVICE DE TECHNICIEN ET EQUIPEMENT POUR LA GRANDE MARCHÉ (2022-7569)	Dominique-Anne Soucie	Josée Véronneau (2022-7569)	977,29 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
167877		2022-11-10	04525	HYDRO QUEBEC	38 764,35 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-11-01	675 702 503 541	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 576)	Francis Blondeau		2 299,26 \$
2022-11-01	654 102 574 755	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 062 157 514)	Francis Blondeau		365,41 \$
2022-11-01	675 702 503 540	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 535)	Francis Blondeau		30 723,92 \$
2022-11-01	689 202 399 605	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 049 855 461)	Francis Blondeau		130,82 \$
2022-11-01	646 002 852 189	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 071 169 070)	Francis Blondeau		34,88 \$
2022-11-01	650 502 842 588	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ ( 299 040 260 067)	Francis Blondeau		996,83 \$
2022-11-04	622 602 654 264	FRAIS D'ELECTRICITÉ 299 049 227 786	Francis Blondeau		99,29 \$
2022-11-01	675 702 503 539	HYDRO QC COMPTE 299 001 133 451	Francis Blondeau		4 113,94 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
167878		2022-11-10	04344	J.A. LARUE INC	152 865,01 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-19	1000068337	ACHAT D'UNE SOUFFLEUSE AMOVIBLE (2022-1609)	Jasmin Savard	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1609)	152 865,01 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
167879		2022-11-10	96001	JEAN-GUY RENAUD	5 156,63 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-27	2022001	SERVICES PROFESSIONNELS - L'ACCOMPAGNEMENT STRATÉGIQUE EN TECHNOLOGIE I	Mélissa Mercure	Francis Blondeau (2022-1745)	5 156,63 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
167880		2022-11-10	59268	KENT AUTOMOTIVE	386,56 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-08-15	9309838753	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8599)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8599)	386,56 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
167881		2022-11-10	04814	L'EQUIPEUR (6386563 CANADA INC.)	470,53 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-19	153692	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2022-9014)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2022-9014)	470,53 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
167882		2022-11-10	03588	LKQ LECAVALIER SAINT-JEAN	140,27 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-08-18	138772193	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8602)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8602)	140,27 \$

# VILLE DE SAINT-LAMBERT

## REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-11-01 AU 2022-11-20

<b>No paiement:</b> 167883	<b>Date:</b> 2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b> 58173	<b>Nom:</b> LOCATION D'EQUIPEMENT BATTLEFIELD (QM)	<b>Montant:</b> 5 172,70 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2022-10-21	343013328	LOCATION DE RETROCAVEUSE (2022-5065)	Eric Painchaud	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-5065)	5 172,70 \$

<b>No paiement:</b> 167884	<b>Date:</b> 2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b> 01082	<b>Nom:</b> LRP LONGUEUIL REPRO-PLAN	<b>Montant:</b> 335,10 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2022-10-26	122431	REPRODUCTIONS NUMERISEES DE PLANS (2022-1006)	Anik Fortin	Anik Fortin (2022-1006)	81,00 \$
2022-10-17	122345	REPRODUCTIONS NUMERISEES DE PLANS (2022-1006)	Anik Fortin	Anik Fortin (2022-1006)	51,74 \$
2022-10-17	122343	REPRODUCTIONS NUMERISEES DE PLANS (2022-1006)	Anik Fortin	Anik Fortin (2022-1006)	25,87 \$
2022-10-17	122398	REPRODUCTIONS NUMERISEES DE PLANS (2022-1006)	Anik Fortin	Anik Fortin (2022-1006)	51,74 \$
2022-10-17	122344	REPRODUCTIONS NUMERISEES DE PLANS (2022-1006)	Anik Fortin	Anik Fortin (2022-1006)	31,62 \$
2022-10-12	122303	REPRODUCTIONS NUMERISEES DE PLANS (2022-1006)	Anik Fortin	Anik Fortin (2022-1006)	93,13 \$

<b>No paiement:</b> 167885	<b>Date:</b> 2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b> 60421	<b>Nom:</b> LUCIE ALEGRE	<b>Montant:</b> 13,95 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------	--------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2022-10-22	20221022	REMBOURSEMENT - LIVRES PERDU RETROUVÉ	Elizabeth Jacques		13,95 \$

<b>No paiement:</b> 167886	<b>Date:</b> 2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b> 51761	<b>Nom:</b> MINISTERE DU TRAVAIL DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITE SOCIALE	<b>Montant:</b> 121,00 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2022-10-24	20221024	RENOUVELLEMENT DE CERTIFICAT DE QUALIFICATION OPA - PRÉPOSÉ À L'AQUEDUC - N	Vasco Morgado		121,00 \$

<b>No paiement:</b> 167887	<b>Date:</b> 2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b> 04183	<b>Nom:</b> NATURE-ACTION QUEBEC	<b>Montant:</b> 4 025,00 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------------------	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2022-10-05	F001641	SERVICES PROFESSIONNELS - INVENTAIRE DES MILIEUX HUMIDES (2022-1707)	Marie-Eve Ferland	Éric Painchaud (2022-1707)	4 025,00 \$

<b>No paiement:</b> 167888	<b>Date:</b> 2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b> 05295	<b>Nom:</b> Nettoyeur Chatel	<b>Montant:</b> 516,19 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2022-10-28	647669	SERVICE DE NETTOYEUR POUR LES NAPPES DE RECEPTION (2022-7615)	Josée Véronneau	Martin Latulippe (2022-7615)	516,19 \$

<b>No paiement:</b> 167889	<b>Date:</b> 2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b> 95417	<b>Nom:</b> PAVAGES METROPOLITAIN INC.	<b>Montant:</b> 339 111,08 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	-------------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2022-08-31	003094	PROGRAMME DE REFECTION ROUTIERE - 22GN03- DECOMPTE NO2 (2022-9121)	Jasmin Savard	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9121)	339 111,08 \$

<b>No paiement:</b> 167890	<b>Date:</b> 2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b> 03132	<b>Nom:</b> PELOUSE SANTE INC	<b>Montant:</b> 6 007,44 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------------	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2022-10-20	13502	ENTRETIEN DES TERRAINS SPORTIFS NATURELS (2022-5056, 2022-6251)	Vasco Morgado	Éric Painchaud (2022-5056), Maxime Fournier (2022-6251)	6 007,44 \$

<b>No paiement:</b> 167891	<b>Date:</b> 2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b> 95877	<b>Nom:</b> PRINCESS AUTO	<b>Montant:</b> 328,50 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------	---------------------------

# VILLE DE SAINT-LAMBERT

## REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-11-01 AU 2022-11-20

<b>No paiement:</b> 167891	<b>Date:</b> 2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b> 95877	<b>Nom:</b> PRINCESS AUTO	<b>Montant:</b> 328,50 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2022-10-18	177267	ACHAT D'ETAUX ET JEU DE DOUILLES (2022-8612)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8612)	328,50 \$

<b>No paiement:</b> 167892	<b>Date:</b> 2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b> 04683	<b>Nom:</b> QUEBEC LINGE	<b>Montant:</b> 773,50 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2022-10-19	9003168679	NETTOYAGE DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2022-9034)	Vasco Morgado	Ronald Laurin (2022-9034)	173,45 \$
2022-11-02	9003177218	NETTOYAGE DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2022-9034)	Vasco Morgado	Ronald Laurin (2022-9034)	216,35 \$
2022-10-26	9003173028	NETTOYAGE DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2022-9034)	Vasco Morgado	Ronald Laurin (2022-9034)	194,68 \$
2022-10-12	9003164948	NETTOYAGE DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2022-9034)	Vasco Morgado	Ronald Laurin (2022-9034)	189,02 \$

<b>No paiement:</b> 167893	<b>Date:</b> 2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b> 04705	<b>Nom:</b> QUINCAILLERIE BERGER INC	<b>Montant:</b> 298,69 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2022-10-19	0812854	ACHAT MATERIEL POUR LA PISCINE (2022-7317)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-7317)	127,52 \$
2022-10-18	0812748	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2022-6151)	Maxime Fournier	Maxime Fournier (2022-6151)	126,36 \$
2022-10-18	0812758	ACHAT DE MATERIEL POUR LES ATELIERS MUNICIPAUX (2022-7496)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-7496)	44,81 \$

<b>No paiement:</b> 167894	<b>Date:</b> 2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b> 03109	<b>Nom:</b> RIVE-SUD CHRYSLER DODGE INC	<b>Montant:</b> 221,68 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2022-10-20	FS28567	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8733)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8733)	221,68 \$

<b>No paiement:</b> 167895	<b>Date:</b> 2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b> 04316	<b>Nom:</b> RONA INC. - BROSSARD	<b>Montant:</b> 1 089,97 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------------------	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2022-10-19	41460-13417881	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2022-7497)	Maxime Fournier	Maxime Fournier (2022-7497)	102,65 \$
2022-10-18	41460-13416271	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE BÂTIMENTS (2022-7342)	Yannick Raymond	Éric Valotaire (2022-7342)	9,27 \$
2022-10-17	41040-13578091	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE BÂTIMENTS (2022-7340)	Jasmin Savard	Jasmin Savard (2022-7340)	858,46 \$
2022-10-19	41460-13418211	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE BÂTIMENTS (2022-7322)	Yannick Raymond	Vasco Morgado (2022-7322)	119,59 \$

<b>No paiement:</b> 167896	<b>Date:</b> 2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b> 50011	<b>Nom:</b> SOCIETE D'HISTOIRE MOUILLEPIED	<b>Montant:</b> 500,00 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2022-10-20	20221020	CONFÉRENCE DANS LA CADRE DES JOURNÉES DE LA CULTURE (2022-7576)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2022-7576)	500,00 \$

<b>No paiement:</b> 167897	<b>Date:</b> 2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b> 60416	<b>Nom:</b> THERRIEN COUTURE JOLICOEUR S.E.N.C.R.L (CABINET D'AVOCATS)	<b>Montant:</b> 10 770,86 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	------------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2022-10-20	482066	SERVICES PROFESSIONNELS AU 30 SEPTEMBRE 2022 - REVISION QUINQUENNALE - REG	Cassandra Comin Bergor	Jasmin Savard (2022-9138)	10 770,86 \$

<b>No paiement:</b> 167898	<b>Date:</b> 2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b> 04724	<b>Nom:</b> VIDEOTRON	<b>Montant:</b> 76,84 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------	--------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2022-10-21	00011564/01	SERVICE DE TÉLÉDISTRIBUTION AU 55 AVENUE ARGYLE (2022-9026)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-9026)	76,84 \$

# VILLE DE SAINT-LAMBERT

## REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-11-01 AU 2022-11-20

<b>No paiement:</b>	167899	<b>Date:</b>	2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b>	50644	<b>Nom:</b>	VILLE DE BOUCHERVILLE	<b>Montant:</b>	111,97 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>			<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>		<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-10-20	202222-300000018	RÉPARTITION DE LA FACTURE MÉGALINK VOIX # 450 449 8100 - SEPTEMBRE 2022 SELON			Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-9029)		111,97 \$	
<b>No paiement:</b>	167900	<b>Date:</b>	2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b>	54689	<b>Nom:</b>	LASER GAME EVOLUTION BROSSARD	<b>Montant:</b>	3 794,18 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>			<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>		<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-09-12	58074	CREDIT EN REFERENCE A LA FACTURE 51933 (2022-9063)			Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2022-9063)		(172,46 \$)	
2022-08-10	51933	FORFAIT POUR CAMP DE JOUR (2022-9063)			Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2022-9063)		3 966,64 \$	
<b>No paiement:</b>	167901	<b>Date:</b>	2022-11-18	<b>Référence Fourn.:</b>	59647	<b>Nom:</b>	ARBRE EVOLUTION COOP DE SOLIDARITE	<b>Montant:</b>	30 576,68 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>			<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>		<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-10-25	0996	ACHAT ET PLANTATION DES ARBRES - 755 ARBRES (2022-9150)			Eric Painchaud	Jasmin Savard (2022-9150)		30 576,68 \$	
<b>No paiement:</b>	167902	<b>Date:</b>	2022-11-18	<b>Référence Fourn.:</b>	03350	<b>Nom:</b>	ATELIER D'USINAGE L C INC.	<b>Montant:</b>	91,98 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>			<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>		<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-10-26	14603	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8755)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8755)		91,98 \$	
<b>No paiement:</b>	167903	<b>Date:</b>	2022-11-18	<b>Référence Fourn.:</b>	60422	<b>Nom:</b>	ATMOSPHERE BETON	<b>Montant:</b>	2 045,01 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>			<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>		<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-11-15	FA289-256	RÉPARATION DU BÉTON DE LA PISCINE PVM - DÉPÔT 30% (2022-1835)			Yannick Raymond	Vasco Morgado (2022-1835)		2 045,01 \$	
<b>No paiement:</b>	167904	<b>Date:</b>	2022-11-18	<b>Référence Fourn.:</b>	500104	<b>Nom:</b>	BELL CANADA	<b>Montant:</b>	10,63 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>			<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>		<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-11-01	41361628-01-11-22	FRAIS DE TÉLÉPHONE (2022-9066)			Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-9066)		10,63 \$	
<b>No paiement:</b>	167905	<b>Date:</b>	2022-11-18	<b>Référence Fourn.:</b>	96024	<b>Nom:</b>	BENOIT FOURNIER	<b>Montant:</b>	2 299,50 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>			<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>		<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-10-24	10137	MAGICIEN - SPECTACLE POUR SOIRÉE RECONNAISSANCE DE BÉNÉVOLES 2022 (2022-50)			Josée Véronneau	Martin Latulippe (2022-5082)		2 299,50 \$	
<b>No paiement:</b>	167906	<b>Date:</b>	2022-11-18	<b>Référence Fourn.:</b>	95631	<b>Nom:</b>	BULLE SOCCER INC	<b>Montant:</b>	2 351,24 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>			<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>		<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-10-28	1375	ACTIVITÉ POUR SOIRÉE ADO 2.0 (2022-1778)			Josée Véronneau	Josée Véronneau (2022-1778)		2 351,24 \$	
<b>No paiement:</b>	167907	<b>Date:</b>	2022-11-18	<b>Référence Fourn.:</b>	04186	<b>Nom:</b>	CANADIAN TIRE CORPORATION LTD	<b>Montant:</b>	415,05 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>			<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>		<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-10-20	6792	ACHAT DE PIÈCES POUR MATERIEL ROULANT (2022-8748)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8748)		415,05 \$	

# VILLE DE SAINT-LAMBERT

## REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-11-01 AU 2022-11-20

<b>No paiement:</b> 167908	<b>Date:</b> 2022-11-18	<b>Référence Fourn.:</b> 01866	<b>Nom:</b> CANTOL CORP.	<b>Montant:</b> 813,75 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-26	079789	ACHAT DE PRODUITS CHIMIQUES (2022-1657)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2022-1657)	813,75 \$

<b>No paiement:</b> 167909	<b>Date:</b> 2022-11-18	<b>Référence Fourn.:</b> 04139	<b>Nom:</b> DUNTON RAINVILLE S.E.N.C.R.L.	<b>Montant:</b> 3 905,64 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-26	411845	SERVICES PROFESSIONNELS RENDUS JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2022 - DOSSIER 101151	Cassandra Comin Bergor		3 836,08 \$
2022-10-26	411847	SERVICES PROFESSIONNELS - JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2022 - AVIS DE RESERVE - DOS	Cassandra Comin Bergor		69,56 \$

<b>No paiement:</b> 167910	<b>Date:</b> 2022-11-18	<b>Référence Fourn.:</b> 05158	<b>Nom:</b> Excellence hydraulique Inc.	<b>Montant:</b> 3 746,99 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-28	43659	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8795)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8795)	3 746,99 \$

<b>No paiement:</b> 167911	<b>Date:</b> 2022-11-18	<b>Référence Fourn.:</b> 03563	<b>Nom:</b> EXPRESS MAG	<b>Montant:</b> 965,79 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-26	36901	ABONNEMENT AU MAGAZINE LIRE MAGAZINE LITTERAIRE (2022-7562)	Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2022-7562)	134,52 \$
2022-10-26	36898	ABONNEMENT AU MAGAZINE POUR LA SCIENCE (2022-7562)	Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2022-7562)	181,66 \$
2022-10-26	36900	ABONNEMENT AU MAGAZINE NOTIONAL GEOGRAPHIC KIDS (2022-7562)	Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2022-7562)	36,79 \$
2022-10-26	36899	ABONNEMENT AU MAGAZINE NATIONAL GEOGRAPHIC (2022-7562)	Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2022-7562)	39,09 \$
2022-10-26	36897	ABONNEMENT AU MAGAZINE L'OBS (2022-7562)	Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2022-7562)	573,73 \$

<b>No paiement:</b> 167912	<b>Date:</b> 2022-11-18	<b>Référence Fourn.:</b> 02321	<b>Nom:</b> FASTENAL CANADA LTD	<b>Montant:</b> 237,03 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-09-02	QCSTH40469	ACHAT DE PIÈCES POUR MATERIEL ROULANT (2022-8631)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8631)	237,03 \$

<b>No paiement:</b> 167913	<b>Date:</b> 2022-11-18	<b>Référence Fourn.:</b> 59743	<b>Nom:</b> GARS DU SON (LE)	<b>Montant:</b> 3 909,15 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-22	22-10-2022	SOIRÉE RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES - TECHNICIEN (2022-1649)	Josée Véronneau	Martin Latulippe (2022-1649)	3 909,15 \$

<b>No paiement:</b> 167914	<b>Date:</b> 2022-11-18	<b>Référence Fourn.:</b> 95751	<b>Nom:</b> HUMANCE INC	<b>Montant:</b> 5 058,90 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-27	INV101538	EVALUATION PRE-EMPLOI - DIVISION RH (2022-1094)	Mélissa Mercure	Jasmin Savard (2022-1094)	2 529,45 \$
2022-10-27	INV101539	EVALUATION PRE-EMPLOI - DIVISION COMMUNICATION (2022-1094)	Mélissa Mercure	Jasmin Savard (2022-1094)	2 529,45 \$

<b>No paiement:</b> 167915	<b>Date:</b> 2022-11-18	<b>Référence Fourn.:</b> 04525	<b>Nom:</b> HYDRO QUEBEC	<b>Montant:</b> 989,58 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-11-08	645 102 602 538	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		50,17 \$
2022-11-08	682 002 813 246	FRAIS D'ELECTRICITÉ (299 109 506 244)	Francis Blondeau		186,35 \$
2022-11-09	618 102 664 257	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 003 679 949)	Francis Blondeau		120,33 \$

# VILLE DE SAINT-LAMBERT

## REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-11-01 AU 2022-11-20

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
167915		2022-11-18	04525	HYDRO QUEBEC	989,58 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-11-09	644 202 610 663	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 109 506 228)		Francis Blondeau		162,56 \$
2022-11-09	641 502 866 441	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 049 891 888)		Francis Blondeau		314,34 \$
2022-11-10	628 002 905 287	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)		Francis Blondeau		155,83 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
167916		2022-11-18	05408	IMPÉRIAL DIV. DE PAUSE CAFÉ IMPÉRIAL INC.	304,63 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-20	F294383	RÉPARATION DE LA MACHINE A POPCORN (2022-7610)		Martin Latulippe	Josée Véronneau (2022-7610)	304,63 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
167917		2022-11-18	60423	JOCELYN COTE	450,00 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-11-09	20221109	PAIEMENT FINAL - TRANSACTION EN RÈGLEMENT DE VOS RÉCLAMATIONS: DOSSIER 202		Cassandra Comin Bergor		450,00 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
167918		2022-11-18	60114	JUSTINE LANDREVILLE	75,00 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-11-07	20221107	SUBVENTION -REPLACEMENT D'UNE TOILETTE STANDARD		Marie-Eve Ferland		75,00 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
167919		2022-11-18	60424	LISE PRECOURT	20,00 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-26	20221026	REMBOURSEMENT ABONNEMENT NON-RÉSIDENT		Elizabeth Jacques		20,00 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
167920		2022-11-18	04643	L.P. PHOTO (2000) INC	488,64 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-25	12413	PRISE DE PHOTOS - SOIRÉE DE RECONNAISSANCE (2022-7575)		Josée Véronneau	Martin Latulippe (2022-7575)	488,64 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
167921		2022-11-18	00195	MARCHE AUX FLEURS DU VILLAGE (LE)	448,40 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-22	24	SOIRÉE RECONNAISSANCE - CENTRE DE TABLE (2022-7574)		Josée Véronneau	Martin Latulippe (2022-7574)	448,40 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
167922		2022-11-18	59664	MARCHE DU STORE (LE)	3 116,68 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-24	090-825146	ACHAT DE TOILE SOLAIRE POUR FENÊTRE (2022-1751)		Jasmin Savard	Jasmin Savard (2022-1751)	1 821,12 \$
2022-11-02	090-834327	ACHAT DE TOILE SOLAIRE POUR FENÊTRE (2022-1766)		Jasmin Savard	Jasmin Savard (2022-1766)	1 295,56 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
167923		2022-11-18	02312	MARTECH INC	690,82 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-28	196035	PANNEAUX D'ALUMINIUM (2022-1735)		Maxime Fournier	Maxime Fournier (2022-1735)	690,82 \$

# VILLE DE SAINT-LAMBERT

## REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-11-01 AU 2022-11-20

<b>No paiement:</b> 167924	<b>Date:</b> 2022-11-18	<b>Référence Fourn.:</b> 59495	<b>Nom:</b> PUBLICATIONS LE PHARE	<b>Montant:</b> 3 219,30 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-08-17	657643	AVIS PUBLICS - 17 AOÛT 2022 (2022-5084)	Jasmin Savard	Jasmin Savard (2022-5084)	3 219,30 \$

<b>No paiement:</b> 167925	<b>Date:</b> 2022-11-18	<b>Référence Fourn.:</b> 04913	<b>Nom:</b> Service d'entretien menager Vimont inc.	<b>Montant:</b> 36 886,64 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	------------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-09-30	NC16908	ENTRETIEN MÉNAGER AU 600 OAK - CRÉDIT EN RÉFÉRENCE DE LA FACTURE 16908 (2022-9097)	Martin Latulippe	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9097)	(1 227,11 \$)
2022-08-31	16908	ENTRETIEN MÉNAGER AU 600 OAK - AOÛT 2022 (2022-9097)	Martin Latulippe	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9097)	17 411,58 \$
2022-09-30	16927	ENTRETIEN MÉNAGER AU 600 OAK - SEPTEMBRE 2022 (2022-9097)	Martin Latulippe	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9097)	20 702,17 \$

<b>No paiement:</b> S17811	<b>Date:</b> 2022-11-01	<b>Référence Fourn.:</b> 54493	<b>Nom:</b> DEVELOPPEMENT OLYMBEC INC.	<b>Montant:</b> 8 794,92 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-11-01	20221101-SA	LOCATION MENSUELLE DE NOVEMBRE 2022 - BUREAUX DU 2035 AVENUE VICTORIA POUR	Jasmin Savard	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9115)	8 794,92 \$

<b>No paiement:</b> S17812	<b>Date:</b> 2022-11-01	<b>Référence Fourn.:</b> 54493	<b>Nom:</b> DEVELOPPEMENT OLYMBEC INC.	<b>Montant:</b> 5 090,52 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-11-01	20221101-U	LOCATION MENSUELLE DE NOVEMBRE 2022 - BUREAUX DU 2035 AVENUE VICTORIA POUR	Jasmin Savard	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9123)	5 090,52 \$

<b>No paiement:</b> S17908	<b>Date:</b> 2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b> 02700	<b>Nom:</b> ARCHE DE NOE	<b>Montant:</b> 86,23 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------	--------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-11	6885	SERVICE ANIMALIER (2022-9018)	Vasco Morgado	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022-9018)	86,23 \$

<b>No paiement:</b> S17909	<b>Date:</b> 2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b> 05350	<b>Nom:</b> BATTERIES LAPRAIRIE	<b>Montant:</b> 80,37 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------------	--------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-11	B110603	ACHAT DE BATTERIES (2022-7450)	Eric Valotaire	Éric Valotaire (2022-7450)	80,37 \$

<b>No paiement:</b> S17910	<b>Date:</b> 2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b> 04640	<b>Nom:</b> CONSTRUCTION DJL INC	<b>Montant:</b> 881,57 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-11	2022 18072698	SERVICE DE REBUT D'ASPHALTE (2022-1024)	Sylvain Bujold	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1024)	60,91 \$
2022-10-11	2022 18071999	PIERRE CONCASSÉE (2022-7495)	Sylvain Bujold	Sylvain Bujold (2022-7495)	127,90 \$
2022-10-11	2022 18072805	PIERRE CONCASSÉE (2021-9102)	Sylvain Bujold	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2021-9102)	205,03 \$
2022-10-18	2022 18074203	SERVICE DE REBUT D'ASPHALTE (2022-1024)	Sylvain Bujold	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1024)	35,87 \$
2022-10-20	2022 18075618	PIERRE CONCASSÉE (2022-7560)	Sylvain Bujold	Sylvain Bujold (2022-7560)	122,55 \$
2022-10-14	2022 18073223	PIERRE CONCASSÉE (2022-7506)	Sylvain Bujold	Sylvain Bujold (2022-7506)	254,53 \$
2022-10-14	2022 18073269	SERVICE DE REBUT D'ASPHALTE (2022-1024)	Sylvain Bujold	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1024)	74,78 \$

<b>No paiement:</b> S17911	<b>Date:</b> 2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b> 03119	<b>Nom:</b> DESCHENES ET FILS LTÉE	<b>Montant:</b> 278,64 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-09-26	B117901	ACHAT DE MATERIEL - PISCINE INTERIEURE (2022-7153)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-7153)	4,60 \$

# VILLE DE SAINT-LAMBERT

## REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-11-01 AU 2022-11-20

<b>No paiement:</b> S17911	<b>Date:</b> 2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b> 03119	<b>Nom:</b> DESCHENES ET FILS LTÉE	<b>Montant:</b> 278,64 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-12	B139133	ACHAT DE MATERIEL POUR LE BOULINGRIN (2022-7315)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-7315)	379,25 \$
2022-10-04	B088893	CREDIT EN REFERENCE A LA FACTURE 9967946 (2022-6556)	Yannick Raymond	Natalie Fallon (2022-6556)	(284,57 \$)
2022-09-23	B115896	ACHAT DE MATERIEL POUR LA BIBLIOTHEQUE (2022-7141)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-7141)	179,36 \$

<b>No paiement:</b> S17912	<b>Date:</b> 2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b> 04060	<b>Nom:</b> DUFRESNE HEBERT COMEAU AVOCATS (DHC)	<b>Montant:</b> 235,44 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-30	185649	SERVICES PROFESSIONNELS RENDUS AU 30 JUIN 2022 - DOSSIER 505-17-012831-212	Cassandra Comin Bergor		235,44 \$

<b>No paiement:</b> S17913	<b>Date:</b> 2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b> 04349	<b>Nom:</b> ELECTRIMAT LTEE	<b>Montant:</b> 1 344,38 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-11	FC00461394	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2022-7344)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-7344)	432,54 \$
2022-10-13	FC00462104	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2022-7343)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-7343)	911,84 \$

<b>No paiement:</b> S17914	<b>Date:</b> 2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b> 05484	<b>Nom:</b> Emondage SBP inc. (9211-4560 Québec inc.)	<b>Montant:</b> 16 644,47 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	------------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-13	3612	TRAVAUX D'ABATTAGE (2022-9099)	Marie-Eve Ferland	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9099)	12 352,14 \$
2022-10-13	3611	TRAVAUX D'ELAGAGE - SEMAINE DU 2 AU 8 OCTOBRE 2022 (2022-9098)	Marie-Eve Ferland	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9098)	4 292,33 \$

<b>No paiement:</b> S17915	<b>Date:</b> 2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b> 05840	<b>Nom:</b> EQUIPEMENTS ROBERT INC.	<b>Montant:</b> 588,43 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-13	31269	ACHAT DE PIÈCES POUR MATERIEL ROULANT (2022-8657)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8657)	41,35 \$
2022-10-13	31268	ACHAT DE PIÈCES POUR MATERIEL ROULANT (2022-8657)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8657)	472,35 \$
2022-10-13	31267	ACHAT DE PIÈCES POUR MATERIEL ROULANT (2022-8657)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8657)	74,73 \$

<b>No paiement:</b> S17916	<b>Date:</b> 2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b> 03870	<b>Nom:</b> FONDS DE SOLIDARITE DES TRAVAILLEURS DU QUEBEC (FTQ)	<b>Montant:</b> 4 815,60 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-27	20221027	REMISES DU 25 SEPTEMBRE AU 22 OCTOBRE 2022 - RÉFÉRENCE NO 25965	Maxime Marquis		4 815,60 \$

<b>No paiement:</b> S17917	<b>Date:</b> 2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b> 50102	<b>Nom:</b> FRANCINE GRAVEL GESTION DESIGN	<b>Montant:</b> 91,98 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	--------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-14	2943	SERVICE DE GRAPHISME POUR LE PARC A CHIENS (2022-4002)	Catherine Langevin	Catherine Langevin (2022-4002)	91,98 \$

<b>No paiement:</b> S17918	<b>Date:</b> 2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b> 05888	<b>Nom:</b> FRANCOIS ADAM SERVICES	<b>Montant:</b> 1 488,92 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-09	2022-1025	INSPECTION - RÉFRIGÉRATION CLASSE B POUR L'ARÉNA (2022-9043)	Yannick Raymond	Jasmin Savard (2022-9043)	744,46 \$
2022-10-16	2022-1026	INSPECTION - RÉFRIGÉRATION CLASSE B POUR L'ARÉNA (2022-9043)	Yannick Raymond	Jasmin Savard (2022-9043)	744,46 \$

# VILLE DE SAINT-LAMBERT

## REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-11-01 AU 2022-11-20

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S17919		2022-11-03	05943	IMPRIMEUR DALOU INC.	1 345,21 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-12	00025023	IMPRESSION MASSIVE DE LOTS DE LETTRES POUR L'URBANISME (2022-1720)	Anik Fortin	Anik Fortin (2022-1720)	1 345,21 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S17920		2022-11-03	00613	INSIGHT CANADA INC	792,45 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-12	721862680	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2022-1724)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-1724)	792,45 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S17921		2022-11-03	03521	J.C. LANCTOT INC.	552,76 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-19	1282944	ACHAT DE MATERIEL POUR LES ATELIERS MUNICIPAUX (2022-7449)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-7449)	394,69 \$
2022-10-19	1283042	ACHAT DE MATERIEL POUR LA RENOVATION DES BATIMENTS (2022-7325)	Yannick Raymond	Vasco Morgado (2022-7325)	158,07 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S17922		2022-11-03	96012	KATE BATTLE	380,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-28	20220628	ANIMATION - ATELIERS DE POP-UP A LA BIBLIOTHEQUE (2022-7561)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2022-7561)	380,00 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S17923		2022-11-03	03271	LALEMA INC	441,04 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-11	419989	ACHAT DE MATERIEL POUR LES PISCINES (2022-1646)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2022-1646)	441,04 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S17924		2022-11-03	04119	LIBRAIRIE LE FURETEUR	2 609,46 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-08-01	185624	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1054)	178,01 \$
2022-08-01	185623	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1054)	153,04 \$
2022-10-14	185618	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1054)	299,78 \$
2022-08-01	185625	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1054)	154,93 \$
2022-10-14	185731	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1054)	127,73 \$
2022-10-14	185607	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1054)	395,08 \$
2022-10-14	185608	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1054)	677,51 \$
2022-10-14	185617	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1054)	207,59 \$
2022-10-07	185473	CREDIT EN REFERENCE A LA FACTURE 184929 (2022-1054)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1054)	(27,25 \$)
2022-10-14	185615	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1054)	53,44 \$
2022-10-14	185732	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1054)	389,60 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S17925		2022-11-03	05896	MACPEK INC.	324,07 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-12	21227845-00	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8714)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8714)	312,87 \$
2022-10-14	21213433-02	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8714)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8714)	11,20 \$

# VILLE DE SAINT-LAMBERT

## REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-11-01 AU 2022-11-20

<b>No paiement:</b>	S17926	<b>Date:</b>	2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b>	03046	<b>Nom:</b>	MATERIAUX PAYSAGERS SAVARIA LTEE	<b>Montant:</b>	1 128,04 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>				<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>	<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-10-14	176960	ACHAT DE PAILLIS (2022-7480)				Eric Valotaire	Jasmin Savard (2022-7480)	1 128,04 \$	
<b>No paiement:</b>	S17927	<b>Date:</b>	2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b>	03074	<b>Nom:</b>	MAXIGAZ INC	<b>Montant:</b>	131,07 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>				<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>	<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-10-12	336636	ACHAT DE PRODUITS CHIMIQUES (2021-9005)				Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2021-9005)	131,07 \$	
<b>No paiement:</b>	S17928	<b>Date:</b>	2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b>	05775	<b>Nom:</b>	MBM EXTERMINATION INC.	<b>Montant:</b>	120,72 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>				<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>	<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-10-11	10667	GESTION PARASITAIRE (2019-9000)				Yannick Raymond	Yannick Raymond (2019-9000)	34,49 \$	
2022-10-11	10664	GESTION PARASITAIRE (2019-9000)				Yannick Raymond	Yannick Raymond (2019-9000)	86,23 \$	
<b>No paiement:</b>	S17929	<b>Date:</b>	2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b>	00168	<b>Nom:</b>	OUTILS PIERRE BERGER INC	<b>Montant:</b>	34,48 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>				<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>	<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-10-11	526145	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE BÂTIMENTS (2022-7148)				Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-7148)	34,48 \$	
<b>No paiement:</b>	S17930	<b>Date:</b>	2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b>	05062	<b>Nom:</b>	Piquets Bertrand Inc.	<b>Montant:</b>	250,65 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>				<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>	<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-10-05	14246	ACHAT DE PIQUETS POUR LE BOISE DU LIMOUSIN (2022-1689)				Marie-Eve Ferland	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1689)	250,65 \$	
<b>No paiement:</b>	S17931	<b>Date:</b>	2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b>	02597	<b>Nom:</b>	PNEUS ROBERT BERNARD (BOUCHERVILLE) LTEE (LES)	<b>Montant:</b>	235,95 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>				<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>	<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-10-13	BOU-F200211	APPEL DE SERVICE D'URGENCE - REPARATION D'UN PNEU (2022-8713)				Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8713)	235,95 \$	
<b>No paiement:</b>	S17932	<b>Date:</b>	2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b>	95456	<b>Nom:</b>	PRODUCTIONS LOGICO	<b>Montant:</b>	879,56 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>				<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>	<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-03-03	04052A	SOLDE A PAYER POUR LE SPECTACLE "GRENOUILLE, VADROUILLE ET CITROUILLE" DU 3				Josée Véronneau	Josée Véronneau (2022-6431)	879,56 \$	
<b>No paiement:</b>	S17933	<b>Date:</b>	2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b>	50685	<b>Nom:</b>	PROGAZON SAINT-LAMBERT INC.	<b>Montant:</b>	6 559,32 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>				<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>	<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-08-11	F02316	TRAVAUX DE TAILLES DE HAIES ET ARBUSTES (2022-9088)				Marie-Eve Ferland	Éric Painchaud (2022-9088)	6 559,32 \$	
<b>No paiement:</b>	S17934	<b>Date:</b>	2022-11-03	<b>Référence Fourn.:</b>	00950	<b>Nom:</b>	RELIURE TRAVACTION (1991) INC	<b>Montant:</b>	611,49 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>				<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>	<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-10-12	124236	RELIURE DE VOLUMES (2022-1057)				Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2022-1057)	611,49 \$	

# VILLE DE SAINT-LAMBERT

## REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-11-01 AU 2022-11-20

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S17935		2022-11-03	03653	SANEXEN SERVICES ENVIRONNEMENTAUX INC	6 114,11 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-09	11450	DISPOSITION DE TERRE (2022-9102)	Eric Valotaire	Éric Painchaud (2022-9102)	1 917,05 \$
2022-10-08	11445	DISPOSITION DE TERRE (2022-9102)	Eric Valotaire	Éric Painchaud (2022-9102)	4 197,06 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S17936		2022-11-03	03971	SERRURIER RIVE SUD (SERRUPRO)	307,27 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-12	276303	CREDIT EN REFERENCE A LA FACTURE 276292	Yannick Raymond		(281,69 \$)
2022-10-12	276292	VOIR CREDIT 276303	Yannick Raymond		281,69 \$
2022-10-13	276365	REPRODUCTIONS DE CLES (2022-7458)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-7458)	15,23 \$
2022-10-12	276304	REPRODUCTIONS DE CLES (2022-7461)	Yannick Raymond	Vasco Morgado (2022-7461)	292,04 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S17937		2022-11-03	00062	SYNDICAT CANADIEN DES FONCTIONNAIRES PROVINCIAUX LOCAL 306	4 433,99 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-27	20221027	COTISATIONS SYNDICALES COLS BLANCS	Maxime Marquis		4 433,99 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S17938		2022-11-03	03693	TENAQUIP	237,26 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-12	14896688-05	ACHAT DE MATERIEL DE SECURITE (2022-1677)	Vasco Morgado	Éric Valotaire (2022-1677)	237,26 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S17939		2022-11-03	03884	TOROMONT CAT (HEWITT EQUIPEMENT LIMITEE)	139,60 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-12	PSQC0266137	ACHAT DE PIÈCES POUR MATERIEL ROULANT (2022-7487)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-7487)	139,60 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S17940		2022-11-03	04053	TRILOGIE GROUPE CONSEIL	2 285,18 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-11	2207-174	SERVICES INFORMATIQUES DU 25 SEPTEMBRE AU 8 OCTOBRE 2022 (2022-9025)	Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022)	2 285,18 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S17941		2022-11-03	00019	WURTH CANADA LTEE	1 117,14 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-13	25066500	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8735)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8735)	1 110,26 \$
2022-10-14	25069358	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8735)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8735)	6,88 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S17942		2022-11-10	54362	ADGMQ	68,99 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-18	2643	INSCRIPTION - FORMATION WEBINAIRE (2022-7489)	Jasmin Savard	Jasmin Savard (2022-7489)	68,99 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S17943		2022-11-10	02787	AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC	316,18 \$

# VILLE DE SAINT-LAMBERT

## REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-11-01 AU 2022-11-20

<b>No paiement:</b>	S17943	<b>Date:</b>	2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b>	02787	<b>Nom:</b>	AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC	<b>Montant:</b>	316,18 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>			<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>		<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-10-20	72332	APPEL DE SERVICE A LA PATAUCEOIRE LESPERANCE (2022-7345)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-7345)		316,18 \$	
<b>No paiement:</b>	S17944	<b>Date:</b>	2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b>	95648	<b>Nom:</b>	ASCENSEURS AVANT-GARDE	<b>Montant:</b>	159,82 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>			<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>		<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-10-20	3922	APPEL DE SERVICE A LA MAISON DESAULNIERS (2022-7348)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-7348)		159,82 \$	
<b>No paiement:</b>	S17945	<b>Date:</b>	2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b>	02763	<b>Nom:</b>	A.S.I. AQUATIC EXPERT (AQUA SOLUTIONS (2004) INC)	<b>Montant:</b>	2 507,33 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>			<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>		<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-10-18	59326	ACHATS DE LIVRES "LA COMPOSITION CHIMIQUE DE L'EAU DE PISCINE ET DE SPA" DE T/			Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2022-1721)		195,35 \$	
2022-10-24	59366	ACHAT DE PRODUITS CHIMIQUES (2022-9005)			Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2022-9005)		2 311,98 \$	
<b>No paiement:</b>	S17946	<b>Date:</b>	2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b>	00375	<b>Nom:</b>	ASSOCIATION DE SOCCER DE SAINT-LAMBERT	<b>Montant:</b>	20 803,50 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>			<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>		<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-09-01	20220901-3	RESPONSABILITÉ DES TACHES D'APPARITEUR PLATEAU SPORTIF - SELON ENTENTE - VE			Eric Carignan	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2021-9064)		14 450,84 \$	
2022-09-01	20220901-4	RESPONSABILITE DES TACHES D'APPARITEUR - CAMP DE JOUR - VERSEMENT 1 - 2022 (2			Eric Carignan	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2021-9064)		6 352,66 \$	
<b>No paiement:</b>	S17947	<b>Date:</b>	2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b>	01852	<b>Nom:</b>	BELANGER SAUVE AVOCATS	<b>Montant:</b>	1 724,64 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>			<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>		<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-10-19	0000411643	SERVICES PROFESSIONNELS RENDUS EN SEPTEMBRE 2022- DOSSIER 21490/2 (2022-40			Cassandra Comin Bergor	Jasmin Savard (2022-4010)		1 724,64 \$	
<b>No paiement:</b>	S17948	<b>Date:</b>	2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b>	50027	<b>Nom:</b>	BFL CANADA	<b>Montant:</b>	3 072,50 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>			<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>		<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-10-04	MUN13518	HONORAIRES PROFESSIONNELS - 2021-039 - ÉGOUT MENARD BOULANGER (2022-1805)			Cassandra Comin Bergor	Francis Blondeau (2022-1805)		1 224,00 \$	
2022-11-01	MUN13763	HONORAIRES PROFESSIONNELS - 263 ELM, EGLISE ANGLICANE (2022-1804)			Cassandra Comin Bergor	Francis Blondeau (2022-1804)		1 848,50 \$	
<b>No paiement:</b>	S17949	<b>Date:</b>	2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b>	01187	<b>Nom:</b>	CENTRE DU TRAVAILLEUR F.H. INC.	<b>Montant:</b>	348,91 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>			<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>		<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-10-25	CM0010219	CREDIT EN REFERENCE A LA FACTURE INV0008918 (2022-7486)			Vasco Morgado	Vasco Morgado (2022-7486)		(300,92 \$)	
2022-10-18	INV0009826	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2022-7486)			Eric Valotaire	Vasco Morgado (2022-7486)		176,33 \$	
2022-10-18	INV0009841	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2022-7486)			Eric Valotaire	Vasco Morgado (2022-7486)		473,50 \$	
<b>No paiement:</b>	S17950	<b>Date:</b>	2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b>	04640	<b>Nom:</b>	CONSTRUCTION DJL INC	<b>Montant:</b>	441,79 \$
<b>Date facture</b>	<b>No Facture</b>	<b>Annotation</b>			<b>Gestionnaire</b>	<b>Approbateur - Bon de Commande</b>		<b>Payé au fournisseur</b>	
2022-10-18	2022 18074724	PIERRE CONCASSÉE (2021-9102)			Sylvain Bujold	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2021-9102)		225,74 \$	
2022-10-19	2022 18074754	PIERRE CONCASSÉE (2021-9102)			Sylvain Bujold	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2021-9102)		216,05 \$	

# VILLE DE SAINT-LAMBERT

## REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-11-01 AU 2022-11-20

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S17951		2022-11-10	04349	ELECTRIMAT LTEE	1 552,95 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-20	FC00463539	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2022-7331)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-7331)	655,43 \$
2022-10-19	FC00463225	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2022-7330)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-7330)	556,06 \$
2022-10-21	FC00463950	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2022-7333)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-7333)	341,46 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S17952		2022-11-10	95585	EMMANUELLE GOSSELIN	1 232,53 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-21	2	ENSEIGNEMENT DE COURS - AQUAFORME ET AQUAJOGGING - OCTOBRE 2022 (2022-167)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2022-1676)	1 232,53 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S17953		2022-11-10	05484	Emondage SBP inc. (9211-4560 Québec inc.)	37 724,53 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-30	3614	TRAVAUX D'ELAGAGE - SEMAINES DU 16 AU 29 OCTOBRE 2022 (2022-9098)	Marie-Eve Ferland	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9098)	12 877,01 \$
2022-10-19	3613	TRAVAUX D'ELAGAGE - SEMAINE DU 9 AU 15 OCTOBRE 2022 (2022-9098)	Marie-Eve Ferland	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9098)	8 048,14 \$
2022-10-30	3610	TRAVAUX D'ESSOUCHAGE (2022-9099)	Eric Painchaud	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9099)	16 799,38 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S17954		2022-11-10	01952	ENTREPRISES DESJARDINS ET FONTAINE LTEE	11 462,70 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-17	85065	ACHAT DE PIÈCES POUR MATERIEL ROULANT (2022-8741)	Vasco Morgado	Éric Painchaud (2022-8741)	11 462,70 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S17955		2022-11-10	95616	ENTREPRISES M. MARION INC.	919,80 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-06-23	1419	CONTRÔLE ÉCOLOGIQUE DE LA VÉGÉTATION INDÉSIRABLES - JUIN 2022 (2022-1419)	Marie-Eve Ferland	Marie-Eve Ferland (2022-1419)	919,80 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S17956		2022-11-10	03254	EQUIPEMENTS COLPRON INC (LES)	339,40 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-20	HDQ-104513	ACHAT DE PIÈCES POUR MATERIEL ROULANT (2022-8732)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8732)	339,40 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S17957		2022-11-10	95716	EQUIPEMENTS REVENGE FITNESS INC	10 780,75 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-09-23	FAC-4287	ACHAT D'APPAREILS D'ENTRAÎNEMENT POUR LE GYM DU CENTRE DE LOISIRS (2022-141)	Eric Carignan	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1415)	10 780,75 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S17958		2022-11-10	05560	EXCAVATION CIVILPRO INC.	242 250,85 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-11-01	004833	RECONSTRUCTION DES RUES BROMLEY, OSBORNE ET RIVERMERE - DECOMPTE PROG	Jasmin Savard	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-9067)	192 547,16 \$
2022-11-01	004832	REFECTION DES RUES ROBITAILLE ET PUTNEY - DECOMPTE PROGRESSIF #3 (2022-9112)	Jasmin Savard	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9112)	49 703,69 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S17959		2022-11-10	03651	FILMS CRITERION (LES)	1 247,48 \$

# VILLE DE SAINT-LAMBERT

## REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-11-01 AU 2022-11-20

<b>No paiement:</b> S17959	<b>Date:</b> 2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b> 03651	<b>Nom:</b> FILMS CRITERION (LES)	<b>Montant:</b> 1 247,48 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-07-25	812996	PRESENTATION DU FILM - BEAUX CINOCHE(S)(2022-1200)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2022-1200)	344,93 \$
2022-07-25	812997	PRESENTATION DU FILM: BEAUX CINOCHE(S) (2022-1200)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2022-1200)	902,55 \$

<b>No paiement:</b> S17960	<b>Date:</b> 2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b> 04064	<b>Nom:</b> FOURNITURES DE BUREAU DENIS	<b>Montant:</b> 345,65 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-20	454357	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (2022-1744)	Cassandra Comin Bergor	Cassandra Comin Bergonzi (2022-1744)	367,91 \$
2022-10-03	163543	CREDIT EN REFERENCE A LA FACTURE 396084 (2022-1629)	Mélissa Mercure	Francis Blondeau (2022-1629)	(82,03 \$)
2022-10-04	431315	ACHAT D'UN SUPPORT DE MONITEUR AJUSTABLE (2022-1696)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-1696)	59,77 \$

<b>No paiement:</b> S17961	<b>Date:</b> 2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b> 59082	<b>Nom:</b> GFL ENVIRONMENTAL INC.	<b>Montant:</b> 448,40 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-09-07	M30015813020	MATIÈRES RÉSIDUELLES (RÉSIDUS ULTIMES) (2022-9093)	Marie-Eve Ferland	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9093)	224,20 \$
2022-10-06	M30015828719	MATIÈRES RÉSIDUELLES (RÉSIDUS ULTIMES) (2022-9093)	Marie-Eve Ferland	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9093)	224,20 \$

<b>No paiement:</b> S17962	<b>Date:</b> 2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b> 01289	<b>Nom:</b> GLOBOCAM RIVE-SUD S.E.C.	<b>Montant:</b> 1 588,33 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-21	03P67431	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8730)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8730)	685,40 \$
2022-10-20	03P67395	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8730)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8730)	902,93 \$

<b>No paiement:</b> S17963	<b>Date:</b> 2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b> 95845	<b>Nom:</b> JIMEXS INC.	<b>Montant:</b> 114,26 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-09-07	253275	ACHAT D'UN VERIN ELECTRIQUE (2022-7493)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-7493)	114,26 \$

<b>No paiement:</b> S17964	<b>Date:</b> 2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b> 04119	<b>Nom:</b> LIBRAIRIE LE FURETEUR	<b>Montant:</b> 2 385,54 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-18	185693	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1054)	1 016,72 \$
2022-10-21	185769	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1054)	197,14 \$
2022-10-21	185770	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1054)	71,30 \$
2022-10-21	185774	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1054)	38,80 \$
2022-10-21	185771	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1054)	272,34 \$
2022-10-21	185773	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1054)	52,40 \$
2022-10-18	185694	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1054)	212,84 \$
2022-10-21	185772	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1054)	224,12 \$
2022-10-18	185692	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1054)	299,88 \$

<b>No paiement:</b> S17965	<b>Date:</b> 2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b> 05896	<b>Nom:</b> MACPEK INC.	<b>Montant:</b> 68,44 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------	--------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-19	21225866-03	ACHAT DE PRODUIT POUR VÉHICULE (2022-7499)	Eric Valotaire	Éric Valotaire (2022-7499)	68,44 \$

# VILLE DE SAINT-LAMBERT

## REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-11-01 AU 2022-11-20

<b>No paiement:</b> S17966	<b>Date:</b> 2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b> 05690	<b>Nom:</b> MANUTEL PRODUITS INDUSTRIELS	<b>Montant:</b> 1 543,44 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-18	98150	ACHAT DE MATÉRIEL - CENTRE DES LOISIRS (2022-7462)	Martin Latulippe	Martin Latulippe (2022-7462)	444,95 \$
2022-10-19	98152	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2022-1715)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2022-1715)	17,83 \$
2022-10-19	98155	ACHAT DE GANTS ET VISIÈRE (2022-1728)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2022-1728)	1 080,66 \$

<b>No paiement:</b> S17967	<b>Date:</b> 2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b> 03074	<b>Nom:</b> MAXIGAZ INC	<b>Montant:</b> 196,61 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-19	336856	ACHAT DE PRODUITS CHIMIQUES (2021-9005)	Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2021-9005)	65,54 \$
2022-10-26	337094	ACHAT DE PRODUITS CHIMIQUES (2021-9005)	Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2021-9005)	131,07 \$

<b>No paiement:</b> S17968	<b>Date:</b> 2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b> 01441	<b>Nom:</b> MEDIAS TRANSCONTINENTAL	<b>Montant:</b> 1 746,47 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-27	3476	PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES 22TP09 ET 22EQUI05 (2022-9032)	Stéphanie Fournier	Jasmin Savard (2022-9032)	1 140,55 \$
2022-10-20	3429	PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES 22TP08 (2022-9032)	Stéphanie Fournier	Jasmin Savard (2022-9032)	605,92 \$

<b>No paiement:</b> S17969	<b>Date:</b> 2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b> 04347	<b>Nom:</b> MONTMORENCY FORD (1997) INC	<b>Montant:</b> 999,94 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-18	10299	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8719)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8719)	999,94 \$

<b>No paiement:</b> S17970	<b>Date:</b> 2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b> 05945	<b>Nom:</b> NETACCESS CONTROLS INC.	<b>Montant:</b> 1 000,28 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-08-29	1607	CARTE D' ACCES ET D'HORODATEUR (2022-1580)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-1580)	1 000,28 \$

<b>No paiement:</b> S17971	<b>Date:</b> 2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b> 04460	<b>Nom:</b> NOUVELLE TABLEE 1996 INC (LA)	<b>Montant:</b> 2 191,49 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-20	84071	LOCATION D'EQUIPEMENTS POUR LA SOIREE RECONNAISSANCE (2022-1749)	Josée Véronneau	Martin Latulippe (2022-1749)	2 191,49 \$

<b>No paiement:</b> S17972	<b>Date:</b> 2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b> 05955	<b>Nom:</b> ORIZON MOBILE	<b>Montant:</b> 1 497,78 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-20	1016550	ACHAT, PROGRAMMATION ET PREPARATION D'UN SYSTEME DE RADIO COMMUNICATION	Sébastien Gravel	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-8707)	1 497,78 \$

<b>No paiement:</b> S17973	<b>Date:</b> 2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b> 00168	<b>Nom:</b> OUTILS PIERRE BERGER INC	<b>Montant:</b> 846,02 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-20	527237	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE BÂTIMENTS (2022-7323)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-7323)	666,77 \$
2022-10-19	527109	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE BÂTIMENTS (2022-7321)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-7321)	87,32 \$
2022-10-18	526979	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE BÂTIMENTS (2022-7341)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-7341)	91,93 \$

# VILLE DE SAINT-LAMBERT

## REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-11-01 AU 2022-11-20

<b>No paiement:</b> S17974	<b>Date:</b> 2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b> 03135	<b>Nom:</b> PEP CONCEPT INC	<b>Montant:</b> 1 955,72 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-17	32077	ACHAT DE BOUTEILLES D'EAU REUTILISABLES (2022-1687)	Marie-Eve Ferland	Marie-Eve Ferland (2022-1687)	1 955,72 \$

<b>No paiement:</b> S17975	<b>Date:</b> 2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b> 59631	<b>Nom:</b> PIECES D'AUTO SUPER	<b>Montant:</b> 2 065,90 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-21	293792/1	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8747)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8747)	78,64 \$
2022-10-19	291068/1	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8731)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8731)	429,56 \$
2022-10-19	291050/1	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8731)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8731)	412,94 \$
2022-10-18	288188/1	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8717)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8717)	103,42 \$
2022-10-18	287753/1	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8717)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8717)	116,07 \$
2022-10-18	287546/1	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8717)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8717)	142,34 \$
2022-10-19	290885/1	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8731)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8731)	616,81 \$
2022-10-19	289898/1	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8726)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8726)	166,12 \$

<b>No paiement:</b> S17976	<b>Date:</b> 2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b> 03621	<b>Nom:</b> PIECES D'EQUIPEMENT BERGOR INC	<b>Montant:</b> 3 798,21 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-18	134558	ACHAT DE PIÈCES POUR MATERIEL ROULANT (2022-8722)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8722)	746,92 \$
2022-10-18	134548	ACHAT DE PIÈCES POUR MATERIEL ROULANT (2022-8736)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8736)	3 051,29 \$

<b>No paiement:</b> S17977	<b>Date:</b> 2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b> 02597	<b>Nom:</b> PNEUS ROBERT BERNARD (BOUCHERVILLE) LTEE (LES)	<b>Montant:</b> 237,99 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-13	BOU-F200223	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8713)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8713)	237,99 \$

<b>No paiement:</b> S17978	<b>Date:</b> 2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b> 53017	<b>Nom:</b> PRODUCTIONS KATOMIX (LES)	<b>Montant:</b> 1 782,12 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-15	578	ANIMATION - GRANDE MARCHÉ PIERRE LAVOIE (2022-7570)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2022-7570)	1 264,73 \$
2022-10-15	589	ANIMATION - GRANDE MARCHÉ PIERRE LAVOIE (2022-7571)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2022-7571)	517,39 \$

<b>No paiement:</b> S17979	<b>Date:</b> 2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b> 01272	<b>Nom:</b> RENE RIENDEAU (1986) INC	<b>Montant:</b> 858,95 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-21	PSO055988-1	ACHAT DE PIÈCES POUR MATERIEL ROULANT (2022-8702)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8702)	1 424,63 \$
2022-10-21	PSR004213-1	CREDIT EN REFERENCE A LA FACTURE PSO054605-1 (2022-7582)	Sébastien Gravel	Natalie Fallon (2022-7582)	(292,50 \$)
2022-10-21	PSO060850-1	ACHAT DE PIÈCES POUR MATERIEL ROULANT (2022-7582)	Sébastien Gravel	Natalie Fallon (2022-7582)	242,83 \$
2022-10-21	PSR004210-1	CREDIT EN REFERENCE A LA FACTURE PSO060850-1 (2022-8709)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8709)	(516,01 \$)

<b>No paiement:</b> S17980	<b>Date:</b> 2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b> 03143	<b>Nom:</b> ROBERT BOILEAU INC	<b>Montant:</b> 4 938,99 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-18	93071	ACHAT DE PIÈCES POUR ZAMBONI (2022-8742)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8742)	4 938,99 \$

# VILLE DE SAINT-LAMBERT

## REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-11-01 AU 2022-11-20

<b>No paiement:</b> S17981	<b>Date:</b> 2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b> 03971	<b>Nom:</b> SERRURIER RIVE SUD (SERRUPRO)	<b>Montant:</b> 537,52 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-18	276533	ACHAT DE CLÉS (2022-8720)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8720)	11,50 \$
2022-10-19	276592	ACHAT DE MATÉRIEL SERRUEIER (2022-7498)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-7498)	526,02 \$

<b>No paiement:</b> S17982	<b>Date:</b> 2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b> 02109	<b>Nom:</b> SIGNOPLUS	<b>Montant:</b> 515,02 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-18	FC 90704	PANNEAUX D'ALUMINIUM - CONSTRUCTION - VOIR CRÉDIT FC 90903	Vasco Morgado		561,01 \$
2022-10-24	FC 90903	PANNEAUX D'ALUMINIUM - CONSTRUCTION - VOIR FACTURE FC 90904	Vasco Morgado		(561,01 \$)
2022-10-24	FC 90902	PANNEAUX D'ALUMINIUM - CONSTRUCTION (2022-1699)	Vasco Morgado	Éric Valotaire (2022-1699)	515,02 \$

<b>No paiement:</b> S17983	<b>Date:</b> 2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b> 03693	<b>Nom:</b> TENAQUIP	<b>Montant:</b> 991,21 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-20	14931703-00	ACHAT DE MATÉRIEL DE SÉCURITÉ (2022-1737)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2022-1737)	912,22 \$
2022-10-17	14927118-00	ACHAT DE MATERIEL - ENTRETIEN DES RUES (2022-1733)	Eric Valotaire	Éric Valotaire (2022-1733)	434,89 \$
2022-10-19	14927061-00	CRÉDIT EN RÉFÉRENCE DE LA FACTURE 14896699-00 ET 14896699-02 (2022-1677)	Vasco Morgado	Éric Valotaire (2022-1677)	(355,90 \$)

<b>No paiement:</b> S17984	<b>Date:</b> 2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b> 03918	<b>Nom:</b> TRAFIC INNOVATION INC	<b>Montant:</b> 63,52 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------------	--------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-18	00418563	RÉPARATION DE PANNEAU DE VITESSE (2022-7488)	Eric Valotaire	Éric Valotaire (2022-7488)	63,52 \$

<b>No paiement:</b> S17985	<b>Date:</b> 2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b> 04811	<b>Nom:</b> W. COTE & FILS LTÉE	<b>Montant:</b> 3 280,31 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-20	FC-039185	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8743)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8743)	3 280,31 \$

<b>No paiement:</b> S17986	<b>Date:</b> 2022-11-10	<b>Référence Fourn.:</b> 00019	<b>Nom:</b> WURTH CANADA LTEE	<b>Montant:</b> 746,34 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-17	25071848	ACHAT DE SCELLANT (2022-8735)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8735)	68,94 \$
2022-10-19	25076157	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-7501)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-7501)	7,76 \$
2022-10-19	25075959	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-7501)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-7501)	7,76 \$
2022-10-21	25081585	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-7566)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-7566)	418,91 \$
2022-10-19	25075933	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-7501)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-7501)	7,76 \$
2022-10-19	25076749	ACHAT DE SCELLANT (2022-8727)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8727)	227,45 \$
2022-10-19	25075954	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-7501)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-7501)	7,76 \$

<b>No paiement:</b> S17987	<b>Date:</b> 2022-11-18	<b>Référence Fourn.:</b> 03058	<b>Nom:</b> ACIER PICARD INC.	<b>Montant:</b> 773,50 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-27	1739486	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8746)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8746)	773,50 \$

# VILLE DE SAINT-LAMBERT

## REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-11-01 AU 2022-11-20

<b>No paiement:</b> S17988	<b>Date:</b> 2022-11-18	<b>Référence Fourn.:</b> 05691	<b>Nom:</b> CENTRE DU CAMION ET REMORQUES CAMTEK INC.	<b>Montant:</b> 1 470,16 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-26	F44564	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8744)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8744)	1 470,16 \$

<b>No paiement:</b> S17989	<b>Date:</b> 2022-11-18	<b>Référence Fourn.:</b> 04640	<b>Nom:</b> CONSTRUCTION DJL INC	<b>Montant:</b> 913,62 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-24	2022 18076868	PIERRE CONCASSÉE (2021-9102)	Sylvain Bujold	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2021-9102)	229,52 \$
2022-10-24	2022 18076870	SERVICE DE REBUT- ASPHALTE (2022-1024)	Sylvain Bujold	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1024)	72,98 \$
2022-10-26	2022 18077916	SERVICE DE REBUT- ASPHALTE (2022-1024)	Sylvain Bujold	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1024)	50,77 \$
2022-10-26	2022 18077711	PIERRE CONCASSÉE (2021-9102)	Sylvain Bujold	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2021-9102)	226,07 \$
2022-10-26	2022 18078191	PIERRE CONCASSÉE (2022-7590)	Sylvain Bujold	Sylvain Bujold (2022-7590)	119,73 \$
2022-10-28	2022 18078846	PIERRE CONCASSÉE (2021-9102)	Sylvain Bujold	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2021-9102)	214,55 \$

<b>No paiement:</b> S17990	<b>Date:</b> 2022-11-18	<b>Référence Fourn.:</b> 03119	<b>Nom:</b> DESCHENES ET FILS LTÉE	<b>Montant:</b> 717,30 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-25	B157504	ACHAT DE MATÉRIEL - CENTRE DES LOISIRS (2022-7584)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-7584)	208,10 \$
2022-10-25	B157628	ACHAT DE MATÉRIEL - CENTRE DES LOISIRS (2022-7350)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-7350)	301,10 \$
2022-10-28	B109088	ACHAT DE MATÉRIEL - PISCINE ALEXANDRA (2022-6726)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6726)	208,10 \$

<b>No paiement:</b> S17991	<b>Date:</b> 2022-11-18	<b>Référence Fourn.:</b> 95905	<b>Nom:</b> DISTRIBUTIONS MELI MELO - DISTRIBUTEUR AMARO	<b>Montant:</b> 579,91 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-08-16	204-3482	MACHINE DISTRIBUTRICE À EAU ET 18L D'EAU DE SOURCE (2022-9164)	Gabrielle Cartier	Jasmin Savard (2022-9164)	489,91 \$
2022-11-07	204-4514	18L D'EAU DE SOURCE (2022-9164)	Gabrielle Cartier	Jasmin Savard (2022-9164)	15,00 \$
2022-10-27	204-4394	18L D'EAU DE SOURCE (2022-9164)	Gabrielle Cartier	Jasmin Savard (2022-9164)	37,50 \$
2022-09-26	204-4000	18L D'EAU DE SOURCE (2022-9164)	Gabrielle Cartier	Jasmin Savard (2022-9164)	37,50 \$

<b>No paiement:</b> S17992	<b>Date:</b> 2022-11-18	<b>Référence Fourn.:</b> 04453	<b>Nom:</b> ELECTROMEGA LTEE	<b>Montant:</b> 478,30 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-27	INV23R-11038	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2022-7305)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-7305)	478,30 \$

<b>No paiement:</b> S17993	<b>Date:</b> 2022-11-18	<b>Référence Fourn.:</b> 00041	<b>Nom:</b> ENSEIGNES BROMAR INC (LES)	<b>Montant:</b> 1 144,00 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-25	59054	2035 VICTORIA - ENSEIGNE LUMINEUSE (2022-1551)	Jasmin Savard	Jasmin Savard (2022-1551)	1 144,00 \$

<b>No paiement:</b> S17994	<b>Date:</b> 2022-11-18	<b>Référence Fourn.:</b> 04550	<b>Nom:</b> EQUIPEMENTS BROSSARD	<b>Montant:</b> 683,19 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-24	735824-0001	LOCATION DE 7 BROUETTES POUR PLANTATION COMMUNAUTAIRE AU BOISÉ DU LIMOUË	Marie-Eve Ferland	Marie-Eve Ferland (2022-1747)	683,19 \$

# VILLE DE SAINT-LAMBERT

## REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-11-01 AU 2022-11-20

<b>No paiement:</b> S17995	<b>Date:</b> 2022-11-18	<b>Référence Fourn.:</b> 03399	<b>Nom:</b> EQUIPEMENTS TWIN (1980) LTEE	<b>Montant:</b> 724,34 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-24	8100880	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8636)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8636)	724,34 \$

<b>No paiement:</b> S17996	<b>Date:</b> 2022-11-18	<b>Référence Fourn.:</b> 58887	<b>Nom:</b> FNX-INNOV	<b>Montant:</b> 19 027,61 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------	------------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-28	409645	CARACTERISATION DES SOLS - RUE GREEN (OAK À TIFFIN), AVENUE BÉTOUR NOTRE-DA	Nicolas Beaudoin	Jasmin Savard (2022-9159)	1 601,54 \$
2022-10-28	409644	CARACTERISATION DES SOLS - RUE GREEN (OAK À TIFFIN), AVENUE BÉTOUR NOTRE-DA	Nicolas Beaudoin	Jasmin Savard (2022-9159)	287,44 \$
2022-10-28	409157	RELEVÉS D'ARPENTAGE POUR DIVERSES RUES (2022-4027)	Simon Bédard-Goulet	Jasmin Savard (2022-4027)	17 138,63 \$

<b>No paiement:</b> S17997	<b>Date:</b> 2022-11-18	<b>Référence Fourn.:</b> 04064	<b>Nom:</b> FOURNITURES DE BUREAU DENIS	<b>Montant:</b> 206,93 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-27	464605	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (2022-1772)	Anik Fortin	Anik Fortin (2022-1772)	206,93 \$

<b>No paiement:</b> S17998	<b>Date:</b> 2022-11-18	<b>Référence Fourn.:</b> 05888	<b>Nom:</b> FRANCOIS ADAM SERVICES	<b>Montant:</b> 744,46 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-23	2022-1027	INSPECTION - RÉFRIGÉRATION CLASSE B POUR L'ARÉNA (2022-9043)	Yannick Raymond	Jasmin Savard (2022-9043)	744,46 \$

<b>No paiement:</b> S17999	<b>Date:</b> 2022-11-18	<b>Référence Fourn.:</b> 95734	<b>Nom:</b> GESTIONS MP (9311-0989 QUEBEC INC)	<b>Montant:</b> 5 978,71 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-27	18816	LAVAGE DE VITRES (2022-9103)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-9103)	229,95 \$
2022-10-24	18814	LAVAGE DE VITRES (2022-9103)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-9103)	143,72 \$
2022-10-27	18815	LAVAGE DE VITRES (2022-9103)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-9103)	114,98 \$
2022-10-27	18817	LAVAGE DE VITRES (2022-9103)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-9103)	57,49 \$
2022-10-31	18818	LAVAGE DE VITRES (2022-9103)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-9103)	3 679,20 \$
2022-10-24	18812	LAVAGE DE VITRES (2022-9103)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-9103)	57,49 \$
2022-10-24	18813	LAVAGE DE VITRES (2022-9103)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-9103)	86,23 \$
2022-10-24	18811	LAVAGE DE VITRES (2022-9103)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-9103)	1 609,65 \$

<b>No paiement:</b> S18000	<b>Date:</b> 2022-11-18	<b>Référence Fourn.:</b> 01289	<b>Nom:</b> GLOBOCAM RIVE-SUD S.E.C.	<b>Montant:</b> 1 070,87 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-27	03P68236	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8752)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8752)	17,56 \$
2022-10-26	03P68176	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8752)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8752)	28,49 \$
2022-10-26	03P67816	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8750)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8750)	983,57 \$
2022-10-26	03P68173	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8752)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8752)	41,25 \$

<b>No paiement:</b> S18001	<b>Date:</b> 2022-11-18	<b>Référence Fourn.:</b> 04579	<b>Nom:</b> INDUSTRIES QUEBEC BOLTS INC (LES)	<b>Montant:</b> 213,00 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-25	253232	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-7583)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-7583)	213,00 \$

# VILLE DE SAINT-LAMBERT

## REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-11-01 AU 2022-11-20

<b>No paiement:</b> S18002	<b>Date:</b> 2022-11-18	<b>Référence Fourn.:</b> 00613	<b>Nom:</b> INSIGHT CANADA INC	<b>Montant:</b> 5 206,68 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-28	721876833	RENOUVELLEMENT DE LICENCE ADOBE 2022/2023 (2022-1769)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-1769)	5 119,03 \$
2022-10-24	721872333	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2022-1755)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-1755)	87,65 \$

<b>No paiement:</b> S18003	<b>Date:</b> 2022-11-18	<b>Référence Fourn.:</b> 00166	<b>Nom:</b> LESLIE MACDONALD	<b>Montant:</b> 686,64 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-24	241022-1	TRADUCTION DE DOCUMENTS (2022-4004)	Catherine Langevin	Jasmin Savard (2022-4004)	686,64 \$

<b>No paiement:</b> S18004	<b>Date:</b> 2022-11-18	<b>Référence Fourn.:</b> 04119	<b>Nom:</b> LIBRAIRIE LE FURETEUR	<b>Montant:</b> 2 874,72 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-26	185903	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1054)	26,20 \$
2022-10-26	185904	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1054)	37,75 \$
2022-10-26	185898	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1054)	549,41 \$
2022-10-26	185899	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1054)	892,08 \$
2022-10-21	186138	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1054)	102,74 \$
2022-10-21	186132	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1054)	13,60 \$
2022-10-26	185907	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1054)	52,45 \$
2022-10-26	185905	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1054)	280,61 \$
2022-10-26	186141	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1054)	82,79 \$
2022-10-26	186143	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1054)	141,51 \$
2022-10-26	186144	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1054)	77,54 \$
2022-10-26	185906	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1054)	253,52 \$
2022-10-21	186139	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1054)	136,19 \$
2022-10-21	186137	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1054)	23,05 \$
2022-10-21	186140	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1054)	205,28 \$

<b>No paiement:</b> S18005	<b>Date:</b> 2022-11-18	<b>Référence Fourn.:</b> 95893	<b>Nom:</b> LOUISE LAPLANTE	<b>Montant:</b> 643,86 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-26	20221026	ENSEIGNEMENT DE COURS - YOGA DÉBUTANT (2022-7573)	Dominique-Anne Soucie	Éric Carignan (2022-7573)	643,86 \$

<b>No paiement:</b> S18006	<b>Date:</b> 2022-11-18	<b>Référence Fourn.:</b> 05896	<b>Nom:</b> MACPEK INC.	<b>Montant:</b> 545,38 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-26	21228881-00	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8753)	Sébastien Gravel	Éric Valotaire (2022-8753)	496,28 \$
2022-10-28	21229048-00	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8758)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8758)	49,10 \$

<b>No paiement:</b> S18007	<b>Date:</b> 2022-11-18	<b>Référence Fourn.:</b> 95888	<b>Nom:</b> MT VITRES ET ACCESSOIRES D'AUTOS INC.	<b>Montant:</b> 91,98 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	--------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-11-08	35401	APPEL DE SERVICE (2022-8778)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8778)	91,98 \$

# VILLE DE SAINT-LAMBERT

## REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-11-01 AU 2022-11-20

<b>No paiement:</b> S18008	<b>Date:</b> 2022-11-18	<b>Référence Fourn.:</b> 01304	<b>Nom:</b> PARAGRAPHE LIBRAIRIE	<b>Montant:</b> 1 014,64 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-22	219568	ACHAT DE LIVRES NUMÉRIQUES (2022-1055)	Elizabeth Jacques	Jacques Des Ormeaux (2022-1055)	71,37 \$
2022-10-22	219569	ACHAT DE LIVRES NUMÉRIQUES (2022-1055)	Elizabeth Jacques	Jacques Des Ormeaux (2022-1055)	557,13 \$
2022-10-22	219567	ACHAT DE LIVRES NUMÉRIQUES (2022-1055)	Elizabeth Jacques	Jacques Des Ormeaux (2022-1055)	386,14 \$

<b>No paiement:</b> S18009	<b>Date:</b> 2022-11-18	<b>Référence Fourn.:</b> 03034	<b>Nom:</b> PAYSAGISTE RIVE-SUD LTEE	<b>Montant:</b> 5 000,00 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-11-09	20221109	LIBÉRATION DE LA GARANTIE D'EXÉCUTION - FOURNITURE ET PLANTATION D'ARBRES - ;	Stéphanie Fournier		5 000,00 \$

<b>No paiement:</b> S18010	<b>Date:</b> 2022-11-18	<b>Référence Fourn.:</b> 02911	<b>Nom:</b> PRODUCTIONS JOSEE ALLARD	<b>Montant:</b> 3 104,33 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-03-02	8402	RENDEZ-VOUS CULTUREL - SESSION AUTOMNE (2022-1824)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2022-1824)	3 104,33 \$

<b>No paiement:</b> S18011	<b>Date:</b> 2022-11-18	<b>Référence Fourn.:</b> 54466	<b>Nom:</b> RELAIS EXPERT - CONSEIL	<b>Montant:</b> 10 793,14 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------------------	------------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-10-15	8304	SERVICES PROFESSIONNELS - RESSOURCES HUMAINES (VOIR CRÉDIT 8331 (2021-4013)	Mélissa Mercure	Jasmin Savard (2021-4013)	12 024,52 \$
2021-10-15	8331	SERVICES PROFESSIONNELS - RESSOURCES HUMAINES (VOIR FACTURE 8304) (2021-401	Mélissa Mercure	Jasmin Savard (2021-4013)	(1 231,38 \$)

<b>No paiement:</b> S18012	<b>Date:</b> 2022-11-18	<b>Référence Fourn.:</b> 03653	<b>Nom:</b> SANEXEN SERVICES ENVIRONNEMENTAUX INC	<b>Montant:</b> 1 339,47 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-29	11468	DISPOSITION DE TERRE (2022-9102)	Eric Valotaire	Éric Painchaud (2022-9102)	709,90 \$
2022-10-22	11459	DISPOSITION DE TERRE (2022-9102)	Eric Valotaire	Éric Painchaud (2022-9102)	629,57 \$

<b>No paiement:</b> S18013	<b>Date:</b> 2022-11-18	<b>Référence Fourn.:</b> 05037	<b>Nom:</b> Total Home Training	<b>Montant:</b> 14 808,91 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------------	------------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-12	1357	ENSEIGNEMENT DE COURS - BASKETBALL (2022-7608)	Eric Carignan	Éric Carignan (2022-7608)	789,78 \$
2022-10-12	1356	ENSEIGNEMENT DE COURS (2022-5087)	Eric Carignan	Éric Carignan (2022-5087)	14 019,13 \$

**Grand total :** 7 773 871,02 \$



**Transactions bancaires**  
**Du : 2022-11-01 au : 2022-11-20**  
**Compte de banque : 04346-29**

<b>Date de transaction</b>	<b>Annotation</b>	<b>Montant</b>
2022-11-01	Frais Interac - Global Payments - Finance	133.66
2022-11-01	Frais Interac - Global Payments - Urbanisme	123.76
2022-11-01	Frais Interac - Global Payments - 81 Hooper	93.55
2022-11-01	Frais Interac - Global Payments - Bibliothèque	104.72
2022-11-01	Frais Interac - Global Payments - Loisirs # 2	536.01
2022-11-01	Frais Interac - Global Payments - Loisirs	559.95
2022-11-01	Frais Interac - Global Payments - Tuxedo	141.42
2022-11-01	Frais Interac - Global Payments - B-CITI	265.55
2022-11-01	Frais Interac - Global Payments - Ludik Internet	118.35
2022-11-01	Frais - paiements électroniques aux fournisseurs	155.11
2022-11-02	Intérêts sur obligations - VSL-2016-1	36 848.25
2022-11-03	Déductions à la sources - fédéral - période 43	13 975.19
2022-11-03	Déductions à la sources - fédéral - période 43	30 242.98
2022-11-03	Déductions à la sources - provincial - période 43	102 587.58
2022-11-07	Achat carte de crédit	4 075.17
2022-11-07	Frais perception comptes de taxes	942.10
2022-11-08	Salaires nets période 45	270 871.50
2022-11-14	Remboursement - culture et loisirs	468.00
2022-11-15	Remboursement - culture et loisirs	368.00
2022-11-15	Frais bancaire pour B-CITI	15.80
2022-11-17	Déductions à la sources - fédéral - période 45	10 997.45
2022-11-17	Déductions à la sources - fédéral - période 45	30 093.20
2022-11-17	Déductions à la sources - provincial - période 45	95 165.52
	<b>Total</b>	<b>598 882.82</b>

**Ville de Saint-Lambert**  
**Rapport mensuel des transactions portées aux cartes de crédit MasterCard**

**Période:** mi-septembre à mi-octobre 2022  
**Date effective de paiement :** 2022-11-07

<b>Détenteur</b>	<b>Fournisseur</b>	<b>Description</b>	<b>Montant</b>
Comin Bergonzi, Cassandra	S/O	Aucune transaction	- \$
Fournier, Stéphanie	Club Piscine	Achat de matériel - Aquatique	413,85 \$
	IKEA	Achat de matériel - Loisirs	240,19 \$
	Bureau en Gros	Achat de matériel - Finances	89,20 \$
	Agendrix	Logiciel de gestion des horaires - Aquatique	2 056,41 \$
	Agendrix	Logiciel de gestion des horaires - Aquatique	102,45 \$
	Authorize.net	Frais bancaires pour Tuxedo	52,17 \$
	Zoom	Conférence Zoom - Direction générale + Direction culture et loisirs	46,00 \$
	Assurance Valve Systems	Achat de matériel - Piscine intérieure	951,52 \$
Latulippe, Martin	S/O	Aucune transaction	- \$
Marquis, Maxime	S/O	Aucune transaction	- \$
Mercure, Mélissa	Facebook	Publicité Facebook	9,20 \$
	Courrielleur	Envoi de l'Infolettre - 6 septembre 2022 - 6 octobre 2022	91,18 \$
	Zoom	Conférence Zoom - Direction des services administratifs	23,00 \$
Painchaud, Éric	S/O	Aucune transaction	- \$
Savard, Jasmin	S/O	Aucune transaction	- \$
<b>Total des achats déclarés à la liste des transactions bancaires</b>			<b>4 075,17 \$</b>

**CM-SUBVENTIONS AUX ORGANISMES ET PARTENARIATS**

Poste comptable : 02-111-00-971

	Réalisé 2021	Budget 2022	Réalisé 2022	Disponible 2022	No. résolution	Date du paiement
<u>Festival Classica</u>						
Versement 1	98 000,00 \$	- \$	- \$	- \$		
Versement 2	98 000,00 \$	- \$	- \$	- \$		
	<b>196 000,00 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>		
<u>Corporation développement économique (CDE)</u>						
Versement 1	50 000,00 \$	- \$	- \$	- \$		
Versement 2	125 000,00 \$	- \$	- \$	- \$		
Versement 3	14 866,64 \$	- \$	(14 866,64) \$	14 866,64 \$		
Participation au magazine Vivre Saint-Lambert	6 875,00 \$	- \$	- \$	- \$		
Projet de terrasses des restaurants	18 258,36 \$	- \$	- \$	- \$		
Versement	85 000,00 \$	- \$	- \$	- \$		
	<b>300 000,00 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(14 866,64) \$</b>	<b>14 866,64 \$</b>		
<b>Sous-total</b>	<b>496 000,00 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(14 866,64) \$</b>	<b>14 866,64 \$</b>		
<u>Autres organismes</u>		105 000,00 \$				
Asphalte diffusion	7 696,51 \$	- \$	(7 696,51) \$	7 696,51 \$		
Centre de Bénévolat de la Rive-Sud	3 000,00 \$	- \$	- \$	- \$		
Club de bowling de Saint-Lambert	8 510,00 \$	- \$	4 000,00 \$	(4 000,00) \$	2022-03-64	19 mai 2022
Conseil des aînés de Saint-Lambert	15 000,00 \$	- \$	25 000,00 \$	(25 000,00) \$	2022-03-64	19 mai 2022
Conservatoire de musique de la Montérégie	- \$	- \$	5 000,00 \$	(5 000,00) \$	2022-03-64	14 avril 2022
Croix-Rouge canadienne	2 856,00 \$	- \$	- \$	- \$		
David La Rue	1 300,00 \$	- \$	- \$	- \$		
Foire d'art contemporain de Saint-Lambert	15 000,00 \$	- \$	- \$	- \$		
La Traversée	4 000,00 \$	- \$	- \$	- \$		
Lea-Jeanne Tremblay	800,00 \$	- \$	- \$	- \$		
Lumina Conseil	3 500,00 \$	- \$	- \$	- \$		
Moisson Rive-Sud	3 000,00 \$	- \$	- \$	- \$		
Réseau écocitoyen de Saint-Lambert	- \$	- \$	3 000,00 \$	(3 000,00) \$	2022-03-64	19 mai 2022
RTL - Transport des aînés (1)	(1 740,00) \$	- \$	45 000,00 \$	(45 000,00) \$	2019-01-023	S/O
Saint-Lambert en fête	8 000,00 \$	- \$	- \$	- \$		
Société chorale de Saint-Lambert	- \$	- \$	7 000,00 \$	(7 000,00) \$	2022-03-64	14 avril 2022
Société d'horticulture de Saint-Lambert	- \$	- \$	1 500,00 \$	(1 500,00) \$	2022-10-345	3 novembre 2022
	<b>70 922,51 \$</b>	<b>105 000,00 \$</b>	<b>82 803,49 \$</b>	<b>22 196,51 \$</b>		
<b>Transfert budgétaire</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>		
<b>Total</b>	<b>566 922,51 \$</b>	<b>105 000,00 \$</b>	<b>67 936,85 \$</b>	<b>37 063,15 \$</b>		

**(1)**

Crédit 2020	(37 831,00) \$	- \$
Janvier à juin 2021	22 997,00 \$	25 625,00 \$
Juillet à décembre 2021	35 187,50 \$	- \$
Crédit 2021	(22 093,50) \$	- \$
	<b>(1 740,00) \$</b>	<b>25 625,00 \$</b>

 Projection 2022 du RTL 45 000,00 \$



## EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 décembre 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1  
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2  
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3  
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4  
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5  
Liette Michaud, conseillère du district n° 6  
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7  
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(4.2)

### **Budget additionnel - Travaux publics**

---

CONSIDÉRANT les fortes augmentations de coûts pour les différents équipements et matériaux durant l'année 2022;

CONSIDÉRANT QUE des revenus excédentaires provenant des droits de mutation sont projetés.

D'AUTORISER la bonification des crédits d'un montant total de 177 000 \$ dans les postes budgétaires ci-dessous, lesquels seront financés à même les revenus excédentaires provenant des droits de mutation.

- Matériel roulant (02-891-00-631) = 82 000 \$
  - Matériel roulant (02-891-00-647) = 30 000 \$
  - Réseau routier revêtement (02-321-00-521) = 35 000 \$
  - Travaux en 2023 en raison des délais pour les matériaux (02-341-00-521) = 30 000 \$
-



## EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 décembre 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1  
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2  
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3  
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4  
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5  
Liette Michaud, conseillère du district n° 6  
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7  
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(5.1)

### **Dépôt de la liste des embauches**

---

CONSIDÉRANT QUE le conseil a délégué au directeur général le pouvoir d'engager tout fonctionnaire ou employé qui est un salarié au sens du *Code du travail* (RLRQ, chapitre C-27) et tout employé cadre à l'exception des directeurs de services.

Il est procédé au dépôt de la liste des embauches pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 2022.

---



## Ville de Saint-Lambert

### LISTE DES EMBAUCHES ET NOMINATIONS

Période du 1er novembre au 30 novembre 2022

Date	Embauche ou nomination	Période d'embauche	Nom	Fonction	Direction / Service	Groupe	Statut
2022-11-05	Embauche	Indéterminée	[REDACTED]	Animateur fêtes d'enfants	Direction de la culture et des loisirs / Aqualique et jeunesse	Col blanc	Temporaire
2022-11-11	Embauche	Indéterminée	[REDACTED]	Ouvrier de la voie publique	Direction génie, environnement et travaux publics / Voirie	Col bleu	Permanent
2022-11-20	Changement d'affectation	Indéterminée	[REDACTED]	Ouvrier de parcs	Direction génie, environnement et travaux publics / Parcs	Col bleu	Permanent
2022-11-30	Nomination	Indéterminée	[REDACTED]	Tech. gestion documentaire et juridique	Direction du greffe	Col blanc	Régulier
2022-11-27	Nomination	Indéterminée	[REDACTED]	Préposé aux prêts	Direction de la culture et des loisirs / Bibliothèque	Col blanc	Régulier

Approuvé par:

Mélissa Mercure, Directrice des ressources humaines et des communications



## EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 décembre 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1  
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2  
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3  
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4  
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5  
Liette Michaud, conseillère du district n° 6  
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7  
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(6.1)

### **Octroi du contrat 22GREF01 - Webdiffusion des séances du conseil**

---

D'ADJUGER le contrat n° 22GREF01 ayant pour objet la webdiffusion des séances du conseil à l'entreprise ayant fait, dans le délai fixé, la soumission conforme la plus basse, soit *Studio Viau Inc.* sur la base des prix unitaires apparaissant sur le bordereau de prix; la valeur totale du contrat pour la période initiale du contrat d'un an, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023, étant de 23 592,67 \$, toutes taxes comprises;

D'IMPUTER la somme de 23 592,67 \$, toutes taxes comprises, au poste budgétaire 02-111-00-312;

D'AUTORISER la chef de division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.



## EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 décembre 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1  
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2  
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3  
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4  
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5  
Liette Michaud, conseillère du district n° 6  
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7  
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(6.2)

### **Octroi du contrat 22ENV03 - Fourniture de bacs et mini-bacs de cuisine 2023 pour la collecte des matières résiduelles**

---

CONSIDÉRANT QUE le conseil a accepté de participer à l'appel d'offres lancé par l'UMQ relativement à l'achat regroupé de bacs et mini-bacs de cuisine pour la collecte des matières résiduelles pour l'année 2023 (résolution 2022-06-207).

DE CONCLURE le contrat n° 22ENV03 ayant pour objet la fourniture et la livraison en 2023 de bacs roulants et de mini-bacs de cuisine pour la collecte des matières résiduelles avec l'entreprise *IPL North America Inc.*, sur la base des tarifs et autres modalités apparaissant à l'entente dont la période s'étend du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023; la valeur du contrat étant estimée à 45 470,89 \$, toutes taxes comprises;

D'IMPUTER la dépense au Programme de paiement comptant progressif 2023;

D'AUTORISER la chef de la division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer tout autre document de la ville afin de donner plein effet à la présente résolution.



## EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 décembre 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1  
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2  
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3  
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4  
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5  
Liette Michaud, conseillère du district n° 6  
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7  
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(6.3) **Octroi du contrat 22TP08 - Services d'entretien ménager des ateliers municipaux et de la bibliothèque**

---

D'ADJUGER le contrat n° 22TP08 ayant pour objet les services d'entretien ménager de deux bâtiments municipaux pour une période d'un an, à compter du 1<sup>er</sup> février 2023, à l'entreprise ayant fait, dans le délai fixé, la soumission conforme la plus basse, soit *Groupe Laberge Inc.*, sur la base des tarifs mensuels apparaissant sur le bordereau de prix; la valeur du contrat pour la période initiale d'un an étant de 125 555,46 \$, toutes taxes comprises; ce contrat pouvant par ailleurs être renouvelé pour deux périodes consécutives d'un an chacune, prise individuellement, avec ajustement du prix suivant l'indice des prix à la consommation publié par Statistique Canada - région de Montréal, pour la période s'étendant du 1<sup>er</sup> octobre au 30 septembre précédant la date de levée de l'option de renouvellement du contrat, la valeur totale du contrat pour une durée potentielle de trois ans étant par ailleurs de 376 666,38 \$, toutes taxes comprises;

D'IMPUTER la dépense aux postes budgétaires 02-881-00-522 et 02-871-00-522;

D'AUTORISER la chef de la *Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux* à signer au nom de la ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.



## EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 décembre 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1  
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2  
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3  
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4  
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5  
Liette Michaud, conseillère du district n° 6  
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7  
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(6.4) **Octroi du contrat 22TP09 - Services d'entretien ménager - 2035, ave Victoria**

---

D'ADJUGER le contrat n° 22TP09 ayant pour objet les services d'entretien ménager au 2035 av. Victoria pour une période d'un an, à compter du 1<sup>er</sup> février 2023, à l'entreprise ayant fait, dans le délai fixé, la soumission conforme la plus basse, soit *Entretien 4M Inc.*, sur la base des tarifs mensuels apparaissant sur le bordereau de prix; la valeur du contrat pour la période initiale d'un an étant de 19 315,80 \$, toutes taxes comprises, ce contrat pouvant par ailleurs être renouvelé pour deux périodes consécutives d'un an chacune, prise individuellement, avec ajustement du prix suivant l'indice des prix à la consommation publié par Statistique Canada - région de Montréal, pour la période s'élevant du 1<sup>er</sup> octobre au 30 septembre précédant la date de levée de l'option de renouvellement du contrat, la valeur totale du contrat pour une durée potentielle de trois ans étant par ailleurs de 57 947,40 \$, toute taxes comprises;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 02-812-00-522;

D'AUTORISER la chef de la *Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux* à signer au nom de la ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.



## EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 décembre 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1  
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2  
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3  
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4  
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5  
Liette Michaud, conseillère du district n° 6  
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7  
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(6.5)

### **Octroi du contrat 22GN09 - Installation de mobiliers urbains dans les parcs Lorne et Renaissance**

---

D'ADJUGER le contrat de construction n° 22GN09 ayant pour objet l'installation de mobiliers urbains dans les parcs Lorne et Renaissance à l'entreprise ayant fait, dans le délai fixé, la soumission conforme la plus basse, soit *Pavage Axiom inc.*, sur la base des prix unitaires apparaissant sur le bordereau de prix; la valeur totale révisée du contrat étant de 82 989,40 \$, toutes taxes comprises;

D'AUTORISER la dépense de 91 288,34 \$, toutes taxes comprises, soit la valeur totale révisée du contrat de 82 989,40 \$ auquel s'ajoute une somme équivalente à 10 % (8 298,94 \$) à titre de travaux de contingents, conformément à la *Directive sur l'incorporation de contingences en matière de contrats de construction*;

DE FINANCER la somme de 91 288,34 \$, toutes taxes comprises, à même le programme de paiement comptant progressif. Le montant de la subvention PRIMADA sera appliqué en réduction de ce mode de financement;

D'AUTORISER la chef de la division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.



## EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 décembre 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1  
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2  
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3  
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4  
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5  
Liette Michaud, conseillère du district n° 6  
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7  
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(6.6) **Annulation de l'appel d'offres 22ÉQUI05 - Acquisition d'un camion 12 roues**

---

CONSIDÉRANT QUE le 27 octobre 2022, la Ville a procédé au lancement de l'appel d'offres public n° 22ÉQUI05 pour l'acquisition d'un camion 12 roues;

CONSIDÉRANT QU'aucune entreprise ne s'est procuré les documents d'appel d'offres.

D'ANNULER l'appel d'offres no 22ÉQUI05 - Acquisition d'un camion 12 roues;

D'AUTORISER la chef de la division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la Ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.



## EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 décembre 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1  
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2  
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3  
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4  
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5  
Liette Michaud, conseillère du district n° 6  
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7  
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(7.1)

### **Prolongation du bail de la maison Marsil**

---

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Lambert est propriétaire de l'immeuble patrimonial situé au 349, Riverside, connu sous le nom de Maison Marsil;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général à l'effet de renouveler le bail intervenu avec la société Protocole-Trophées d'exception Inc. pour une période additionnelle de deux ans relativement à la location de la Maison Marsil.

DE PROLONGER le bail de location de la Maison Marsil avec la société Protocole-Trophées d'exception Inc. pour une période de deux ans, soit du 1<sup>er</sup> février 2023 au 28 février 2025, relativement à l'immeuble situé au 349, Riverside à Saint-Lambert;

D'AUTORISER la mairesse et le directeur général à signer l'addenda à intervenir entre la Ville et Protocole-Trophées d'exception Inc.



## EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 décembre 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1  
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2  
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3  
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4  
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5  
Liette Michaud, conseillère du district n° 6  
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7  
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.1)

### **Dépôt du procès-verbal de la séance du 19 octobre 2022 du comité consultatif d'urbanisme**

---

Il est procédé au dépôt du procès-verbal de la séance du 19 octobre 2022 du Comité consultatif d'urbanisme.

---



**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE  
19 OCTOBRE 2022 À 19 H, AU 2035 AV. VICTORIA.**

**MEMBRES PRÉSENTS**

M. Pierre-François Chapleau  
M<sup>me</sup> Stéphanie Verreault, conseillère  
M<sup>me</sup> Tiam Sharifi  
M. Paul Guenther  
M<sup>me</sup> Ariane Mercier  
M<sup>me</sup> Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère  
M. Luc Côté

**MEMBRE ABSENTS**

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS**

M<sup>me</sup> Anik Fortin, cheffe du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection  
M. Samuel Tremblay, conseiller en urbanisme

---

**1. Ouverture de la réunion**

Constatant que le quorum du comité consultatif d'urbanisme est atteint, on déclare la réunion ouverte à 19 h 06 sous la présidence de M<sup>me</sup> Stéphanie Verreault.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Luc Côté, appuyé par Mme. Tiam Sharifi, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour modifié. Il se lira donc comme suit :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 21 septembre 2022
4. Discussion PIIA et PAE
5. Résultat du sondage web
  - 5.1. PIIA – 142, avenue Charente – Transformation de la façade
  - 5.2. PIIA – 124, rue de Normandie – Transformation de la façade
6. PIIA – 105, rue Upper Edison – Demande d'orientation– Agrandissement et Transformation de la façade
7. PIIA – 161, avenue Walnut – Agrandissement et Transformation de la façade
8. PIIA – 481-483, avenue Leroyer – Transformation de la façade
9. PIIA – 20, rue de Normandie – Agrandissement et transformation des façades
10. PIIA – 529, rue Merton – Agrandissement et Transformation de la façade
11. Divers
  - PIIA – 83, rue Durocher – Transformation de la façade
12. Levée de la séance



Urbanisme, permis et inspection  
2035-C, avenue Victoria  
Saint-Lambert (Québec) J4S 1H1  
Téléphone : 450 466-3277  
Courriel : [urbanisme@saint-lambert.ca](mailto:urbanisme@saint-lambert.ca)

**VILLE DE SAINT-LAMBERT  
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME  
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION  
DU 19 OCTOBRE 2022**

**3. Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 21 septembre 2022**

Il est proposé par M. Pierre-François Chapleau, appuyé par M. Paul Guenther, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance du 21 septembre 2022.



Urbanisme, permis et inspection  
2035-C, avenue Victoria  
Saint-Lambert (Québec) J4S 1H1  
Téléphone : 450 466-3277  
Courriel : [urbanisme@saint-lambert.ca](mailto:urbanisme@saint-lambert.ca)

**VILLE DE SAINT-LAMBERT  
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME  
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION  
DU 19 OCTOBRE 2022**

#### **4. Discussion PIIA et PAE**

Mme Fortin fait un point de suivi sur les discussions entamées avec le conseil municipal au sujet du règlement de PIIA. Elle rappelle l'invitation faite aux membres du comité pour les visites citoyennes des zones qui seront visées par le règlement sur les PAE en date du 28 et 30 octobre 2022 et précise le déroulement et les objectifs de ces visites.

Mme Fortin annonce qu'un membre de la Société d'histoire du Mouillepied sera présent aux visites du 28 octobre. Il a aussi été convenu que deux de leur membre ainsi que M. Leguette-Bachand et M. Massé, anciens membres du CCU, seront invités à participer à une rencontre spéciale du CCU visant la réglementation discrétionnaire.



## 5. Résultat du sondage web

### • 5.1 PIIA – 142, avenue Charente – Transformation de la façade

#### **Mise en contexte**

Les travaux ont déjà été effectués sans permis et sans autorisation.

Le projet consiste à peindre les portes et fenêtres blanches de la façade avant de la résidence en noir. De plus, les propriétaires en profitent pour peindre le revêtement léger en façade avant existant de couleur crème par un gris anthracite.

#### **Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection**

Le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme à la majorité des objectifs et critères prévus au Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (2234) et applicables au projet.

#### **Commentaires et recommandations du CCU – 7 répondants**

Question 1 : Pour le dossier PIIA transformation de la façade du 142, avenue Charente, êtes-vous :

- a) Favorable au projet (7)
- b) Défavorable au projet
- c) Je souhaite en discuter lors de la prochaine séance.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet PIIA tel que déposé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**



• **5.2 PIIA – 124, avenue de Normandie – Transformation de la façade**

**Mise en contexte**

Les travaux ont déjà été effectués sans permis et sans autorisation.

Remplacement du bardeau d'asphalte vert existant par un bardeau d'asphalte de marque *iko Dynasty* de couleur gris ardoise.

Le changement de couleur est dû au fait que le bardeau d'asphalte de couleur vert est discontinué.

**Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection**

Le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme à la majorité des objectifs et critères prévus au Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (2234) et applicables au projet.

**Commentaires et recommandations du CCU – 7 répondants**

Question 1 : Pour le dossier PIIA transformation de la façade du 124, avenue de Normandie, êtes-vous :

- d) Favorable au projet (7)
- e) Défavorable au projet
- f) Je souhaite en discuter lors de la prochaine séance.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet PIIA tel que déposé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**



## 6. PIIA – 105 rue Upper Edison – Agrandissement et transformation de la façade – DOSSIER D'ORIENTATION

### Mise en contexte

Maison unifamiliale isolée de 1 étage datant de 1922.

Présenté lors du CCU du mois d'août pour une demande d'orientation, le requérant nous propose une nouvelle ébauche concernant l'agrandissement de la résidence du 105, rue Upper Edison. Cette proposition fait suite aux commentaires du dernier CCU :

*Les membres sont d'avis que la proposition du garage attaché à la maison s'intègre mal avec l'âge du bâtiment. Ils sont d'avis que le garage et ces accès devrait rester sur la rue Sainte-Hélène. De plus, le comité est d'avis qu'un changement d'approche dans la proposition serait favorable. Ils suggèrent l'ajout d'un second volume distinct avec un silence architectural entre les volumes permettrait de conserver le cachet d'origine de la résidence de 1922. De plus, cela permettrait d'atteindre une superficie supplémentaire demandé par le citoyen, en plus de conserver le garage.*

Le projet consiste à l'ajout d'un étage à un bâtiment existant et agrandissement de la résidence vers l'arrière.

#### *Bâtiment existant :*

Le volume existant de la résidence est conservé. Cependant, les ouvertures sont modifiées. Sur la façade de la rue Upper Edison, les fenêtres sont agrandies. Pour la façade sur la rue Sainte-Hélène, la porte d'entrée secondaire est enlevée. De plus, les fenêtres sont agrandies et le cadrage des fenêtres disparaissent.

#### *Ajout d'un étage :*

L'ajout de l'étage est fait en décalage des murs existant pour réduire l'impact visuel de l'agrandissement et permettre une meilleure mise en valeur du bâtiment. Cela permet aussi de conserver une section de toiture existante.

#### *Agrandissement arrière :*

Le requérant propose de conserver la volumétrie du garage existant et de le déplacer pour que la façade du garage soit alignée avec la façade du bâtiment. De plus, il propose un retrait entre les deux volumétries pour distinguer le nouveau volume de l'existant.

De ce fait, l'entrée de cour se fait toujours sur la rue Sainte-Hélène. Pour correspondre au besoin d'espace du demandeur, celui-ci suggère l'ajout d'un étage au-dessus du garage.

#### *Finition extérieure :*

Le requérant propose deux options quant à la finition extérieur. Cependant, la volumétrie proposée reste la même pour ce qui est des deux options.

##### *Option 1 :*

L'option 1 propose une toiture métallique sur l'ensemble de la proposition. Puisque la toiture de la résidence existante est en tôle métallique. Cela permet de créer un rappel à la résidence existante.

De plus, il propose de conserver le bardeau de cèdre existant peint en bleu de la résidence existante pour la majorité des volumes. Cependant, celui-ci propose, dans le but de dynamiser les façades, un revêtement de lambris de bois sur le deuxième étage du garage.

##### *Option 2 :*

Pour ce qui est de l'option 2, le requérant suggère une disparité dans le traitement des revêtements de toiture. Il propose une tôle métallique pour tout ce qui est « existant » et un bardeau d'asphalte sur tout ce qui est nouveau.

De plus, il propose de conserver le bardeau de cèdre existant pour tout ce qui est de la section existante. Cependant, celui-ci propose, dans le but de dynamiser les façades, un revêtement de lambris de bois sur le deuxième étage du garage et un revêtement de pierre pour le rez-de-chaussée.

### Commentaires et recommandations du CCU

Les membres reconnaissent que les requérants se sont adaptés aux commentaires du CCU.

D'abord, les membres sont d'avis que la volumétrie de l'ajout du 2<sup>e</sup> étage s'intègre bien au bâtiment



d'origine. Ils considèrent que le deuxième étage aurait pu être bâti comme cela à l'origine.

Cependant, les membres considèrent que l'intégration du bâtiment à l'arrière n'est pas faite avec le même souci et que celui-ci s'intègre mal, entre autres par sa volumétrie compliquée. De manière générale, ils considèrent que le volume, autant la toiture que le volume des étages, sur la rue Sainte-Hélène devrait être simplifié.

En effet, ils suggèrent de simplifier les volumes de la proposition et recommandent un recul de l'agrandissement sur la façade sur la rue Sainte-Hélène. Cela permettrait une meilleure intégration. De plus, ils suggèrent qu'une rupture des volumes entre l'existant et le nouveau n'est pas nécessaire et que cela nuit à l'intégration, vu que le bâtiment d'origine serait déjà modifié par l'ajout du 2<sup>e</sup> étage.

Par ailleurs, les membres sont d'avis qu'un meilleur travail d'intégration doit être fait avec la toiture. Ils déplorent que le traitement du projet se fasse en deux volumes distincts. Un des membres soulève la possibilité de prolonger les pentes de toit du bâtiment d'origine pour une meilleure intégration de l'agrandissement sur la rue Sainte-Hélène. De ce fait, ils suggèrent que le débord de la toiture existante pourrait être prolongé sur l'agrandissement pour une meilleure uniformisation de l'ensemble, et ainsi, possiblement générer, la toiture de l'agrandissement.

Dans un autre ordre d'idée, ils considèrent que le type de fenestration proposé sur les agrandissements jure avec les fenêtres du bâtiment d'origine. Les membres indiquent, que les trois petites fenêtres du 2<sup>e</sup> étage de l'agrandissement, en plus des nouveaux modèles proposés sur l'ensemble de la proposition, dénaturent le style architectural. Pour l'ensemble du projet, les membres suggèrent d'utiliser un modèle de fenêtre plus en lien avec le style d'origine du bâtiment et d'insérer des éléments architecturaux référant à l'architecture du bâtiment existant (lucarne en façade, linteau décoratif au-dessus des fenêtres tel que l'existant, bardeau de cèdre sur les marquises, etc.).

Les membres proposent de limiter le nombre de matériaux puisque, sur la proposition, on retrouve une variété de couleurs et de matériaux. En ce sens, une toiture 100% en tôle est à privilégier.

Finalement, les membres recommandent fortement au requérant de se faire accompagner par un architecte pour les propositions futurs.



## 7. PIIA – 161, avenue Walnut – Agrandissement et transformation de la façade

### Mise en contexte

Le projet vise l'agrandissement d'un jumelé existant avec toiture de type mansarde datant de 1950. L'agrandissement se fait en projection latérale droite et en projection arrière. Le nouveau volume est en retrait à la façade d'origine pour mettre en valeur le bâtiment d'origine.

La porte d'entrée principale est modifiée et déplacée vers le nouveau volume pour ainsi, permettre la création d'un hall d'entrée. La proposition suggère une porte pleine grise avec une imposte latérale. L'ouverture de l'ancienne porte sera remplacée par une fenêtre double et l'encadrement de la porte sera enlevé. Finalement, une petite marquise est proposée pour couvrir la nouvelle entrée principale.

De plus, les fenêtres blanches de la façade avant seront remplacé par des fenêtres grises. La fenêtre de type « bow-window » sera remplacé par une fenêtre à triple panneaux, de mêmes modèles que l'autre fenêtre en façade avant. Ensuite, les fenêtres dans la mansarde seront remplacées par des fenêtres de couleur grise.

### Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

On retrouve peu de bâtiment similaire avec une toiture à fausse mansarde sur le 2e étage. Malgré tout, le bâtiment est jumelé et le voisin adjacent a conservé les formes du gabarit initiales. Il est donc intéressant que l'agrandissement soit légèrement en retrait afin de conserver l'effet miroir existant.

Le service regrette de voir disparaître l'encadrement de la porte existante. Il est d'avis que de conserver la porte d'entrée à son endroit initial permettrait une meilleure lecture du bâtiment original, sans toutefois, nuire au projet de l'agrandissement et permettrait de répondre davantage à certains critères applicables du règlement sur les PIIA 2234:

*3.8 a) iii) l'interaction visuelle et fonctionnelle entre les bâtiments et la rue doit être conservée.*

*3.8 b) i) les qualités particulières et, de manière générale, le caractère propre d'une construction doivent être protégés;*

*v) les ouvertures existantes ne peuvent être murées ; la réparation, la restauration ou la reconstruction des ouvertures d'un bâtiment principal doit être effectuée de façon à conserver le style architectural du bâtiment ;*

Par ailleurs, le service se questionne sur le conifère existant derrière la résidence. Sur la proposition, l'arbre n'est pas représenté. Cependant, selon ce qui est visible sur le plan, l'agrandissement semble s'implanter près de l'arbre.

*Reg. 2022-201 - 7.4.4 Zone de contraintes d'implantation*

*Sur l'ensemble du territoire de la Ville de Saint-Lambert, toute fondation d'un nouveau bâtiment principal, de l'agrandissement d'un bâtiment principal ou de fondation d'une piscine creusée projetée ou l'implantation d'un bâtiment secondaire ou d'une aire de stationnement doit se situer à une distance minimale de 3 mètres de tout arbre de 0,15 mètre de diamètre mesuré à une hauteur de poitrine.*

Le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme à la majorité des objectifs et critères prévus au Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (2234) et applicables au projet.

### Commentaires et recommandations du CCU

Les membres du comité sont partagés quant à l'analyse de ce projet. Certains sont d'avis que le projet tel que déposé respecte la majorité des critères applicables.

Toutefois, la majorité partagent l'analyse du service UPI et proposent davantage de modifications afin que la proposition respecte davantage les critères applicables du règlement sur les PIIA.

En plus de conserver la porte d'entrée à son emplacement initiale et de conserver son encadrement, la majorité des membres considèrent que l'agrandissement devrait prolonger la toiture en mansarde.

Cela permettrait une meilleure intégration avec l'existant. En ce sens, les critères ci-dessous ne seraient pas respectés :

*3.3. a) Toute construction doit, dans son échelle, ses lignes et ses angles, refléter le caractère du milieu bâti du secteur et de s'intégrer harmonieusement à son environnement ; en règle générale, une construction à toit plat n'est pas considérée comme s'intégrant harmonieusement à un environnement dominé par des constructions avec toit en pente*



Urbanisme, permis et inspection  
2035-C, avenue Victoria  
Saint-Lambert (Québec) J4S 1H1  
Téléphone : 450 466-3277  
Courriel : [urbanisme@saint-lambert.ca](mailto:urbanisme@saint-lambert.ca)

**VILLE DE SAINT-LAMBERT  
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME  
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION  
DU 19 OCTOBRE 2022**

*3.8 b) vii) le toit de tout bâtiment doit être d'une forme et d'une pente harmonisées à celles du bâtiment et des bâtiments situés à proximité.*

Par ailleurs, les membres proposent d'étudier les adresses du 250, avenue du Régent, le 441 et le 461 avenue Prince-Arthur comme étant des référents de projet d'agrandissement similaire à la proposition du 161, avenue Walnut.

Finalement, les membres proposent de réviser la palette de couleur pour être davantage cohérent avec le voisin de jumelé.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme décident de conserver le projet à l'étude et demandent des modifications selon les considérations mentionnées plus haut.

**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**



## 8. PIIA – 481- 483, Avenue Leroyer – Transformation de la façade

### Mise en contexte

Le projet consiste au remplacement du revêtement de toiture en bardeaux d'asphalte par une toiture métallique en bardeaux d'acier de la marque TILCOR de couleur Bois de Sierra.

Les fascias, les soffites et les gouttières seront changés pour de l'aluminium noir.

De plus, le projet consiste au remplacement du revêtement léger de bois dans le pignon en façade avant par un revêtement de lattes d'acier horizontales de couleur beige/brun. La couleur réfère à la pierre des champs en façade avant.

La demande survient puisqu'un pic-bois à fait un trou dans le revêtement de bois actuel.

### Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme aux objectifs et critères prévus au Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (2234) et applicables au projet.

Trois revêtements en façade avant. Cependant, déjà un droit acquis puisque du bois, brique et pierre des champs.

#### *4.3.4. Proportion des matériaux*

*3. Nonobstant les dispositions des paragraphes précédents, dans le cas d'une rénovation, les revêtements autres que la pierre naturelle et la brique peuvent être remplacés par du bois, du stuc, un revêtement métallique architectural ou du fibrociment d'une épaisseur minimale de 6 millimètres.*

### Commentaires et recommandations du CCU

Les membres trouvent dommage que le revêtement de bois disparaisse. Ils considèrent que le bois ajoute un cachet à la résidence.

De plus, ils sont d'avis que les couleurs du revêtement léger, les fascias, les soffites et les gouttières devraient rester de même couleur que l'existant.

Sur cette propriété, on retrouve déjà une variété de couleurs (porte noir et blanche, fenêtre blanches, brique brune, pierres aux tonalités différentes), l'ajout de nouvelles devraient être limité. Par ailleurs, les couleurs et textures sont particulièrement importantes dans la composition architecturale de ce duplexe et le caractère propre d'une construction doivent être protégés.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le PIIA avec la modification suivante :

- La couleur du revêtement léger reste le même que l'existant.
- Les fascias, soffites et gouttières doivent être en blanc.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



## 9. PIIA – 20, rue de Normandie – Agrandissement et transformation de la façade

### **Mise en contexte**

Maison unifamiliale isolée de deux étages en maçonnerie massive, datée de 1949.

La demande vise un agrandissement de la résidence sur les deux façades latérales et à l'arrière du bâtiment existant. L'agrandissement vise une mise en valeur du volume existant par le retrait des nouveaux volumes.

Par ailleurs, aucun changement n'est apporté à la façade d'origine.

Présenté lors du CCU du mois d'août, les architectes nous proposent une nouvelle ébauche concernant l'agrandissement de la résidence du 20, avenue de Normandie. Cette proposition fait suite aux commentaires du dernier CCU :

*Les membres considèrent que la proposition manque d'intégration avec le bâtiment existant. Ils considèrent que la proposition doit être traitée avec un grand tact. Certains membres avancent une approche par mimétisme serait préférable et que l'agrandissement ne devrait pas se projeter de part et d'autre du bâtiment existant. De plus, ils suggèrent que la proportion de la façade avant existante devrait être plus importante que l'agrandissement. Par ailleurs, ils recommandent qu'aucun volume ne dépasse de part et d'autre la toiture existante.*

*Par ailleurs, les membres du comité sont d'avis qu'un effort supplémentaire doit être fournis pour retrouver, dans le nouveau volume, des éléments architecturaux du bâtiment existant.*

La proposition d'agrandissement se fait donc sur deux volumétries distinctes sur les façades latérales droite et gauche.

### **Agrandissement en projection gauche :**

La volumétrie de gauche est sur un étage. Celle-ci est en recul de 19' du bâtiment existant, permettant de mettre davantage en valeur la façade existante.

La finition de la proposition est faite de pierre Saint-Marc lisse. Un bandeau de pierre Saint-Marc texturée est visible entre le rez-de-chaussée et le deuxième étage, rappelant la texture du bâtiment d'origine

Le requérant fait remarquer qu'une haie de cèdre imposante existante cache l'agrandissement proposé, ce qui fait que l'agrandissement n'est pas visible de la rue.

De plus, sur la proposition précédente, une lucarne supplémentaire était ajoutée sur la pente de la toiture latérale gauche. Dans la nouvelle proposition, cette lucarne est remplacée par une fenêtre encastrée, ce qui fait que le volume du bâtiment existant est conservé.

### **Agrandissement en projection droite :**

Le volume suggéré sur la droite est davantage en retrait comparativement à la proposition précédente, permettant ainsi, de mettre en valeur le volume d'origine. Ce recul permet aussi de diminuer l'impact visuel de la rue lorsque l'on passe devant la résidence.

La proposition est sur deux étages. La finition du rez-de-chaussée est faite de pierre Saint-Marc lisse. Un bandeau de pierre Saint-Marc texturée est visible entre le rez-de-chaussée et le deuxième étage, rappelant la texture du bâtiment d'origine. De plus, l'encadrement en pierre autour de la porte de garage rappelle le détail de la porte d'entrée principale.

L'étage de l'agrandissement est complètement vitré, reflétant ainsi les arbres matures environnants et permet une dissolution du volume dans le paysage.

Finalement, un silence architectural vitré créer une zone tampon entre la maison d'origine et l'agrandissement.

### **Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection**

Le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que malgré les efforts des professionnels, le projet pose certains enjeux quant au respect de critères prévus au Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (2234). Notamment l'article 3.8 b) vii) *le toit de tout bâtiment doit être d'une forme et d'une pente harmonisées à celles du bâtiment et des bâtiments situés à proximité* n'est pas respecté.

### **Commentaires et recommandations du CCU**

Les membres reconnaissent que les requérants se sont adaptés aux commentaires du CCU. Ils signalent le travail de recherche et la qualité de présentation du professionnel pour ce dossier. De plus, ils



soulignent l'effort du professionnel pour conserver les qualités architecturales du bâtiment existant et son intention à vouloir reproduire ces qualités sur les ajouts, entre autres, par le choix de matériaux de qualités et par l'ajout de rappel avec le bâtiment existant.

Cependant, les membres du comité consultatif d'urbanisme sont d'avis que la proposition d'agrandissement est trop imposante considérant la taille du bâtiment existant. Ils sont d'avis que la proposition d'agrandissement en projection latérale des deux côtés surplombe le bâtiment d'origine, plutôt d'aider à l'intégration avec le bâtiment existant.

Les membres sont d'avis que le volume de gauche proposé devrait être davantage en recul et que celui-ci devrait s'enligner avec la façade arrière du bâtiment principal. De plus, ils suggèrent de retirer la coursive de la proposition. Cela permettrait de réduire l'impact de l'agrandissement sur l'ensemble.

Certains membres considèrent que la proposition n'est pas intégrée au cadre bâti existant et fait disparaître le bâtiment plutôt que d'en souligner la présence. Ils sont d'avis que le volume de droite s'intègre mal au bâtiment existant, considérant les proportions du garage et du volume imposant de celui-ci.

Considérant les critères du règlement 2234 cité plus haut, un mur rideau et un agrandissement semble peu convenir pour ce bâtiment et pour le secteur. Les membres notent qu'aucune toiture plate n'est présent dans l'environnement bâti. Ainsi, ils précisent que cela vient en contradiction avec le règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (2234) de la ville de Saint-Lambert :

*3.3. a) Toute construction doit, dans son échelle, ses lignes et ses angles, refléter le caractère du milieu bâti du secteur et de s'intégrer harmonieusement à son environnement ; en règle générale, une construction à toit plat n'est pas considérée comme s'intégrant harmonieusement à un environnement dominé par des constructions avec toit en pente.*

Vu la qualité architecturale du bâtiment visé et que ce dernier se trouve dans un secteur de grand intérêt, on souhaite mettre de l'avant le critère de l'article 3.8 b) ii) :

*3.8 b) ii) Les modifications proposées sont basées sur des fondements historiques et elles évaluent de donner une apparence incompatible avec l'âge, le style architectural ou la période culturelle d'une construction ;*

Les membres du comité consultatif d'urbanisme décident de conserver le projet à l'étude et demandent des modifications selon les considérations mentionnées plus haut.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



## 10. PIIA– 529 rue Merton– Agrandissement et transformation de la façade

### Mise en contexte

Résidence unifamiliale de style King cottage datant de 1948 en revêtement de brique rouge.

Le projet vise l'agrandissement de la résidence de style King cottage sur la façade latérale droite et à l'arrière du bâtiment. L'agrandissement visible de la rue se fait légèrement en recule du volume existant sur deux étages, ainsi qu'en sous-sol.

Présenté lors du CCU du mois d'août, les architectes nous proposent une nouvelle ébauche concernant l'agrandissement de la résidence du 529, rue Merton. Cette proposition fait suite aux commentaires du dernier CCU :

*Les membres considèrent que la proposition ne prend pas assez position quant à son approche. Elle aurait avantage à être clarifiée entre mimétisme et une approche architecturale distincte;*

- *Mimétisme : Reproduction exacte des lucarnes existantes, une brique de couleur plus chaude et retravailler les pentes de toit, etc*
- *Approche architecturale distincte: proposition avec toit plat, silence vitré entre le volume existant et le nouveau volume, maçonnerie en contraste de l'existant.*

*La proposition tel que déposée semble à cheval entre ces deux approches.*

L'agrandissement se fait toujours en projection latérale droit et avec un léger recul sur la façade avant d'origine. La proposition suggère désormais une toiture plate pour contraster avec la toiture en pente 4 versants du bâtiment existant.

Le revêtement proposé pour l'agrandissement est de la brique de couleur mixte, principalement rouge, posé en damier. De plus, le revêtement extérieur des façades arrière et latérale du garage est remplacé par de la brique rouge.

Finalement, la volumétrie de l'agrandissement est séparée par un silence vitré.

### Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est en partie conforme aux objectifs et critères prévus au Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (2234) et applicables au projet. Des modifications à la proposition permettrait de respecter davantage de critères.

Le service considère que la brique proposée pour l'agrandissement ne s'accorde pas avec le bâtiment d'origine. Le service est d'avis qu'une brique se rapprochant de l'existante permettrait une meilleure intégration entre l'existant et le nouveau.

Le service est aussi d'avis que le volume de l'agrandissement ne devrait pas dépasser la pente du toit existant. Le volume pourrait être davantage en recul dans la proposition.

### Commentaires et recommandations du CCU

Les membres reconnaissent que les requérants se sont adaptés aux commentaires du CCU. Ils partagent l'analyse du service UPI et proposent certaines modifications afin que la proposition respecte davantage les critères applicables du règlement sur les PIIA.

En effet, les membres considèrent que la couleur de la brique jure avec la brique existante. De plus, ils suggèrent un retrait plus prononcé pour, d'une part, mettre en valeur d'avantage la façade d'origine du King cottage, et d'autre part, ajuster le volume de l'agrandissement dépassant la pente du toit existant.

Aussi, ils s'interrogent sur l'intégration du coin d'aluminium sur la gauche de la proposition qui est un élément visuel fort et sans aucun lien ou référence au style d'origine alors que l'architecture du bâtiment d'origine devrait être mis en valeur.

Par ailleurs, ils notent que l'agrandissement traité avec une approche architecturale contemporain ne récupère aucun élément du langage architectural du bâtiment d'origine qui permettrait de faire un lien entre les deux volumes.

Cependant, si les requérants ne souhaitent pas reculer d'avantage le nouveau volume, la majorité des membres considèrent que la première proposition, si elle intégrait d'avantage d'éléments architecturaux du bâtiment existant serait une proposition d'avantage en respect du bâtiment d'origine. Cela considérant le critère suivant :

*3.8 b) vii) le toit de tout bâtiment doit être d'une forme et d'une pente harmonisées à celles du bâtiment et des bâtiments situés à proximité.*

Toutefois dans cette proposition, les pentes de toit devraient être les mêmes que l'existant à l'avant



Urbanisme, permis et inspection  
2035-C, avenue Victoria  
Saint-Lambert (Québec) J4S 1H1  
Téléphone : 450 466-3277  
Courriel : [urbanisme@saint-lambert.ca](mailto:urbanisme@saint-lambert.ca)

**VILLE DE SAINT-LAMBERT  
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME  
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION  
DU 19 OCTOBRE 2022**

comme à l'arrière.

Par ailleurs, le projet d'agrandissement du 415, avenue Mercille est mentionné comme exemple d'agrandissement respectant bien le critère 3.8 b) vii).

Si cette première proposition est retenue il faudrait travailler la symétrie des fenêtres, reproduire les lucarnes et détails des fenêtres (volets, linteaux, allège), de débord de toit et de donner plus de présence à l'alignement des fenêtres.

Un membre révèle que la proposition lui fait penser à un bâtiment institutionnel.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme décident de conserver le projet à l'étude et demandent des modifications selon les considérations mentionnées plus haut.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



## 11. Divers

### PIIA - 83 avenue Durocher – Transformation de façade

#### Mise en contexte

Maison de plein pied avec garage adjacent construite en 1962.

Le projet vise la modification de la façade avant, ainsi que le remplacement de la fenêtre en façade avant pour une porte double. Cette proposition fait suite aux commentaires du dernier CCU :

*Les membres considèrent que de déplacer la porte dénature la fonctionnalité du bâtiment et la relation avec la rue.*

*Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le PIIA avec la modification suivante :*

- *Éliminer les colonnes proposées au concept.*
- *Que la porte d'entrée ne dépasse pas la largeur de l'ouverture existante en façade avant.*
- *Une meilleure fenestration dans la porte d'entrée principale.*

Le requérant souhaite renverser la décision concernant le dépassement de la largeur de l'ouverture existante en façade avant, puisque cela empêche l'installation d'une porte double.

Cela permettrait de conserver la symétrie de la façade, en plus de permettre de correspondre aux largeurs des autres ouvertures en façade avant.

Les autres recommandations ont été modifiées pour correspondre aux exigences des membres du CCU.

#### Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est en partie conforme aux objectifs et critères prévus au Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (2234) et applicables au projet.

#### Commentaires et recommandations du CCU

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet PIIA tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



Urbanisme, permis et inspection  
2035-C, avenue Victoria  
Saint-Lambert (Québec) J4S 1H1  
Téléphone : 450 466-3277  
Courriel : [urbanisme@saint-lambert.ca](mailto:urbanisme@saint-lambert.ca)

**VILLE DE SAINT-LAMBERT  
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME  
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION  
DU 19 OCTOBRE 2022**

**12. Levée de la séance**

Considérant que tous les points de l'ordre du jour ont été traités la séance est levée à 21 h 41.

---

**Stéphanie Verreault**  
Présidente

---

**Anik Fortin**  
Secrétaire



## EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 décembre 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1  
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2  
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3  
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4  
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5  
Liette Michaud, conseillère du district n° 6  
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7  
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.2) **Dépôt des certificats de la greffière - Résultats de la procédure d'enregistrement**

---

CONSIDÉRANT QUE, lors de la séance extraordinaire tenue le 11 juillet 2022, le conseil a adopté le Règlement de zonage numéro 2022-201 et le Règlement de lotissement numéro 2022-202;

CONSIDÉRANT QU'une procédure d'enregistrement a eu lieu les 21, 22 et 23 novembre 2022 pour l'approbation des dits règlements;

CONSIDÉRANT QU'à la fin de la période d'accessibilité au registre, la greffière a dressé un certificat établissant les résultats et en a fait la lecture à l'endroit où s'est tenu le registre, soit au Centre des loisirs, situé au 600, avenue Oak, à Saint-Lambert (Québec) J4P 2R6.

Conformément à l'article 557 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, c. E-2.2), il est procédé au dépôt des certificats établissant les résultats de la procédure d'enregistrement tenue les 21, 22 et 23 novembre 2022.

---



VILLE DE SAINT-LAMBERT

CERTIFICAT DE LA GREFFIÈRE

RÉSULTAT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT

RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 2022-202

Je, soussignée, Cassandra Comin Bergonzi, greffière de la Ville de Saint-Lambert, certifie qu'à la fin de la période d'accessibilité du registre requis pour l'approbation du Règlement de lotissement numéro 2022-202 de la Ville de Saint-Lambert, tenue les 21, 22 et 23 novembre 2022 :

1. Le nombre de personnes habiles à voter établi selon l'article 553 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (chapitre E-2.2) est de : **17 084** ;
2. Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de : **1 719** ;
3. Le nombre de demandes valides faites est de : **2 398** ;
4. Qu'un scrutin référendaire doit être tenu pour l'approbation de ce règlement.

CERTIFIÉ À Saint-Lambert, ce 5 décembre 2022,

LECTURE DU PRÉSENT CERTIFICAT FAITE à la salle du Centre multifonctionnel de la Ville de Saint-Lambert le 5 décembre 2022 à \_\_\_\_\_ heures.

---

Cassandra Comin Bergonzi  
Greffière



VILLE DE SAINT-LAMBERT

CERTIFICAT DE LA GREFFIÈRE

RÉSULTAT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT

RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2022-201

Je, soussignée, Cassandra Comin Bergonzi, greffière de la Ville de Saint-Lambert, certifie qu'à la fin de la période d'accessibilité du registre requis pour l'approbation du Règlement de zonage numéro 2022-201 de la Ville de Saint-Lambert, tenue les 21, 22 et 23 novembre 2022 :

1. Le nombre de personnes habiles à voter établi selon l'article 553 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (chapitre E-2.2) est de : **17 084** ;
2. Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de : **1 719** ;
3. Le nombre de demandes valides faites est de : **2 401** ;
4. Qu'un scrutin référendaire doit être tenu pour l'approbation de ce règlement.

CERTIFIÉ À Saint-Lambert, ce 5 décembre 2022,

LECTURE DU PRÉSENT CERTIFICAT FAITE à la salle du Centre multifonctionnel de la Ville de Saint-Lambert le 5 décembre 2022 à \_\_\_\_\_ heures.

---

Cassandra Comin Bergonzi  
Greffière



## EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 décembre 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1  
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2  
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3  
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4  
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5  
Liette Michaud, conseillère du district n° 6  
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7  
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.1)

### **PIIA - 101, avenue de Picardie – Transformation de la façade**

---

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le projet a déjà fait l'objet d'une décision du conseil lors de la séance du 14 juin 2021;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion spéciale du 9 novembre 2022.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 101, avenue de Picardie, tel que déposé.

---



## EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 décembre 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1  
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2  
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3  
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4  
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5  
Liette Michaud, conseillère du district n° 6  
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7  
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.2)

### **PIIA – 817 rue de Boissy – Agrandissement et transformation de la façade**

---

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 novembre 2022.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'agrandissement et la transformation de la façade du bâtiment situé au 817, rue de Boissy, tel que déposé.

---



## EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 décembre 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1  
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2  
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3  
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4  
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5  
Liette Michaud, conseillère du district n° 6  
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7  
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.3)

### **PIIA – 287, avenue de Bromley – Transformation de la façade**

---

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 novembre 2022.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 287, avenue de Bromley, tel que déposé.

---



## EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 décembre 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1  
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2  
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3  
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4  
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5  
Liette Michaud, conseillère du district n° 6  
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7  
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.4) **PIIA – 258, avenue du Finistère – Agrandissement et Transformation de la façade**

---

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 novembre 2022.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) relatif à l'agrandissement et la transformation de la façade du bâtiment situé au 258, avenue du Finistère avec les modifications suivantes:

- Retirer les fenêtres de la porte de garage;
  - Simplifier et uniformiser les fenêtres du 2<sup>e</sup> étage de l'agrandissement;
  - Retirer le vestibule du projet.
-



## EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 décembre 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1  
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2  
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3  
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4  
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5  
Liette Michaud, conseillère du district n° 6  
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7  
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.5) **PIIA – 445, avenue Curzon – Agrandissement et Transformation de la façade**

---

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 novembre 2022.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) relatif à l'agrandissement et la transformation de la façade du bâtiment situé au 445, avenue Curzon, avec les modifications suivantes:

- Important lors de la réalisation, le crépi cimentaire soit réellement prolongé sur la façade avant de l'ancien garage pour conserver l'uniformité des trois volumes en façade avant ;
  - Réaménagement paysager devrait être fait à l'avant du garage pour créer une distance entre le bâtiment et l'aire de stationnement.
-



## EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 décembre 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1  
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2  
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3  
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4  
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5  
Liette Michaud, conseillère du district n° 6  
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7  
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.6) **PIIA– 173, avenue de Berkley – Agrandissement et Transformation de la façade**

---

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 novembre 2022.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) relatif à l'agrandissement et la transformation de la façade du bâtiment situé au 173, avenue de Berkley avec les modifications suivantes:

- La porte et son imposte ne doivent pas être modifiées.



## EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 décembre 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1  
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2  
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3  
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4  
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5  
Liette Michaud, conseillère du district n° 6  
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7  
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.7)

### **PIIA– 473, avenue Birch – Agrandissement et Transformation de la façade**

---

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 novembre 2022.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) relatif à l'agrandissement et la transformation de la façade du bâtiment situé au 473, avenue Birch, avec les modifications suivantes:

- La nouvelle porte doit être en façade latérale;
  - L'agrandissement doit être davantage fenestré;
  - Les proportions du bandeau de toiture de l'agrandissement devraient respecter le bandeau de toiture du volume principal.
-



## EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 décembre 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1  
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2  
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3  
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4  
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5  
Liette Michaud, conseillère du district n° 6  
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7  
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.8)

### **PIIA– 415, rue Upper Edison – Transformation de la façade**

---

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 novembre 2022.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 415, rue Upper Edison, avec la modification suivante :

- Garder la porte telle que l'existant.



## EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 décembre 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1  
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2  
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3  
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4  
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5  
Liette Michaud, conseillère du district n° 6  
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7  
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.9) **PIIA – 480, avenue Walnut – Transformation de la façade**

---

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 novembre 2022.

DE DÉSAPPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour la transformation de la façade du bâtiment situé au 480, avenue Walnut, considérant que le projet n'est pas conforme aux objectifs et critères du *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (PIIA), notamment en ce qui a trait aux articles suivants:

*3.8 a) i) les constructions doivent s'établir en rapport direct avec le milieu bâti environnant et avec le paysage de la rue, particulièrement en termes de gabarit, de forme et de couleur;*

*3.8. b) iv) seuls sont autorisés les matériaux de revêtement extérieur compatibles avec les matériaux existants; les couleurs de revêtement doivent s'agencer avec celles des constructions situées à proximité.*



## EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 décembre 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1  
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2  
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3  
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4  
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5  
Liette Michaud, conseillère du district n° 6  
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7  
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.10) **PIIA– 423, avenue Riverside – Transformation de la façade**

---

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 novembre 2022.

DE DÉSAPPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour la transformation de la façade du bâtiment situé au 423, avenue Riverside, considérant que le projet n'est pas conforme aux objectifs et critères du *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (PIIA), notamment en ce qui a trait aux articles suivants:

3.8. b) i) *les qualités particulières et, de manière générale, le caractère propre d'une construction doivent être protégés;*

3.8. b) ii) *les modifications proposées sont basées sur des fondements historiques et elles évitent de donner une apparence incompatible avec l'âge, le style architectural ou la période culturelle d'une construction.*

3.8. b) iv) *seul sont autorisés les matériaux de revêtement extérieur compatibles avec les matériaux existants; les couleurs de revêtement doivent s'agencer avec celle des constructions situées à proximité.*



## EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 décembre 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1  
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2  
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3  
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4  
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5  
Liette Michaud, conseillère du district n° 6  
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7  
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.11)

### **PIIA – 327, avenue du Régent – Transformation de la façade**

---

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 16 novembre 2022.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 327, avenue du Régent, tel que déposé.



## EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 décembre 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1  
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2  
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3  
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4  
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5  
Liette Michaud, conseillère du district n° 6  
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7  
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.4) **Demande d'exemption de case de stationnement - Garderie  
374, ave Victoria**

---

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 7.1 a) du *Règlement de zonage* (2008-43), aucun usage ou bâtiment ne peut être autorisé à moins que n'aient été prévues des cases de stationnement hors-rue en nombre suffisant pour l'usage faisant l'objet de la demande;

CONSIDÉRANT QUE, nonobstant les dispositions du paragraphe a), le conseil peut exempter de l'obligation de fournir et de maintenir des cases de stationnement toute personne qui en fait la demande, moyennant le paiement d'une somme de 3 500 \$ par case manquante.

D'AUTORISER Mme Jaleh Raissi à tenir une garderie au 374, avenue Victoria bien que le nombre de cases de stationnement dont elle disposera pour sa place d'affaires n'est pas conforme au *Règlement de zonage* 2008-43 en vigueur, le tout moyennant une compensation financière de 3 500 \$ pour chaque case manquante, tel que prévu à l'article 7.1 de ce même règlement.



## EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 décembre 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1  
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2  
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3  
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4  
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5  
Liette Michaud, conseillère du district n° 6  
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7  
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(9.1)

### **Seconde période de questions (une heure)**

---

Cette période de questions débute à \_\_\_\_\_ et se termine à \_\_\_\_\_.



## EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 décembre 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1  
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2  
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3  
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4  
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5  
Liette Michaud, conseillère du district n° 6  
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7  
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(9.2)

### **Tour de table des membres du conseil**

---

Un second tour de table à l'occasion duquel les membres du conseil s'expriment en alternance sur différents sujets a lieu de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_.



## EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 5 décembre 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1  
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2  
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3  
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4  
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5  
Liette Michaud, conseillère du district n° 6  
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7  
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(9.3)

### Levée de la séance

---

La mairesse procède à la levée de la séance à *[indiquer l'heure]*.